



4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d LAUSANNE



Registre des mariages A.

1879

N^o 175
Roth et Bischoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Aout mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roth, Carl-Ferdinand-Wilhelm, Négociant,

de Einmellingen (Lützsch - Bade) domicilié à Paris,

fil de Jean Wilhelm Roth et de Catherine née Wetz,

Célibataire

né à Einmellingen le trois février mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Bischoff, Adèle-Marie,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

fille de Charles Arnold Stumidas Bischoff et de Anne Marie Zuppinger,

célibataire

née à Hombrechtikon (Zurich) le premier Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Einmellingen, Paris & Lausanne, le vingt huit - vingt-neuf Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Herman Roth
Marie Bischoff
Marie Bischoff Zuppinger
C. Toebe

des témoins :

Bischoff Zuppinger
Bischoff

L'officier de l'état civil :

J. Bernier Subat

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication

Déclaration Consulaire

Permis du Département de Justice & Police

1879

N° 176.

Marquis et Pierre Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux déclarent qu'ils ont passé par acte en minute, un Contrat de mariage devant le Notaire François Jaccottet à Lausanne, le vingt-trois Aout mil huit cent septante-neuf.

L'off. de l'Etat Civil :

J. Bernaud Dubat

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Aout~~ ~~vingt-dix Aout~~ mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Marquis, Eugène-Philippe, ~~Voyageur de Commerce~~ d'origine Française, domicilié à Paris X^e arrondissement, fils de Pierre Eugène Marquis, défunt, et de Marie Anne Esther Kingel, défunte, célibataire, né à Paris le huit Septembre mil huit cent cinquante-un.

et
2. Pierre-Humbert, Hélène-Isabelle, de Sanges, ~~Orfèvre de Stenchatel~~ domiciliée à Lausanne, fille de défunt Jean Aimé Pierre-Humbert et de défunte Françoise Victoire Rairaud, célibataire, née à Lausanne le huit Octobre mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Paris, Sanges & Lausanne le neuf Aout mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé trois mots rayés à la première ligne.

Signatures

des époux :

Eug. Marquis

des témoins :

J. Lambert

Hélène Pierre-Humbert *J. Dullin*

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud Dubat

Papiers présentés :

Certificats de publication, déclaration d'autorisation pour l'épouse, Actes de décès des père & mère des Epoux, Déclaration Consulaire et Permis du D^{pt} de la Pa

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sanges & Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 177
 Pingoud & Maetz
 soit Maetz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix août _____ mil huit cent
 septante neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Pingoud, Théophile-Samuel-Jean-Merci, banquier,
 de Lausanne, La Sarraz & Jouxten-Mézerin domicilié à Lausanne
 fils de Merci Christian Pingoud et de Jeanne Catherine Béringier,
 célibataire
 né à Lausanne le neuf Juin mil huit cent quarante-neuf

et

2. Maetz, D'Enzielle-Julie-Catherine, Institutrice,
 de Leimbach (Argovie) domiciliée à Lausanne
 fille de Henri Maetz et de Catherine Romang,
 célibataire
 née à Lausanne le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sarraz, Jouxten & Leimbach les douze,
quatorze & dix-sept Juillet mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Pingoud
Henriette Maetz

des témoins :

Adolphe Linder
Emma Linder Woellmy

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
La Sarraz, Jouxten & Leimbach
Actes de naissance des Epoux

La Sarraz, Romanel & Leimbach

1879

N^o 178
Olivier et Clavel

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt six août mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Olivier, Henri**, Ménisier
 de Saint Cierges domicilié à Lausanne
 fils de Jean Daniel Olivier et de Françoise Henriette Parisod, sa femme,
célibataire,
 né à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-huit.

et
 2. **Clavel, Charlotte-Angustine-Françoise**, Requense,
 de Oulens domiciliée à Lausanne
 fille de Georges Jean Jules Clavel et de Jeanne Louise Aimée Moynat,
célibataire,
 née à Ouchy le dix-sept Octobre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Oulens & Lausanne, les huit & neuf août
 mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Olivier
Charlotte Clavel

des témoins :

Emile Vincent
Alfred Chambaz

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Cierges
Oulens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St Cierges & Echallens

Registre des mariages A.

N^o 179
Fabricius et Trenca.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Aout mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fabricius, Auguste-Georges-Ernest-Rugé, ^{licencié en} ~~droit~~
de Amsbourg (Hesse-Darmstadt) domicilié à Mayence,
fils de Julius Fabricius et de Louise née Langermann,
célibataire,
né à Amsbourg le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Trenca, Emilie, Sans profession,
de Menton (Alpes maritimes - France) domiciliée à Louvain,
fille de Jean Baptiste Marie Trenca et de Anna Louise Vulliamin,
célibataire,
née à Menton le trente Mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à dans les lieux d'origine des époux & à Louvain
Mayence le cinq Juillet mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Fabricius
Emilie Trenca

des témoins :

Jean Trenca
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Déclaration
Consulaire - Permis du Département
de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

1879

Registre des mariages A.

N° 180

Bonnard & Duperron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bonnard, Jean-Samuel, Homme de lettres,
de Nyon & Arnex près Nyon domicilié à Paris VI^e arrond^t
fils de Louis Auguste Bonnard et de Marie Baup, sa femme,
célibataire,
né à Nyon le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Duperron, Louise-Marie, — sans profession,
de Rougemont domiciliée à Lausanne,
fille de Jules Louis Duperron et de Marie Fanny Parmelin, sa femme,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Nyon, Arnex, Rougemont, Paris & Lausanne, les
vingt-un, vingt-deux & vingt-quatre Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Bonnard
Marie Duperron
A. Bonnard & M. Bonnard
L. Duperron & Duperron

des témoins :

A. Perrin & Baup
Alfred Bonnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de Nyon,
Arnex, Rougemont, Paris & Lausanne,
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, Lion, Rougemont
& Paris

Registre des mariages A.

N^o 181
Klein et Terrisse

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Klein, Jean, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Nimègue (Hollande) domicilié à Harlem (Hollande)

Noms des parents :

fil de feu franciscus Leonardus Klein et de femme Angelina Sophia Postel sa femme

Etat civil :

veuf de Eleonore Stalder, dès le six Octobre mil huit cent septante-huit

Date de la naissance :

né à Nimègue le vingt-huit Juin mil huit cent vingt-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Terrisse, Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rolle domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de César Caton Terrisse et de Gabrielle Etienne Françoise Louise

Etat civil :

célibataire Frossard

Date de la naissance :

née à Lyon le deux Septembre mil huit cent trente quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nimègue, Harlem, Rolle & Lausanne le seize Aout mil
huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. *suivant déclaration produite & déposée aux archives, les*
époux ont passé contrat de mariage devant le notaire Chappuis, à Lausanne, le
1^{er} septembre 1879

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Klein

Jr. Terrisse

Louise Terrisse

Alfred Terrisse

Sophie Schneck née Terrisse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication de Lausanne. Permis
du D^{pt} de Justice & Police constatant que les certi-
ficats de publication dans les lieux d'origine des
époux & la déclaration Consulaire sont déposés
dans ses archives.

officiers de l'état civil de
Rolle & son Département de
Justice & Police

1879

N° 152

Ceyssière et Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ceyssière, Arthur, Ingénieur,
de Genève domicilié à Nyon,
fils de François Ulrich Elie Ceyssière et de Elisabeth Louise Harriet,
célibataire,
né à Céligny le vingt Janvier mil huit cent ~~septante-neuf~~ ^{cinquante-deux}

et
2. Jaccottet, Emma-Louisa, sans profession,
de Echallens domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Jaccottet et de Elise née Perret,
célibataire,
née à Fribourg le vingt-six Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Genève, Echallens, Nyon & Lausanne les neuf, dix &
dix-sept Aout mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. ^{lice pour le nom de l'époux Ceyssière}
^{1800 cinquante-deux}

Signatures

des époux :

Arthur Ceyssière
Louisa Jaccottet
A. Jaccottet

des témoins :

M. Leuenberger
J. Jaccottet

L'officier de l'état civil :

J. Perret

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Genève
Echallens, Nyon & Lausanne et autorisation
de l'off. de l'état civil de Nyon

Genève, Echallens & Nyon

Registre des mariages A.

N^o 183
Chollet et Serex

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet, Paul-Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domicilié à Maracon

Noms des parents :

fils de Abram Frédéric Chollet et de feu Marguerite Serex

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Maracon le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Serex, Elise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Maracon

Noms des parents :

fille de Jean Henri Serex et de Louise Lydie Weidel,

Etat civil :

célibataire, autorisée par son père,

Date de la naissance :

née à Maracon le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-neuf

* Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maracon le six août mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Henri Chollet
Elise Serex

des témoins :

Amédée Adolphe G...
Jules Corbeau

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificat de publication et Autorisation de
l'offi: de l'Etat Civil de Palézieux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux

1879

Registre des mariages A.

N° 184.
Richard et Pittel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent
septante-neuf, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Richard, Victor, _____ Messisier, _____
de Berrwiller, Canton de Sultz, Haut Rhin (Alsace) domicilié à Lausanne, _____
fils de Constantin Richard _____ et de Marie Anne Mouzot, sa femme, _____
célibataire _____
né à Berrwiller _____ le deux Aout mil huit cent quarante-trois, _____

et
2. Pittel, Marie-Louise, _____ Couturière, _____
de Cronay _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de David Louis Pittel _____ et de Jeanne Marguerite Françoise Cassat, _____
célibataire, _____
née à Lausanne, _____ le vingt-neuf Juin mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Berrwiller, Cronay & Lausanne, les six & huit Mars
mil huit cent septante-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Richard
Marie Pittel

des témoins :

Gaspar Petrasch
Mischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Déclaration consulaire _____

Permis du Département de Justice & Police _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mellonnans & au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 185

Dällenbach & Pénneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dällenbach, Paul-Auguste, Servier
de Signau, Canton de Berne domicilié à Lausanne,
fils de Jean Ulrich Dällenbach et de Anna Schneider, sa femme
célibataire
né à Lausanne le seize Mars mil huit cent cinquante-sept.

et
2. Pénneveyre, Jeanne-Marie, Couturière
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Abram Pénneveyre et de Jeanne Louise Suzanne Cavin
célibataire
née à Lausanne le trois Juin mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Signau - Lausanne, les onze & quatorze Juin mil
huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul-Auguste Dällenbach
Mary Pénneveyre

des témoins :

Dusserre Maurice
Lover J^m

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Signau &
Lausanne
Actes de naissance des Époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Signau

N° 186

Maget & Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Maget, Charles-Samuel**, Entrepreneur,
de L'Isle domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Alexandre Maget et de Louise Anna Wenger,
célibataire,
né à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante quatre,

et

2. **Ney, Louise-Henriette-Elisa-Jeanne**, sans profession,
de Payerne domiciliée à Lausanne,
fille de Charles François Ney et de Jeanette Louise Ravey,
célibataire,
née à Lausanne le douze mars mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Payerne & Lausanne, le seize Aout mil huit cent
septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Maget
Elisa Ney

des témoins :

Aug. Adet
A. Bouille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de l'Isle, Payerne & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Isle & Payerne

Registre des mariages A.

N^o 187
Golaz & Jeallard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Golaz, Paul-Marc-Aloïs**, Horloger,
de L'abbaye domicilié à Ouchy,
fils de Jean Marc Louis Golaz et de Pauline née Maicolier, d'origine,
célibataire,
né à Yverdon le neuf Octobre mil huit cent ~~septante-neuf~~ ^{quarante-huit}.

et

2. **Jeallard, Louise-Françoise-Pauline**, Repasseuse,
de Lugnez, Canton de Fribourg domiciliée à Ouchy,
fille de défunt Paul Jeallard et de Louise Christine née Winzler,
célibataire,
née à Lausanne le quinze Mars mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à L'abbaye à Lugnez et à Lausanne les trente-un Juillet et
deux Aout mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. lire 1800 quarante-huit, à la septième ligne.

Signatures

des époux :

Golaz Paul Marc Aloïs
Pauline Jeallard
Louise Golaz

des témoins :

Alphonse Bobillier
Louis Greutheudt

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'abbaye de Motier

Papiers présentés :

Certificats de publication de L'abbaye Lugnez &
Lausanne, - actes de naissance des Epoux,
- Consentement de la mère de l'Epouse

1879

N° 188

Chambaz et Challet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chambaz, Eugène-Alfred-Jean-Louis**, Cordonnier,
de Arzier domicilié à Lausanne,
fils de Abram Jacques Louis Chambaz, et de Rosalie Eugénie Rodrigue,
célibataire,
né à Arzier le cinq Novembre mil huit cent cinquante-cinq,

et
2. **Challet, Georgine-Louise**, Cuisinière,
de Cottens domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Samuel Challet et de Jeanne Louise Chapuis,
célibataire,
née à Lyon le vingt-cinq Décembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Arzier, Cottens et Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq
et vingt-six Juillet mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Chambaz
Georgine Challet

des témoins :

François Outrey
Henri Olivier

L'officier de l'état civil :

J. P. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Arzier Cottens
et Lausanne
Actes de naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Arzier et Grancy

Registre des mariages A.

N° 189
Kählen et Boccagny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kählen, Emile, domestique
de Saint Etienne (C^{tes} de Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Henri Frédéric Kählen et de Marie Louise Julie Flückiger,
célibataire
né à Lausanne le quatorze Juin mil huit cent cinquante-un

et

2. Boccagny, Françoise-Louise, cuisinière,
de Crevins (Haute-Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Antoinette Boccagny et de _____
célibataire
née à Crevins le neuf Septembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Etienne, Crevins & Lausanne, les deux, trois et dix
sept mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kählen Emile
Françoise Boccagny

des témoins :

François Pitregrani
Henri Olivier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Etienne, Crevins & Lausanne
Consentement de la mère de l'épouse
Actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Etienne au Département
de Justice & Police

1879

N° 190

Koltzer soit Kolster et
Berger née Vallotton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Koltzer soit Kolster, Frédéric Auguste-Emile-Theodore, musicien,**
de Weimar (Saxe) domicilié à Lausanne
fils de Charles Louis Koltzer, soit Kolster — et de Charlotte Francisca Christiane née Solbisky
célibataire,
né à Weimar le dix-huit Décembre mil huit cent cinquante-neuf.

et
2. **Berger née Vallotton, Louise-Henriette,**
de Ecleppens, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Marc Vallotton et de ^{Jenny Panhard} Charlotte Francisca Christiane née Solbisky,
veuve de Marc Louis Isaac Vincent Berger dès le onze Mai mil huit cent septante-huit,
née à Lausanne le huit Mars mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Weimar, Ecleppens & Lausanne, les deux six & sept Août
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. à la onzième ligne lise Jenny Panhard.

Signatures

des époux :

Auguste Kolster
Henriette Berger

des témoins :

Chapuis
Adamina

L'officier de l'état civil :

Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication, Déclaration consulaire,
Permis du Département de Justice & Police
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarraz au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 191
Fontenelle & Todd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fontenelle, Victor-Georges, employé
de Tours (Indre & Loire) France, domicilié à Lausanne,
fils de Louis Fontenelle et de Louise Augustine Collinet,
célibataire
né à Tours le vingt Novembre mil huit cent cinquante un.

et

2. Todd, Rosa,
de Omnidittel (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Christian Todd et de Ulrike Leu
célibataire
née à Melchnau (Berne) le vingt dix Août mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Tours, Indre & Loire, les un deux & trois Août mil
huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fontenelle
Rosa Todd
J. C. Todd

des témoins :

H. Fontenelle
E. Caray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Biglen (ami) au Départe-
ment de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration consulaire
Papiers du Département de Justice & Police

1879

N^o 192
Wissa-Galliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent
septante-neuf, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wissa, Marc-James François, _____ Pasteur, _____
de Morges & Chazmay (Griboung) _____ domicilié à Bevaux (Menchabiel) _____
fils de Henri Hector Wissa _____ et de Louise Adèle née Vitéz _____
célibataire _____
né à Lignerolles _____ le douze Aout mil huit cent cinquante-un _____

et
2. Galliard, Mathilde, _____
de Dyon & Tolochenaz _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Louis Galliard _____ et de Anne Marie Vulliamin _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le cinq Décembre mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Morges, Chazmay, Dyon, Tolochenaz, Bevaix &
Lausanne, les dix-neuf Juillet mil huit cent septante-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Wissa
M. Galliard
J.-d. Galliard
Georg. F. Hall

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Bevaix

des témoins :

P. Debaralle
L. Galliard
L'officier de l'état civil :
J. Bernand Dubof

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bevaix, Morges, Dyon & Morges

Registre des mariages A.

N^o 103
Verdan et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Verdan, Louis-Gustave, négociant en grains,

de Neuchâtel et de Sugiez (Freibourg) domicilié à Lausanne,

filz de Gustave Louis Verdan et de Augustine née Couvoisier-Clément,

célibataire,

né à La Chaux-de-Fonds le vingt-six Janvier mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Rochat, Jeanne-Marie-Hélène, modiste,

de L'abbaye et du Lieu, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Charles Samuel Rochat et de Louise Susanne Vincent,

célibataire,

née à Lausanne le six Aout mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Sugiez, L'abbaye, Le Lieu & Lausanne, les sept
huit et neuf Aout mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gustave Verdan
Hélène Rochat

des témoins :

Alexandre Courvoisier
Julien Couvoisier

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Papiers présentés :

Certificats de publication de Neuchâtel
Sugiez, L'abbaye, Le Lieu & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neuchâtel, Motiers, L'abbaye &
Le Lieu

1879

N° 194.

Debèlaz & Décorterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Debèlaz, Samuel**, Employé de Bureau,
de Fey domicilié à Lausanne
fils de Jean Frédéric Debèlaz et de Louise Debèlaz née Pochat,
célibataire
né à Orbe le onze Mai mil huit cent quarante-sept.

et
2. **Décorterd, Hélène**, Couturière,
de Essertes domiciliée à Lausanne
fille de Jean Daniel Décorterd et de Jeanne Rose Nicod née Carvin
célibataire
née à Vulliam le neuf Mars mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Fey, Essertes & Lausanne, le vingt & vingt trois cent
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Debèlaz
Hélène Décorterd

des témoins :

M^{me} Margot
Jean Corbar

L'officier de l'état civil :

H. Bernand Aubry

Papiers présentés :

Certificats de publication de Essertes (Oron)
Fey & Lausanne
Actes de naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey & Oron

Registre des mariages A.

N^o 195.
Sambuc & Lochmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sambuc, Paul-Louis-Théophile-Victorien, négociant,
de Toulouse _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jules Théophile Sambuc, _____ et de Augustine Louise Charlotte née Francillon,
veuf de Emilie née Pellis âgé de vingt-neuf juillet mil huit cent septante-huit, _____
né à Lausanne _____ le trois Mai mil huit cent trente-deux, _____

et
2. Lochmann, Fanny, _____ sans profession, _____
de Zurich _____ domiciliée à Zurich, _____
fille de Frédéric Lochmann _____ et de Anne Marie Dier, _____
célibataire _____
née à Fribourg _____ le vingt Août mil huit cent cinquante-un, _____

Les publications ont eu lieu à Toulouse, Zurich & Lausanne les vingt-deux, vingt-trois
& vingt-un Août mil huit cent septante-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Th. Sambuc H. J. Terry N. Allier

Fanny Lochmann Mary Dier Ch. Ruchonnet

Elise Hermann
Pauline Crozier

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés : H. Lochmann

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication - Déclaration consue

officiers de l'état civil de

laire & Permis au Département de _____

Zurich & au Département de _____Justice & Police _____Justice & Police _____

1879

Registre des mariages A.

N° 196
Will & Penneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Will, Edouard-Henri, _____ Instituteur,
de Sainte Croix _____ domicilié au Mont sur Lausanne,
fils de feu André Will, _____ et de Madame Sieber, _____
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-quatre, _____

et
2. Penneveyre, Valérie-Marie-Suzette, _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Chailly, _____
fille de Louis Daniel Penneveyre _____ et de Françoise Marianne Genoux, _____
célibataire, _____
née à Chailly (Lausanne) _____ le sept Août mil huit cent cinquante-cinq, _____

Les publications ont eu lieu à St Croix au Mont & Lausanne, les treize, quatorze &
seize Août mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Will
Marie Penneveyre

des témoins :

Sophie Soudet, R. Garrel
Thérèse

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'état Civil de Romanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & St Croix.

Registre des mariages A.

No 197
Cavin & Desmeules
née Gerrenay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cavin, Pierre, Agriculteur

de Vulliens domicilié à Lausanne,

filz de Jean Louis Cavin et de Jeanne Marie née Chappuis, sa femme,
célibataire

né à Vulliens le neuf Octobre mil huit cent trente-huit

et

2. Desmeules née Gerrenay, Jeanne Madelaine, agricultrice

de Rozzaz domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Daniel Gerrenay et de Jeanne Esther Michot, sa femme
divorcée de Jean Pierre Desmeules, dès le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-quatre

née à Corcelles le treize Avril mil huit cent vingt-neuf

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Rozzaz et Lausanne, les neuf dix Mai mil
huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Cavin
Madelaine Desmeules

des témoins :

Edmond
Julien Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Papiers présentés :

Certificats de publication de Vulliens Rozzaz

Lausanne - acte de divorce de l'épouse

Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles Mézières

1879

N° 198

Delédevant et Amiguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delédevant, Jules-Henry, Commis de Magasin,
de Bettens domicilié à Lausanne,
fils de Jean Henry Delédevant et de Marie Suzanne Sèchard,
célibataire
né à Bettens le vingt-huit Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Amiguet, Louise-Fanny, Cuisinière,
de Ollon domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre Louis Amiguet et de Marie Elise Pittet,
célibataire
née à Chesières (Ollon) le dix-neuf février mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Bettens, Ollon & Lausanne les vingt & vingt-trois
deux mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Delédevant
Louise Amiguet
Marianne Amiguet
Sophie Amiguet

Papiers présentés :

certificats de publication de Bettens (Sullens)Ollon & Lausanne

Actes de naissance des Epoux

des témoins :

Auguste Delédevant
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Sublet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens & Ollon

Registre des mariages A.

N^o 199
van Muyden & Motel-fatio

8-89

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. van Muyden, Charles-Auguste-Berthold, avocat
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Charles Henri Théodore Frédéric van Muyden et de Caroline Amélie Elisabeth Augusta Sautee,
célibataire,
né à Benmont sur Chéserex, le quinze Juin mil huit cent cinquante-deux (1852)

et
2. Motel-fatio, Jane-Émilie-Caroline,
de St Saphorin, Veroy & Chardonne, domiciliée à Lausanne,
fille de Arnold Motel-fatio et de Charlotte Pauline Marianne Louise Curched,
célibataire,
née à Paris 1^{er} arrondissement le dix Juin mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin, Veroy & Chardonne le quinze
et seize Août mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

B. van Muyden et J. Motel-fatio
H. Maymies A. van Muyden
F. van Muyden Th. van Muyden
L. Maymies W. Müller

J. P. P. P.
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Lausanne, St Saphorin

Veroy & Chardonne

Actes de naissance des Epoux

St Saphorin à Chexbres, Veroy &

Cobriet

1879

N° 200

Colliez et Gonvers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Colliez, Marc-Henri**, Valet de Chambre,
de Rougemont domicilié à Lausanne,
fils de Jean Marc Colliez et de Jeanette Sophie Deschamps,
célibataire,
né à Bex le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. **Gonvers, Louisa-Denise**, Cuisinière,
de Lussy domiciliée à Lausanne,
fille de Jacques Louis Christian Gonvers et de Julie Eugénie Voruz,
célibataire,
née à Moudon le trois Janvier mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Rougemont à Lussy & à Lausanne, les vingt, vingt
deux & vingt trois Août mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Henri Colliez
Louisa Gonvers
Marie Bussy

des témoins :

Paul Bonnot
G. Guye

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rougemont
Lussy & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Rougemont & Villars & yens

Registre des mariages A.

N° 201
Mitterhoffer & Schneider

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mitterhoffer, Paul-Jean-Antoine, agent de Chemin de fer
de Fribourg domicilié à Lausanne
fils de Henri Joseph Valentin Mitterhoffer et de Antoinette Hartmann,
célibataire,
né à Fribourg le vingt-six Mai mil huit cent quarante-cinq

et
2. Schneider, Anne-Louise, sans profession,
de Conterin (Canton de Fribourg) domiciliée à Lausanne
fille de Marquerite Schneider, et de _____
célibataire
née à Fribourg le dix Juillet mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Conterin & Lausanne, les dix et treize
Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
P. Mitterhoffer
L. Schneider

des témoins :
[Signature]
[Signature]
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication de Fribourg
Barbèche-Conterin & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Fribourg & Barbèche

1879

N° 202

Odot et Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Odot, François-Auguste-Marc-Louis, Pharmacien,**

de Mennaz _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de François Henri Odot _____ et de Elisabeth Buffy, sa femme, _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le douze février mil huit cent cinquante-un _____

et

2. **Rouillet, Marie,** _____ sans profession, _____

de Champvent _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jean Marc Gabriel Albert Rouillet et de Fanny Elise Polatpierre, sa femme, _____

célibataire, _____

née à Beuchâtel _____ le vingt dix Juin mil huit cent cinquante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Mennaz, Champvent & Lausanne, les quatre et six
Septembre mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug Odot
Marie Rouillet

des témoins :

Ch Barbaz
San Decedea

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificat de publication de Mennaz Champ-

vent & Lausanne _____

Actes de naissance des Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champvent & Vufflens-le-Château _____

Registre des mariages A.

N^o 203
Würgler a Liard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Würgler, Jean Rodolphe, Commissaire de Police
de Schmidrud, Canton d'Argovie, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Jacob Würgler et de Marie Meyer, sa femme,
veuf de Henriette née Hermann, dès le dix-neuf Novembre mil huit cent septante-trois,
né à Roggwyl (Berne) le treize Octobre mil huit cent trente-cinq.

et
2. Liard, Nancy, femme de Chambre,
de Villars-Mendraz domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Daniel Liard et de Louise née Cavin, sa femme,
célibataire,
née à Steyvers le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Schmidrud, Villars-Mendraz & Lausanne, les quatre,
dix et neuf Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
J. Würgler
Nancy Liard

des témoins :
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Schmidrud & St Cerges

1879

N° 2011

Dussette & Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Dussette, Maurice-Samuel-Julien, Charpentier, de Renens domicilié à Lausanne, fils de François Louis Dussette et de Jeanne Louise Benoitte Kohly, célibataire, né à Lausanne le onze Juin mil huit cent cinquante-six.

et
2. Marti, Marie Julie, Plieuse, de Mullen, Beve, domiciliée à Lausanne, fille de Marc Louis Marti et de Anne Françoise Anatolie Marti, célibataire, née à Lausanne le sept Décembre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Renens, Mullen & Lausanne, les vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Dussette Maurice
Julie Marti

Auguste Dillenbach
Theodor Assinot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificat de publication de Renens (Remanel)

Mullen & Lausanne

Actes de naissance des époux

Remanel Erlich

Par jugement rendu le 8 mai 1884 (mil huit cent quatre-vingt-quatre) le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce en vertu de l'article 103 B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil & le mariage. Le divorce a été prononcé contre l'époux. Lausanne, le 31 mai 1884 L'offi de l'état civil: [Signature]

N° 205
Mignot et Pièce née
Corvat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mignot, Henri-Marc-Louis, Plâtrier-Peintre,
de Prilly domicilié à Lausanne,
fils de François Paul Mignot et de Jeanne Marguerite Ducrot,
célibataire
né à Lausanne le vingt-cinq octobre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Pièce née Corvat, Marie-Françoise Louise,
Blanchisseuse
de Bevaux domiciliée à Lausanne
fille de Jean Pierre Louis Corvat et de Jeanne Marie Blaise de femme
veuve de Henri Gabriel Pièce, dès le treize février mil huit cent septante-un
née à Lausanne le onze Juin mil huit cent trente-huit

Les publications ont eu lieu à Prilly, Bevaux & Lausanne, les vingt-neuf Juillet
& deux Août mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mignot
Marie Pièce

des témoins :

L. Ducrot
Paul Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès du mari de l'Épouse
Actes de naissance des Époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Bex

1879

N° 206.

Thomas & Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Thomas, Marc, laïc,
de Fey domicilié à Fey
fils de Jean Pierre Thomas et de Jeanne Louise Vauthey, sa femme,
célibataire,
né à Fey le vingt-deux Juin mil huit cent quarante-cinq.

et
2. Jaunin, Julie,
de Fey et Villars-le-Cerrois, domiciliée à Fey,
fille de David Jaunin et de Jeanne Marie Thomas, sa femme,
célibataire,
née à Fey le dix-neuf Novembre mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Fey et à Villars-le-Cerrois le treize Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Thomas
Julie Jaunin

des témoins :

A. Jaunin
Jules Bissac

L'officier de l'état civil :

J. L. L...

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'offr de l'Etat Civil de
Fey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey & Echallens

Registre des mariages A.

N° 207
Gautschy & Gyr

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gautschy, Emile-Daques, Opticien,
de Reinach, Canton d'Argovie domicilié à Lausanne,
fils de Jacob Gautschy et de Jeanne Rose Brun, sa femme,
célibataire,
né à Yevy le premier Juillet mil huit cent cinquante-trois.

et
2. Gyr, Louise-Elisabeth-Emma,
de Uster, Canton de Zurich domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Henri Gyr et de Louise Elisabeth Genillat, sa femme,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-un Mai mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Reinach, Uster & Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit
et trente Aout mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Emile Gautschy
Emma Gyr

des témoins :
Johy
Edouard Gautschy

L'officier de l'état civil :
Edouard

Papiers présentés :
Certificats de publication de Reinach,
Uster & Lausanne,
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Reinach & Uster

1879.

N° 203.

Gorgetal et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En date du 25 Septembre 1884
le Conseil d'Etat a ordonné la
rectification de l'acte ci-contre en ce
sens qu'aux mots "de Boudry" lui
d'origine de l'époux doivent être
ajoutés les mots "et de Neuchâtel"
Lausanne, le 30 Septembre 1884
l'off. de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorgetal, Charles-Frédéric, Horloger,
de Boudry ^{et de Neuchâtel} Canton de Neuchâtel, domicilié à Lausanne
fils de Charles Frédéric Gorgetal et de Jeanette Adine Kaufmann,
célibataire,
né à Genève le vingt-deux Novembre mil huit cent quarante

et
2. Gindroz, Julie-Fanny-Emma, Cuinière,
de Poliez-Pittet et de Bottens domiciliée à Lausanne,
fille de Daniel Louis Gindroz et de Françoise Berniette Vitzoz,
célibataire,
née à Poliez-Pittet le dix-huit Aout mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Boudry, Poliez-Pittet, Bottens et Lausanne, les vingt
et vingt-trois Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Gorgetal
Emma Gindroz

des témoins :

Alphonse
Henri Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Boudry, Poliez-
le-Grand, Bottens et Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Boudry et Bottens

Registre des mariages A.

N° 209

Von Maxthausen-Carnitz
de Palézioux dit Falconnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Von Maxthausen-Carnitz, Adolph-Neri-Charles-Nerman-Friedora
Chambellan au Duc de Hesse Darmstadt,
de Paderborn (Westphalie) domicilié à Paderborn
fils de Ludwig Adolph Carl Von Maxthausen-Carnitz et de Eleonore Julie née Schwartz
veuf de Nicoline Louise Henriette Friederike née Von Shaden dès le 1^{er} février 1800 septante-quatre
né à Paderborn le cinq Mars mil huit cent rente-cinq

et
2. de Palézioux dit Falconnet, Rose-Julie-Ernestine-Adelaïde
de Vevey domiciliée à Lansanne
fille de James Dolben de Palézioux dit Falconnet et de Thérèse née Koch
célibataire
née à Frankfort le quatorze février mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Paderborn, Vevey & Lansanne, le vingt septembre mil
huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Adolph von Maxthausen-Carnitz Guig de Palézioux dit F.
Adelaïde de Palézioux dit Falconnet Jules Corbier
Thérèse de Palézioux dit Falconnet
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Déclaration Consulaire _____

Permis du Département de Justice & Police _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vevey & au Département de
Justice & Police

N° 210

Meyer & Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meyer, Joseph, Jardinier,

de Wohlen, Canton d'Argovie, domicilié à Lausanne

filz de Léonard Meyer, et de Marquétte née Luthy, sa femme

célibataire

né à Wohlen le treize Novembre mil huit cent cinquante-un

et

2. Ammann, Marie-Verena, Cuisinière,

de Boswil, Canton d'Argovie, domiciliée à Lausanne

filz de Joseph Ammann et de Anne Marie Giger, sa femme

célibataire

née à Boswil le vingt-six Novembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Boswil & Lausanne, les vingt-six et vingt-sept
Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Meyer
Marie Verena Ammann

des témoins :

Robert Hammerberg
Kaspar Zuber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wohlen, Boswil

& Lausanne

Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wohlen & Boswil

Registre des mariages A.

N^o 211
Würl & Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Würl, Rodolphe,** Jardinier,
de Kloten, Canton de Zurich, domicilié à Lausanne,
fils de Rodolphe Würl et de Elisabeth Binder, sa femme,
célibataire
né à Kloten le quatorze Avril mil huit cent cinquante-deux.

et
2. **Braun, Sophie-Pauline,** Cuisinière,
de Veihingen en Wurtemberg, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Guillaume Braun et de Catherine Elisabeth Scheuffeler, sa femme,
célibataire
née à Veihingen le cinq Avril mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Kloten, Veihingen & à Lausanne, les dix, treize et
quinze Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Würl
Sophie Braun

des témoins :

Jacques St.
Hendrik Beck

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication des Epoux à Kloten
Veihingen & Lausanne
Actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Kloten & Veihingen par le
Département de Justice & Police

1879

Registre des mariages A.

N^o 212
Capellino & Penev

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Capellino, Félix Antoine**, Cypographe,
de Turin, Italie, domicilié à Lausanne,
fils de Bartholomy Capellino et de Gabrielle Alotto, sa femme,
veuf de Marie Thérèse Julie Camille Della-Casa, dès le dix-sept avril mil huit cent septante-huit
né à Turin le seize Janvier mil huit cent trente-un

et
2. **Penev, Sidonie**, sans profession,
de Gex (Ain, France) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Antoine Penev et de Jeanne Susanne née Pennevent,
célibataire
née à Lausanne le douze Septembre mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Turin, Gex et Lausanne, les treize quatorze et vingt-un
Septembre mil huit cent septante-neuf, ainsi qu'au consulat d'Italie à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Antoine Capellino
Sidonie Penev

des témoins :

Jules Corbat
Jules Penev

L'officier de l'état civil :

J. Penev

Papiers présentés :

Certificats de publication - Déclaration
consulaire, Permis du Département de Gex
Actes de naissance, actes de décès de la femme de l'époux
et de la mère de l'épouse - consentement du père

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 213
de Siebenthal et Desponde

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. De Siebenthal, François-Jean-Samuel, Coureur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean François Samuel de Siebenthal et de Jeanne Brot, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quinze août mil huit cent cinquante-six

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Desponde, Uranie-Florence-Caroline, Cuisinière
de Lussey domiciliée à Lausanne

Lieu d'origine et de domicile :

fille de Jeanne Louise Fanny Desponde et de

Noms des parents :

célibataire

Etat civil :

née à Lussey le six Janvier mil huit cent cinquante-cinq

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lussey & Lausanne, les trois, quatre et
cinq Juillet mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François de Siebenthal
Uranie Desponde

des témoins :

Antoine Desponde
Jules Cosset

l'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gessenay
Lussey & Lausanne.
Actes de naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay & La Barcaré

1879

N° 214

Gros et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Gros, Jules,** _____ *ferblantier,*
de Carouge, Canton de Genève, _____ domicilié à Villeneuve, ci devant à Clarens,
fils de Françoise Laurence Gros _____ et de _____
célibataire, _____
né à Carouge (Genève) _____ le sept avril mil huit cent cinquante-six. _____

et
2. **Mayor, Sophie,** _____ *Lingère,*
de Chatelard _____ domiciliée à Clarens _____
fille de François Jules Ferdinand Mayor _____ et de Marie Louise née Favre _____
célibataire, _____
née à Clarens _____ le quatre Novembre mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Carouge, Chatelard, Clarens Villeneuve, les deux, quatre et six
septembre mil huit cent septante-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Gros
Sophie Mayor

des témoins :

Jules Corbary
Louis Bagnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication ~ autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Villeneuve

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Carouge (Genève) Villeneuve & Montceux

Registre des mariages A.

Suter N° 215
Sutter & Lauener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sutter, Benedict, tennelier
de Schnettwyl (Solence) domicilié à Lausanne
fils de Samuel Sutter et de Maria née Sutter
célibataire

né à Schnettwyl le vingt-quatre mai mil huit cent quarante-neuf

et

2. Lauener, Barbara, Blanchisseuse
de Lauterbrunnen, Canton de Berne domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Lauener et de Marguerite née Bischoff
célibataire

née à Lauterbrunnen le quatre août mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Schnettwyl, Lauterbrunnen & Lausanne les vingt-cinq & vingt-sept Septembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benedict Sutter
Louise Sutter

des témoins :

P. Gigase
Henri Barry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lauterbrunnen & Schnettwyl

Papiers présentés :

Certificats de publications de Schnettwyl
Lauterbrunnen & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

RECTIFICATION

Par décision du 19 novembre 1955
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
"Sutter" soit orthographié :

"SUTER"

Lausanne le 20 novembre 1955
L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de
justice et police à Lausanne et
aux offices de l'état civil de Schnett-
wyl et Lauterbrunnen.

1879

N° 216

Rey et Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rey, Constant, Employé de Bureau,
de Fozel sur Lucens domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Moïse Rey et de Jeanne Marie Louise Carrard,
célibataire,
né à Courkistes le seize Mars mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Villard, Léonie-Emilie, sans profession,
de Dailens domiciliée à Essertines sur Yverdon,
fille de Charles Felix Villard et de Jeanne Marie Pitter,
célibataire,
née à Dailens le dix-huit Avril mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Fozel, Dailens, Lausanne et Essertines, le vingt-sept
Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rey
Léonie Villard

des témoins :

H. G. ...
M. ...

L'officier de l'état civil :

J. ...

Papiers présentés :

Certificats de publication de Fozel, Dailens,
Essertines & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Vuarrens & Sullens

Registre des mariages A.

N^o 217
de Siebenthal et Honesta

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. de Siebenthal, François-Louis, Appareilleur
de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lansanne
fils de Pierre François de Siebenthal et de Jeanne Marguerite Veillon dit Meyer
célibataire
né à Bea le huit mai mil huit cent cinquante-dix

et
2. Honesta, Caroline, Cuisinière
de Langdorf, Canton de Thurgovie, domiciliée à Lansanne
fille de Maria Caroline Honesta et de
célibataire
née à Bale le vingt-six Avril mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Langdorf & Lansanne, les quatre-vingt-dix Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François de Siebenthal
Caroline Honesta

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corber
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gessenay Langdorf
& Lansanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Gessenay - Finnenfeld

Par jugement rendu le 7 Juillet
1904 déclaré exécutoire le 9 Septembre
suivant, le Tribunal civil du district de
Lansanne a dit ont pour le divorce le
mariage inscrit ci-dessus
Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 101 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874
Lansanne le 17 Septembre 1904
L'off. de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Perret & Ravey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Perret, Charles-Auguste**, Jardinier,
de Essertines près Vuarrens domicilié à Lausanne
fils de Jules Emile Perret et de Susanne Louise née Regamey
célibataire,
né à Avanches le neuf avril mil huit cent quarante-huit.

et

2. **Ravey, Elise-Louise-Susanne**, Lingère,
de Vallegres sous Rances domiciliée à Pully,
fille de Louis Ravey et de Jeanne Marie Sivet, sa femme,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Vallegres s/Rances, à Pully & à Lausanne, les dix-
huit, dix-neuf et vingt Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Perret
Susanne Ravey

des témoins :

Eugène Barrand
Auguste Sigorin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Essertines Vallegres
Pully & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vuarrens, Baulmes & Romanel

N^o 219
Dufaux & Brouzoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dufaux, Henri, Gypsière
de Chatelard (Montreux) domicilié à Lausanne
fils de Vincent Ferdinand Dufaux et de Janne Susanne Perrin
célibataire
né à Lausanne le quinze Juillet mil huit cent quarante-cinq

et
2. Brouzoz, Sylvie-Marie, Peupsière
de La Chapelle d'Abondance (Savoie) domiciliée à Lausanne
fille de Marquise Brouzoz née Duparquier et de
célibataire
née à Evouettes en Valais le dix Janvier mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Chatelard, La Chapelle & Lausanne, les vingt-neuf
Septembre, quatre et cinq Octobre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dufaux
Sylvie Brouzoz

des témoins :

Geanjaquet Ulysse
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chatelard & La Chapelle
Lausanne - Contentement de la mère de
l'épouse - Actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux au Département de
Justice & Police

N^o 220

Novetaz et Hurni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent
septante-neuf, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Novetaz, Auguste-Abram,** _____ Cafetier,
de Cully et Lutry _____ domicilié à Lausanne _____
fils de François Louis Novetaz _____ et de Henriette Lucile Dusserre, sa femme
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le premier Septembre mil huit cent cinquante-un _____.

2. **Hurni, Hélène,** _____ et _____ sans profession _____
de Golaten, Canton de Berne, _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Samuel Hurni _____ et de Jenny Loyet, sa femme _____
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-sept _____.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Golaten & Lausanne, les vingt-cinq et vingt-
sept Septembre mil huit cent septante-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Novetaz
Hélène Hurni

des témoins :

Sel Hurni
Karol Schmitt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cully, Lutry
Golaten & Lausanne _____
Actes de naissance des Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Kezgers _____

N° 221

Bonjour et Gmelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bonjour, François-Louis-David, Tourneur de Blenay domicilié à Lausanne, fils de Jean François Bonjour et de Jeanne Henriette Elise Longchamp, célibataire né à Lausanne le dix-huit août mil huit cent cinquante-quatre,

et
2. Gmelin, Denny-Aline, Sans profession, de Corsier & Vevey domiciliée à Lausanne, fille de Jean Louis Gmelin et de Jeanne Esther née Dreyfous, célibataire, née à Chardonne le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Blenay, Corsier Lausanne, les seize, vingt & vingt sept Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Bonjour
Aline Gmelin

des témoins :

Jean Urech
La Gmelin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Blenay, Corsier Lausanne
Actes de naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Léger & Corsier

1879

N° 222

Légeret & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Légeret, Jean-Théophile**, Cafetier,
de Chevres domicilié à Duchy sous Lansanne,
fils de Jean Rodolphe Légeret et de Christine Kaldi
célibataire,
né à Vevey le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-trois

et

2. **Martin, Marie-Delphine-Thérèse**, sans profession,
de Nice (Alpes-Maritimes) France, domiciliée à Duchy sous Lansanne
fille de Augustin Martin et de Elisabeth Martin,
célibataire,
née à Nice le quatorze Mai mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chevres, à Nice & à Lansanne les quatre & cinq
Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Théophile Légeret
Delphine Martin

des témoins :

J. Dumis
H. F. 1879

M. Rufinact

L'officier de l'état civil :

J. Rufinact

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication - actes de naissance
des Epoux - Acte de décès de la mère de
l'Epouse & consentement du père

officiers de l'état civil de

Chevres - au Département
de Justice & Police

N^o 223
Despland et Penleloup

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Despland, Louis-Samuel, maître d'hôtel,
de Grandson domicilié à Lausanne,
fils de François Louis Despland et de Hennette Catherine Guilloud,
veuf de Marie Despland née Meignier, dè le treize Octobre mil huit cent septante-deux
né à Fontaines le sept août mil huit cent trente-cinq

et
2. Penleloup, Louise-Victoire-Elise, profession,
de Penthalar et de Bremblens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François André Théodore et de Élaine Louise Victoire Grand
célibataire,
née à Morges le deux Décembre mil huit cent trente-quatre

Les publications ont eu lieu à Grandson, à Penthalar, à Bremblens & à Lausanne,
les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept Septembre 1800 septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Les Despland
Elise Penleloup

des témoins :

François Epars
A. Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Actes de naissance des Epoux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grandson, Lomay & Cossigny

Par arrêt du Tribunal Civil du
District de Lausanne en date du
28 Janvier 1880 le mariage
ci-contre a été dissous par le divorce
en vertu des articles 45 & 47 de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874
sur l'Etat Civil & le mariage
Inscrit sur l'invitation du
Département de Justice & Police
le 21 février 1880.
L'off. de l'Etat Civil :
[Signature]

1879

N^o 224
Küttimann & Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Küttimann, Jacob, _____ négociant,
de Guntalingen, Canton de Zurich, _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Küttimann _____ et de Elisabeth Kappeler, _____
célibataire, _____
né à Guntalingen _____ le premier août mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. Witz, Marie-Benedikta, _____ sans profession,
de Soleure _____ domiciliée à Nyon, avant à Yverdon, _____
fille de Franz Joseph Witz _____ et de Maria Anna Bernhart, _____
célibataire, _____
née à Soleure _____ le vingt-un Mars mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Guntalingen, Soleure, Nyon, Yverdon & Lausanne, les
trois et quatre octobre mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Küttimann
Marie Witz

des témoins :

Jos. Faisa
Rob. Konec

L'officier de l'état civil :

J. Renier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Guntalingen,
Soleure & Lausanne. Actes de
naissance des Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guntalingen & Soleure _____

N° 225.

Christinat et Mutzenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :


Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Janvier 1886, déclaré exécutoire le 9 avril suivant, le Tribunal Civil du District d'Yverhois a ditons par le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'Épouse en vertu de l'article 147 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Lausanne, le 22 avril 1886. L'off: de l'Etat Civil: 

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Christinat, Emile, Charpentier,

de Chatrey domicilié à Lausanne,

fil de Louis Christinat et de Marquétite née Serransaz,

célibataire

né à Chatrey le vingt-cinq Juillet mil huit cent cinquante-six.

et

2. Mutzenberg, Julie, sans profession,

de Faulensee, Commune de Spiez (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,

filie de Marie Susanne Mutzenberg et de _____

Célibataire,

née à Vevey le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Chatrey, Spiez & Lausanne, les onze & treize Octobre

mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

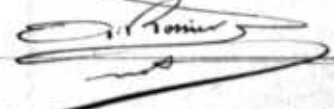
des époux :

Emile Christinat
Julie Mutzenberg

des témoins :

Hermann Amélie münster
Auguste Dillubach

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Chatrey, Spiez & Lausanne

Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Constantine & Spiez

1879

no 226
Cuézel et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuézel, Louis-Elie, agriculteur,
de Villars Sainte Croix domicilié à Mex
fils de Georges Louis Antoine Frédéricich et de Jeanne Louise Golay sa femme,
célibataire,
né à Mex le trois Aout mil huit cent cinquante-deux.

et
2. Favre, Jenny-Adèle, sans profession,
de Villars sous Vers domiciliée à Lausanne,
fille de Marc David Favre et de Marquise Passet sa femme,
célibataire,
née à Villars s/ Vers le vingt Janvier mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Villars-S^{te} Croix, Villars-s/Vers, Mex & Lausanne, les
vingt & dix Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Elie Cuézel
Jenny Adèle Favre

des témoins :

Henri Hügli
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication autorisation de
l'officier de l'état civil de Sullens
actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens Villars s/ Vers & Bussigny

Registre des mariages A.

N^o 227
 Aviolat et Angéloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - Octobre mil huit cent
septante - neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Aviolat, Eugène-Louis, Valet de Chambre,
 de Ormont - Dessous, domicilié à Lausanne,
 fils de françois Rodolphe Louis Jules et de Anne Louise Henriette Cassat,
~~célibataire~~ de Marie née Schieos, de le vingt-cinq Avoil mil huit cent septante,
 né à Lausanne le vingt-un Octobre mil huit cent quarante-dix.

et
 2. Angéloz, Lydie-Julie, femme de Chambre,
 de Corminboeuf, Canton de Fribourg domiciliée à Lausanne,
 fille de Gaspard Angéloz et de Félicité née Waeber,
 célibataire
 née à Corminboeuf le premier Octobre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, Corminboeuf & Lausanne, les
trois & quatre Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Eugène Aviolat
Lydie Angéloz

des témoins :

Louis Faber
Jules-Carlins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication des Ormonts-Dessous,
Corminboeuf & Lausanne. Actes de naissance Ormont Dessus & Corminboeuf
Actes de décès de la première femme de l'Époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Par jugement rendu le dix
 sept mai mil huit cent qua-
 tre vingt quatre, déclaré dé-
 finitif et exécutoire le vingt-
 trois novembre suivant, le
 Tribunal civil du district de
 Yveroy a débouté par le divorce
 le mariage inscrit ci-contre.
 Le divorce a été prononcé contre
 la demanderesse en vertu de
 l'article 47 de la loi fédérale du
 24 décembre 1874.

Lausanne, le 3 décembre 1894.

L'officier de l'Etat civil:

[Signature]

№ 228
Maier Krieger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maier, Jean, Cordonnier

de Schwaikeheim en Wurtemberg domicilié à Lausanne

fil de Jacob Maier et de Veronika née Lide, sa femme

célibataire

né à Schwaikeheim (Wurtemberg) le vingt-cinq Juin mil huit cent quarante-cinq

et
2. Krieger, Marie-Joséphine, Cordonnière

de Grosswangen, Canton de Lucerne domiciliée à Lausanne

fille de Kandie Krieger et de Aloïse Willmann

célibataire

née à Kottwyl-Ettswyl (Lucerne) le vingt-huit Octobre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Schwaikeheim, Grosswangen & Lausanne, les treize
dix-huit et vingt-un Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Maier
Josephine Krieger

des témoins :

Rodolphe Giberli
Gleyin Oberduroc

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Schwaikeheim

Grosswangen & Lausanne - Déclaration

Consulaire & Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grosswangen & au Département

de Justice & Police

Suivant acte reçu A. Koller, notaire
à Lausanne, le sept décembre mil
huit cent quatre-vingt-dix sept, la
famille Maier Krieger a acquis la
bourgeoisie de la commune de Lausanne
Intéressé avec l'autorisation du Dép^t de
Justice & Police le 3 janvier 1898
L'Officier de l'Etat civil:



Registre des mariages A.

N^o 229
Dupaquiez & Esdeiva

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupaquiez, Pierre-Joseph-Tobie-Félix, Docteur - médecin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Le Paquier, Canton de Fribourg, domicilié à Cully

Noms des parents :

fil de Joseph Dupaquiez et de Joséphine née Corboz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bulle le quinze Mars mil huit cent quarante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Esdeiva, Marie-Josephine-Adelaïde, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Le Cret & Mauls, Canton de Fribourg domiciliée à Bulle

Noms des parents :

fille de François-Joseph Esdeiva et de Marie-Collatte-Brigitte Mucith

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bulle le quatorze Mai mil huit cent quarante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, au Cret, à Mauls, Le Paquier, Bulle & Cully les quinze, seize et dix-huit Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Dupaquiez
M. Esdeiva

des témoins :

Vasquier
Esdeiva

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & anticipation de l'officier de l'Etat Civil de Cully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Cret, Gruyères, Bulle & Sales.

1879

n° 230
 Piquet et Kennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Piquet, Auguste-Aimé**, Membre
 de Genève et du Chérit domicilié à Bortens,
 fils de Fanny Piquet, fille elle-même et de Pierre Etienne Piquet,
 Célibataire,
 né à Lucinges en Savoie le premier Novembre mil huit cent cinquante-quatre,

et
 2. **Kennard, Denny**, Regente
 de Cugy & Boulens domiciliée à Cugy,
 fille de Jean François Kennard et de Jeanne Marie Louise née Chatelan,
 célibataire,
 née à Cugy le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Genève, Chérit, Cugy, Boulens & Bortens les vingt sept, trente, trente-neuf et deux Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Piquet
 Fanny Kennard

des témoins :

Louis Regamey
 Jules Cosserat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
 de l'officier de l'état civil de Bortens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bortens, Brassus, Genève, St
 Cierges & le Sentier

N^o 231
Jeanjaquet et Mäder

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jeanjaquet, Ulysse, Mécanicien,
de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Lausanne
fils de Frédéric Ulysse Jeanjaquet et de Marie Emilie Benchoz
célibataire
né à Couvet le quatre Avril mil huit cent cinquante-sept

et
2. Mäder, Anna-Maria, Cuisinière,
de Buchslen & Lutigen (Freiburg) domiciliée à Lausanne
fille de Samuel Mäder et de Elisabeth Merz sa femme
célibataire
née à Buchslen le dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Couvet, Neuchâtel, Buchslen, Lutigen et Lausanne
les trente Septembre, quatre & cinq Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jeanjaquet Ulysse
Marie Mäder

des témoins :
Henri Tuffaux
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
Certificats de publication de Couvet, Neuchâtel
Buchslen Lutigen & Lausanne et actes de
naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Couvet, Neuchâtel, Motal
Buchslen

1879

n° 232

Jorzevel et Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent
septante-neuf, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Jorzevel, Jules-Daniel**, _____ Agriculteur,
de Mondon et de Bussy _____ domicilié aux Cullayes _____
fils de Jean Abram Jorzevel _____ et de Susette née Pansyces, sa femme,
célibataire, _____
né à Bussy _____ le trois Juillet mil huit cent cinquante-huit, _____

et
2. **Pouly, Rosalie**, _____ et _____ Agriculteur
des Cullayes et Montprevezes _____ domiciliée aux Cullayes, _____
fille de défunt Jean Charles Pouly _____ et de Jeanne Louise née Dubois, sa femme,
célibataire _____
née aux Cullayes _____ le quatre Septembre mil huit cent soixante-deux, _____

Les publications ont eu lieu à Mondon, Bussy, aux Cullayes & à Montprevezes, les
vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq Juillet mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jorzevel Jules Daniel
Rosalie Pouly

des témoins :

Favrat Hippolyte
Jules Barber

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication - autorisation de
l'off. de l'état civil de Mézières qui constate que
l'épouse a été autorisée par sa mère _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, Cuccelles & Mondon _____

Registre des mariages A.

N° 233

Tazin et Garcard
née Wyss.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Tazin, Marc-Henri-Charles, Menuisier,**
 de Lausanne domicilié à Lausanne
 fils de Marc-Henri Samuel Tazin et de Anne Louise Rosalie Cornioley
 veuf de Marie née Eyec dès le dix-neuf Juillet mil huit cent septante-deux
 né à Lausanne le vingt Juin mil huit cent quarante-quatre

et
 2. **Garcard née Wyss, Anna Maria, Couturière,**
 de Beuveville Canton de Berne domiciliée à Lausanne
 fille de défunt Jean Wyss et de feue Marianne Schlapbach
 veuve de Henri Auguste Garcard dès le douze février mil huit cent septante-cinq
 née à Diesbach (Berne) le trois Novembre mil huit cent rente-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Beuveville les cinq & dix Septem-
bre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tazin Henri
Anna Garcard

des témoins :

J. F. J. J. J.
Jules Corbois
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
& Beuveville Actes de décès des
premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Beuveville

1879

n° 234
Zwahlen & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zwahlen, Julien-Samuel-Rodolphe-Charles, Lithographe,
de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,
fils de Jules François Zwahlen et de Henriette Marie Diemer, sa femme,
célibataire,
né à Lausanne le sept Février mil huit cent cinquante-huit.

et
2. Girardet, Jenny-Rose-Fanchette-Marianne,
de Suchy domiciliée à Lausanne,
fille de Ferdinand Girardet et de Jeanne Henriette Coup, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-sept Août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, à Suchy & à Lausanne, les quinze et dix-huit Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Zwahlen
Jenny Girardet

des témoins :

J. F. F. F.
J. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gessenay,
Suchy & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont (Suchy) & Gessenay

Registre des mariages A.

N° 235
Novarelli et Coda

Aujourd'hui enze, Novembre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Novarelli, Simon-Pierre, _____ Merridier,
de Occhioppo - Inferieur (Biella - Novare - Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Novaretti _____ et de Catherine Barbera _____
célibataire
né à Occhioppo _____ le neuf Mars mil huit cent cinquante _____

et
2. Coda, Marie-Sophie-Constance, _____ Couturière,
de Aoste (Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Georges Joseph Coda, _____ et de Claire Olietti _____
célibataire
née à Aoste _____ le neuf Septembre mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Occhioppo, Aoste & Lausanne, les vingt-dix, vingt-sept
Juillet et trois Aout mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Novaretti Simon
Coda Sophie

des témoins :

Begli's Antoine
Joseph Alzet, typographe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication _____
Déclaration Consulaire _____
Permis du Département de Justice & Police _____

Les Epoux d'autre part ont déclaré
avoir, par acte notarié à Frossier à
Lausanne, le 11 Novembre dit, recon-
nu et voulu légitimer par leur
mariage : Pierre Emile, né
de Marie Sophie Constance Coda
à Lausanne le 27 Septembre
1879, enfant inscrit à fol° 201
du V^{me} Registre des naissances A.
de Lausanne. - l'attestent
Lausanne le 11 Nov: 1879.

Novaretti Simon
Coda Sophie
Off. de l'Etat Civil:
[Signature]

№ 236
Eugli et Manzolini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux d'autre part ont déclaré avoir, par acte reçu par le Notaire A. Rossier à Lausanne, le six novembre 1879, reconnu et voulu légitimer par leur mariage : Emile né à Verrey le trois Juillet mil huit cent septante-cinq, de Angèle Marie Jeanne Manzolini de Monza (Italie) dit enfant inscrit dans les registres de Verrey, ancien Vol. 15. fol. 10 des naissances - Lausanne, le onze novembre 1800 septante-neuf

Eugli Giuseppe
Manzolini Angela
[Signature]

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Eugli, Joseph**, Négociant, de Modène (Italie) domicilié à Lausanne, fils de Gaetano Eugli et de Marie Righi, célibataire né à Modène le trente-un Mai mil huit cent cinquante

et
 2. **Manzolini, Angèle-Marie-Jeanne**, Couturière, de Monza (Italie) domiciliée à Lausanne, fille de Calimero Manzolini et de Louise Paita, célibataire née à Monza le vingt-sept février mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Modène, à Monza, au Consulat d'Italie à Genève et à Lausanne, les treize, quatorze et vingt-huit Septembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugli Giuseppe
Manzolini Angela

Amédée [Signature]
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication - Déclaration Consulaire - Permis du Département de Justice & Police - Actes de naissance des Epoux

Département de Justice & Police
 & Consulat d'Italie

Registre des mariages A.

N° 237

Kenneberger et Lädermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kenneberger, Jules-Louis-Emile, — Cafetier

de Guggisberg Canton de Berne domicilié à Lausanne

fil de Jean Daniel Kenneberger et de Suzanne Françoise L'audet sa femme

célibataire

né à Lausanne le quatre Août mil huit cent quarante-trois

et

2. Lädermann, Anna, — Cuisinière,

de Epalinges et du Mont domiciliée à Longeville, arrond. de Montagny

fille de David Samson Lädermann et de Louise Bueury sa femme

célibataire

née à aux Frères sur Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg à Epalinges, au Mont & à Lausanne les
dix-huit Octobre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Louis Kenneberger Massembert

Anna Lädermann Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Guggisberg

Epalinges, Le Mont & Lausanne

Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg, Epalinges & Romanel

1879

no 238
Biltz et Meylaender

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Biltz, Jean, Jardinier

de Gunsbach (Alsace) domicilié à Vandoeuves (Genève)

fil de Jean Biltz et de Anne Marie Nitschelm,

célibataire

né à Gunsbach le treize Décembre mil huit cent quarante-neuf

et
2. Meylaender, Madelaine, sans profession,

de Kangenbieten (Alsace) domiciliée à Lausanne

fille de Laurent Meylaender et de Salomé Trumpf,

célibataire

née à Kangenbieten le dix-sept Juin mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Vandoeuves et Lausanne, le vingt-cinq Octobre mil huit cent
septante-neuf. Le Consul d'Allemagne a dispensé des publications en Alsace.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Biltz
Madelaine Meylaender

des témoins :

Maximus Surget
Herm. Wilhelm

L'officier de l'état civil :

J. Rom

Papiers présentés :

Certificat de publication... Dispense...
Déclaration Consulaire... Permis du Dépar-
tement de Justice & Police... autorisation
de l'officier de l'état civil de Vandoeuves

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vandoeuves (Genève) & au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 239
Jaccottet et Neyroud

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **Jaccottet, Jean-Samuel**, Employé de Banque,
de Echallens domicilié à Lausanne,
fils de Charles Jaccottet et de Elise Isabelle Suzanne Marianne Secret,
célibataire
né à Bussy le douze février mil huit cent cinquante-un

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. **Neyroud, Marie-Ernestine**, Médecine,
de Chardonne domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Rodolphe Neyroud et de Françoise Aline Burkhardt,
célibataire
née à La Rippe le sept mai mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens Chardonne & Lausanne, les vingt-neuf
Octobre et premier Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Jaccottet
Ernestine Neyroud

des témoins :

Suenerberger Th.
P. Schürli

l'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux et Certificats
de publication de Echallens, Chardonne
& Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Echallens & Corsier

1879

N° 240
Blanchoud et Jaquillard
née Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Blanchoud, Louis**, Menuisier

de Oron-le-Château domicilié à Lausanne

fil de Jean François Blanchoud et de Jeanne Louise Fayet

célibataire

né à Chailly/Lausanne le vingt cinq Septembre mil huit cent quarante-cinq

et
2. **Jaquillard née Guillet, Rosine**, Journalière

de Rougemont domiciliée à Lausanne

filie de Georges François Guillet et de Louise Félicie Desranges

veuve de François Rodolphe Jaquillard, des le douze Mars mil huit cent septante-un

née à Chêne le dix février mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Oron, Rougemont & Lausanne, les vingt-neuf, trente
Octobre et premier Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blanchoud
Rosine Jaquillard

des témoins :

Emile Bébous
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès
du père de l'Epouse - Certificats de publica-
tion de Rougemont, Oron & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron & Rougemont

N° 241

Bovey & Belet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bovey, Henri, Cordonnier,
 de Romanel et de Cheseaux domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Henri Bovey et de Jeanne Françoise Minettey
célibataire,
 né à Lausanne le huit Avril mil huit cent cinquante-trois.

et
 2. Belet, Louise-Anna-Denny, Blanchisseuse,
 de Mont domiciliée à Lausanne,
 fille de Pierre Louis Belet, défunt, et de Jenny Guignard,
célibataire,
 née à Lausanne le quinze Mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux Le Mont & Lausanne, les vingt-trois
et vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Henri Bovey
Anna Belet

des témoins :
Louis Rouge
Lis Marin

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux. - Certificats
de publication de Romanel (Cheseaux & Le Mont)
et Lausanne. - Consentement de la mère de l'Epouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Romanel

1879

N° 242
Barbey & Duffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barbey, John, Employé de Banque
de Pomy domicilié à Lausanne
fils de Albert Barbey et de Marie née Chenaud,
célibataire
né à Kolle le deux Décembre mil huit cent cinquante-quatre,

et
2. Duffey, Adèle-Louisa, Couturière,
de Palézieux domiciliée à ville Pully
fille de Charles Isaac Duffey et de Henriette Gillieron,
célibataire
née à Lausanne le vingt-six mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Pomy, Palézieux, Pully & Lausanne, les vingt-deux
vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Barbey
A. Duffey

des témoins :

Jules Cortis
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement
du père de l'épouse - Certificats de publication
de Pomy - Palézieux, Pully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux, Ursins & Pully

N° 243

Blanc & Saton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Jules, Chef de Gare
de Belmont / Lausanne domicilié à Verrières (Deuls - France)
fils de Jean Marc Louis Blanc et de Louise Susanne Marguerite Grandchamp
célibataire

né à St Saphorin le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante cinq
et

2. Saton, Jeannette Adèle, Couturière
de Peney-le-Jorat domiciliée à Lausanne
fille de Jean Abram Saton et de Péronne Reybon
célibataire

née à Lausanne le vingt quatre Mai mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Belmont, Peney-le-Jorat, Verrières & Lausanne, les dix onze et douze Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Blanc
Adèle Saton

des témoins :

L. Blanc
Jean Saton

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont
Peney-le-Jorat, Verrières Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Belmont, de Peney-le-Jorat
des Verrières

1879

N^o 244
Regamey et Borri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey, Henri, Agriculteur,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Charles Regamey et de Françoise née Regamey
célibataire
né à Lausanne le deux Décembre mil huit cent cinquante-six.

et
2. Borri, Françoise, Cuisinière,
de Payerne, domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel Borri et de Louise née Pache,
célibataire
née à Payerne le sept Juillet mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Payerne, le vingt-sept Septembre mil
huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Regamey
Françoise Borri

des témoins :

Auguste Röthly
Martiny Marc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne &
Payerne - Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Payerne

N^o 245
Rieben et Meyste
née Delessect

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. **Rieben, Frédéric,** Charpentier,
de Epalinges et de La Lenk (Bene) domicilié à Lausanne
fils de Jean François Rieben et de Jeanne Françoise Pache
veuf de Susanne Favrat, dès le vingt cinq Mars mil huit cent septante-huit,
né à Epalinges le vingt huit Janvier mil huit cent trente six.

et
2. **Meyste née Delessect, Susanne-Fanny,**
de Chierrens domiciliée à Lausanne
fille de Marc Louis Henri Delessect et de Françoise Louise Cordes
veuve de Louis Marc David Antoine Meyste, dès le trente mai 1800 septante-une,
née à Cully le vingt cinq Juin mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à La Lenk, à Chierrens & à Lausanne,
les trente Octobre, premier & quatre Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé la surcharge au mot Meyste au chiffre 2

Signatures

des époux :
Rieben Frédéric
Susanne Meyste

des témoins :
Louis Rieben
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
Certificat de publication
Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Epalinges, Chierrens, La Lenk
(Lausanne)

N° 246
Badan & Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Badan, François-Siméon**, Jardinier,
de Sullens domicilié à Lausanne,
fils de Marc Louis Badan et de Louise Françoise née Badan,
célibataire,
né à La Motte sur Lausanne le vingt-un Décembre mil huit cent quarante-neuf

et
2. **Perriaz, Marie-Louise-Pauline-Georgine** dans profession,
de Aigle domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Philippe Louis Isaac Perriaz et de Mariame Pauline Susanne Genton,
célibataire,
née à Lausanne le dix Aout mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Sullens, Aigle, Lausanne, les vingt-huit, trente-un
Octobre et premier Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Badan
Marie Perriaz
Fanny Jacquemod
Marie Nicollerat

des témoins :

François Buffat
Jules Corlier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens, & Aigle

Papiers présentés :

Certificats de publication de Sullens, Aigle &
Lausanne - Actes de naissance des
Epoux.

N^o 247
Paris et Rochat

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Paris, Félix-Vincent, Instituteur, de Aigle, Leysin & Corbeyrier domicilié à Monthéroud sur Vauxanne, fils de Adam Louis Paris et de Jeanne Marie Isoz, sa femme, célibataire, né à Aigle le onze Mars mil huit cent cinquante-un

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Rochat, Louisa-Emilie, sans profession, de L'Abbaye domiciliée à Monthéroud sur Vauxanne, fille de Henri Rochat et de Jenny née Raymond, sa femme, célibataire, née à Monthéroud le dix-sept février mil huit cent cinquante-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Leysin, Corbeyrier & Vauxanne, les huit & neuf novembre mil huit cent septante-neuf ainsi qu'à L'Abbaye

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Paris
Emilie Rochat

des témoins :
G. Fournier
Jean Philippe Laney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Aigle, Leysin, Corbeyrier & Vauxanne L'abbaye Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aigle - Leysin & L'Abbaye

N^o 248
Lenz et Gretler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Lenz, Emile**, Compositeur,
de Oberbaln, Canton de Zurich, domicilié à Vindanne
fils de Jean Lenz et de Barbara Frey, sa femme,
célibataire
né à Ruzdikon (Zurich) le six Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Gretler, Anna-Elisabeth**, sans profession,
de Adetsweil-Baretswail (Canton de Zurich) domiciliée à Kempten (Zurich)
fille de Jacob Gretler et de Anna Barbara Keizer, sa femme,
célibataire
née à Pfäffikon (Zurich) le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Oberbaln, Adetsweil-Baretswail, Kempten & Vindanne,
les huit, neuf & dix Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Lenz
Anna Elisabeth Gretler

des témoins :

Dawid Prober
M. Lutz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Oberbaln, Adetsweil-
Baretswail, Kempten & Vindanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Oberbaln, Pfäffikon, Baretswail &
Wetzikon)

Registre des mariages A.

No 249
Fontannaz & Thuillard

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fontannaz, Henri-Charles-Marie, tapissier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & d'Epesses domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Abraham Fontannaz et de Marie Julie Bally

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le treize Aout mil huit cent quarante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Thuillard, Adèle-Henriette, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Marc Samuel Julien Thuillard et de Jeanette Barbera

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Rippe le huit Mars mil huit cent cinquante-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Froideville & Lausanne, les quatorze
et quinze Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fontannaz Capisier
Adèle Thuillard

des témoins :

Maurice Dufour
Bouvier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry, Epesses
Cully, Froideville, Bettens & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Bettens

1879

N° 250

Kalbfuss et Gattoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Kalbfuss, Louis-Frédéric**, Commerçant,
de Coinins domicilié à Saint Pex
fils de Jean Jacob Kalbfuss et de Jeanne Marie née Mathieu,
célibataire
né à St Pex le quatre Août mil huit cent cinquante-trois.

et
2. **Gattoni, Maria-Rosa-Ernesta**, Cuisinière,
de Trebasse (Province d'Italie) domiciliée à Lausanne
fille de Cipriano Gattoni et de Giuseppa Martinella, de femme
célibataire,
née à Trebasse le dix-huit février mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Coinins, Trebasse, St Pex, Lausanne & Genève,
(consulat d'Italie) les vingt-cinq, trente, octobre et deux novembre 1800 septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Frédéric Kalbfuss
Gattoni Rosa

Charlotte Kalbfuss

des témoins :

Morandi Jean

Pierre Gattoni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - autorisation de l'off:
de l'état civil de St Pex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Pex, Begnins & au Départ.
ement de Justice & Police

N° 251

Golay et Chave

73-395

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Golay, Hippolyte**, Employé
de Chenit domicilié à Lausanne
fils de Jacques David Golay et de Marie Elisabeth Joyet sa femme
célibataire
né à Mex le quatre Février mil huit cent cinquante-sept

et

2. **Chave, Suzette-Françoise-Charlotte**, Cuisinière
de Lausanne domiciliée à Lausanne
fille de Charles Eugène Chave et de Victoire Tabouret sa femme
célibataire
née à Chailly / Lausanne le huit Octobre mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Chenit & à Lausanne, le huit Décembre
mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hippolyte Golay
Suzette Chave

des témoins :

Jules C...
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication au Chenit / Sentier
Drassus / Lausanne - Consentement du
père de l'épouse - actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sentier & du Bressus

252
Noverraz et Droquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Noverraz, Edmond-Valentin-Antoine, dit Edeuard,**
agriculteur
de Lutry et Cully domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Joseph Noverraz et de Rebecca Valentine Goy sa femme
célibataire
né à Lausanne le trente Mars mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Droquet, Fanny,** Couturière,
de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Droquet et de Marie Louise née Bize sa femme,
célibataire
née à Lausanne le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Ste Croix & Lausanne, les huit, neuf, dix
et quinze Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Noverraz
Fanny Droquet

des témoins :

Robert Forrez
Henri Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Ste Croix.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry, Cully
Ste Croix & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

N^o 253
Mathey & Pellet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. **Mathey, François-Louis**, Boucher,
de Assens domicilié à Lausanne, av^t à Genève,
fils de François Mathey et de Louise Augustine née Fay,
célibataire
né à Aubonne le cinq Mai mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Pellet, Adine-Eugénie**, Cuisinière,
de Saint-Livres domiciliée à Genève,
fille de Marc Louis Gabriel Pellet et de Louise Marianne Grosjean,
célibataire
née à St Livres le cinq Mai mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Assens St Livres Genève Lausanne les douze
et quinze Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Mathey
Adine Pellet

des témoins :

Alfred Pellet
Jules Carleux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Antoinette Jolani

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Assens St
Livres Genève & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne Echallens & Genève

1879

n^o 254
Oesch a Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Oesch, Jacob, Boulanger,
de Oberlangenegg, Prov de Bâle, domicilié à Lausanne,
fils de Friedrich Oesch et de Anna née Bieri, sa femme
célibataire,
né à Unterlangenegg (Bâle) le treize Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Potchet, Julie, Cuisinière,
de Corcelles-le-Jorat y domiciliée, avant à Lausanne,
fille de Francis Louis Potchet et de Marie Madeleine Potchet, sa femme,
célibataire
née à Corcelles-le-Jorat le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante dix.

Les publications ont eu lieu à Oberlangenegg, Corcelles & Lausanne, les quinze &
dix-sept Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Oesch
Julie Potchet

des témoins :

G. Alfred Burger
Louis Cevay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Oberlangenegg
Corcelles & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schwarzenegg & Corcelles.

Registre des mariages A.

N° 255

Bonnellance & Valet

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bonnellance, Abram-Henri-Charles, maçon
de Sainte-Croix domicilié à Lausanne
fils de Jean-François Louis Bonnellance et de Marianne-Léonine née Meylan sa femme
célibataire
né à Lausanne le dix-huit Décembre mil huit cent rente-quatre

et
2. Valet, Françoise-Louise, Blanchisseuse
de Droz domiciliée à Lausanne
fille de François Louis Valet et de Marguerite Charlotte Cochand
célibataire
née à Renens le vingt-cinq Février mil huit cent rente-quatre

Les publications ont eu lieu à St-Croix, Mex - Lausanne, les dix-huit vingt-deux Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Charles Abram Bonnellance
Louise Bonnellance Valet
des témoins : H. Hertel
B. Fehrbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de St-Croix
Mex - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St-Croix & Sullens

1879

N° 256

Novarina & Bringold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Novarina, Jules-Pierre,** Patriar

de Forst-Sessia (Novare-Italie) domicilié à Lausanne

fil de Victor Novarina et de Chizese Balistolo

célibataire

né à Forst-Sessia le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-neuf

et
2. **Bringold, Antoinette-Marie-Georgine,** Perassense

de St Etienne Cant. de Vevey domiciliée à Lausanne

filie de Christian Bringold et de Anne Susanne Mutzenberg

célibataire

née à Lausanne le cinq Mars mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Forst-Sessia, à St Etienne et à Lausanne, ainsi qu'au
Consulat d'Italie à Genève, les treize quinze et seize Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Novarina Jules
Antoinette Bringold

des témoins :

A. Hediger
Jules Carlier
L'officier de l'état civil :
P. Romier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de
publication - Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Etienne au Département de
Justice & Police

N° 257
Blanc et Gandillon

9-59

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Blanc, François-Albert-Auguste**, Agriculteur
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Jean François Blanc et de Louise Susanne Bergeaud
veuf de Adèle Delisle, dès le quatre Novembre mil huit cent septante-dix
né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Gandillon, Louise-Éléonore**, bonne femme
de Colochenaz domiciliée à Lausanne
fille de Jean François Gandillon et de Jeanne Marie Pache
célibataire
née à Lausanne le dix Avril mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Blanc
Louise Gandillon

des témoins :

Jacques Pache
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - acte de décès de la femme de l'époux - Certificats de publication de Lausanne & Colochenaz (Meigen)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Morges

Les époux ci-dessus ont déclaré avoir par acte authentique, notarié à Rossier à Lausanne le 17 Novembre 1879, reconnu et voulu légitimer par leur mariage :

Alice Pauline Caroline Louise née à Lausanne, le 21 Mars 1876 de Louise Éléonore Gandillon de Colochenaz.

Enfant inscrit à Tom. I A. fol. 109.
Lausanne, le 9 Décembre 1879

Auguste Blanc
Louise Gandillon
L'off. de l'état civil

1879

N° 258

Rappaz et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rappaz, Louis-Samuel, Jardinier,
de Denez ^{de} domicilié à Lausanne
fils de Auguste Samuel Rappaz et de Jeanne Susanne Fonjallat
célibataire
né à Lausanne le dix Mars mil huit cent cinquante-huit

et
2. Pittet, Louise-Georgine, sans profession,
de Cuarnens domiciliée à Lausanne,
fille de Georges Louis Pittet et de Louise Charlotte Lavanchy
célibataire
née à Lausanne le seize Avril mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Denez, Cuarnens & Lausanne, le dix-neuf
vingt-deux Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rappaz
Louise Pittet

des témoins :

L. Buérol
G. L. Pittet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Denez, Cuarnens
& Lausanne - Autorisation du père de
l'épouse - Actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Denez & L'Isle

Registre des mariages A.

N^o 259
Barraud & Pantet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent-
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barraud, Henri-Albert, dit Emile, — Vignerou,
de Bussigny & Villars-Gieccelin domicilié à Mont & Rolle,
fils de Louis Samuel Barraud et de Jeanne Louise nie Girardet,
célibataire
né à Echandens le vingt-un Avril mil huit cent cinquante-six.

et
2. Pantet, Jeanne-Marguerite,
de Chavornay domiciliée à Mont,
fille de Suzette Pantet, défunte et de _____
célibataire
née à Chavornay le dix-sept mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Villars-Gieccelin, Mont (Rolle) & Chavornay,
les huit, neuf & onze Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Barraud Albert
Marguerite Pantet

des témoins :
Charles Barraud
Jules Corbeus
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Rolle.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Rolle, Bostens Chavornay &
Bussigny

1879

N° 260

Burnand et Luquiers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burnand, Eugène, Boulangier

de Vulliens domicilié à Vulliens,

fils de Samuel Burnand et de Louise Henriette née Broyois,

célibataire

né à Vulliens le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante-un

et
2. Luquiers, Louise, Cuisinière

de Juriens domiciliée à Troyon,

filles de François Louis Luquiers et de Henriette née Frêche,

célibataire,

née à Mozges le vingt-dix Avril mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Juriens & Troyon, les vingt-sept, vingt-huit &
vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Burnand Eugène
Luquiers Louise

des témoins :

H. Lambert
Jules Corleau

L'officier de l'état civil :

J. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'officier de l'état civil de Mézières

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières Troyon & Hamainmotie

Registre des mariages A.

N° 261
Glaus & Bühler

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **Glaus, Jean**, Agriculteur
de Rüscheegg, Canton de Berne, domicilié à **Lausanne Gilly**
fils de **Anna Glaus** et de _____
veuf de **Jeanne Elisabeth née Clerc**, des le sept février mil huit cent septante-huit,
né à **Berne** le cinq août mil huit cent trente-cinq

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

et
2. **Bühler, Marie**, Cuisinière
de **Sigriswyl, Canton de Berne**, domiciliée à **Lausanne**
fille de **Jean Bühler** et de **Anna née Wenger**,
célibataire
née à **Gurzelen (Berne)** le quinze Novembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à **Rüscheegg, Sigriswyl Gilly & Lausanne** les quinze & seize Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage: approuvé le mot **Lausanne** rayé à la cinquième ligne

Signatures

des époux :

Jean Glaus
Marie Bühler

des témoins :

Fritz Waser
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
vison de l'off. de l'Etat Civil de
Gilly

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gilly, Rüscheegg & Sigriswyl

1879

N° 262

Paquier & Centiod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paquier, Adolphe, _____ Agriculteur,
de Denges, _____ domicilié à Denges, _____
fils de Pierre Marc Louis Henri Paquier _____ et de Jeanne Marie née Paquier, _____
célibataire _____
né à Denges _____ le onze Juillet mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. Centiod, Adèle, _____ femme de chambre
de Sullens _____ domiciliée à Renens / Roche, av. à Lausanne
fille de Benjamin Louis Centiod _____ et de Susanne Marguerite Echard, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le trente Août mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Denges, Sullens, Renens & Lausanne, les sept & huit
Novembre mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Paquier
Arde Herrens
Cécile Paquier

des témoins :

Jos. Herrens
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Lenay _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lenay, Sullens & Romanel _____

Registre des mariages A.

N^o 263
Gutmann et Bieri

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Gutmann, Mathias,** secrétaire
de Ins Canton de Berne, domicilié à Berne,
fils de Mathias Gutmann et de Elizabeth Wiklund,
célibataire,
né à Ins le sept Janvier mil huit cent quarante-neuf

et
2. **Bieri, Anna-Maria,**
de Schangnan Canton de Berne, domiciliée à Berne,
fille de _____ et de Susanne Bieri,
célibataire,
née à Berne le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Ins à Schangnan à Berne, les sept, dix & onze Nov
vembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Math Gutmann
Marie Bieri

des témoins :
J. Gutmann
R. Gutmann

L'officier de l'état civil :

J. Lomin

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil de
Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Berne, Ins & Schangnan

N^o 264

Freymond et Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont reconnu par acte reçu A. Frossier Notaire à Lausanne, le 16 Décembre 1879, et déclarent vouloir légitimer par leur mariage :

Adrienne Louise Berniette née à Lausanne, le 2 Octobre 1878

de Adèle Elise Badoux... Enfant inscrit à Lausanne Tome IV fol^o 117

Lausanne, le 16 Décembre 1879

A. Freymond
E. Badoux
L'off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Freymond, Charles-Alfred, Secrétaire de St Cierges et de Mottens domicilié à Lausanne, fils de Jeanne Françoise Charlotte Freymond et de célibataire né à Lausanne le vingt-un Juin mil huit cent cinquante-sept.

et
2. Badoux, Adèle-Elise, Plieuse de Dompierre domiciliée à Lausanne, fille de Jean Daniel Badoux et de Virginie née Bandet célibataire née à Dompierre le quinze Octobre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Mottens, Dompierre & Lausanne, les dix-sept dix-huit, vingt-un & vingt-sept Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Freymond
E. Badoux

des témoins :

Jules Frossier
Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Cierges Mottens, Dompierre & Lausanne Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de St Cierges (Quens) Batten

No 265
Bandy & Gubler
née Nicole.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deize Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bandy, Auguste, Voiturier

de Ollon domicilié à Lausanne

filz de Jean Gabriel Bandy et de Esther Marie Coinse Pravy

celibataire

né aux Combes (Ollon) le six Aout mil huit cent quarante-cinq

et

2. Gubler née Nicole, Louise-Cécile, Cuisinière,

de Lostorf (Solence) domiciliée à Lausanne

fille de David Louis Nicole et de Henriette Marianne Laurent,

veuve de Mrs Joseph Gubler dès le treize mai mil huit cent septante-sept

née à Amance le vingt six avril mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Ollon, Lostorf & Lausanne, les quatorze & quinze
Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Bandy
Cécile Gubler

des témoins :

Jean Languet
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Ollon, Lostorf
& Lausanne - acte de décès du 2^e mari de
l'épouse - Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ollon (Rémiez) Lostorf &
Lausanne

N° 266

Nutz dit Profit & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Nutz dit Profit, Jean-François**, Vendeur,
de La Lenk, Canton de Berne, domicilié à Ouchy
fils de Samuel Nutz dit Profit et de Elisabeth Françoise Perrin,
veuf de Louise Eliza née Gibaud, des le huit Mars mil huit cent septante-cinq
né à Ecublens le trois février mil huit cent trente-cinq

et
2. **Meyer, Elisabeth**, Cuisinière,
de Sursee, Canton de Lucerne, domiciliée à Lausanne
fille de Anna Maria Meyer et de _____
célibataire
née à Sursee le premier Septembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Sursee & à Lausanne, les vingt-dix, vingt
neuf & trente Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. F. Nutz dit Profit
Elisa Meyer

Louis Meyer

des témoins :

J. P. Rotti coutelier
Jacques Meyer

L'officier de l'état civil :

J. P. Rotti

Papiers présentés :

Certificats de publication de La Lenk, Sursee
& Lausanne - Actes de naissance des époux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Lenk & Sursee

No 267
Tille et Kohler

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Tille Benjamin, Agent de Police

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dessous domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de David Benjamin Tille et de Marie Sophie Richard,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ormont-Dessous le sept août mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Kohler Emilie, Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Burgistein domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Nanette Kohler et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Berne le quatorze Mars mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, Burgistein & Lausanne, les trois et quatre Octobre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Tille
Emilie Kohler

des témoins :

A. H. ...
Marie Tille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ormont-Dessous
Burgistein & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Kirchenthurnen & Ormont-Dessous

no 268
Echenard et Martin

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. **Echenard, Jean-David-François**, Agriculteur,
 de Ormont-Dessous domicilié à Bex,
 fils de Jean David Echenard et de Anne Marianne Moreillon,
 célibataire,
 né à Bex le vingt huit Juillet mil huit cent quarante sept.

et
 2. **Martin, Marianne-Adèle**, Cuisinière,
 de Froideville domiciliée à Lavigny
 fille de Jacques Louis Martin et de Jeanne Louise née Schiltard,
 célibataire
 née à Froideville le huit Décembre mil huit cent quarante quatre

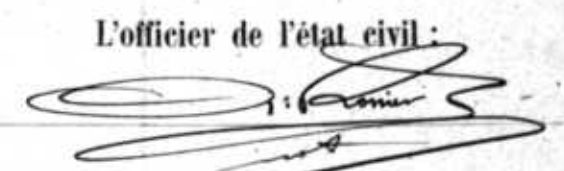
Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, à Froideville, à Bex à Lavigny, les vingt cinq, vingt huit & vingt neuf Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
 François Echenard
 Adèle Martin

des témoins :
 Marc Bij Bonnet
 Marc Martin

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
 Certificat de publication & autorisation
 del' Off. del'Etat Civil de Bex

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
 Bex-Ormont-Dessous Bottens
 Villars sous Lens

No 269
Damond & Audria

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Damond, Charles-Samuel**, Coiffeur
de Aubonne domicilié à Lausanne
fils de Jules Marc Louis Damond et de Marie Françoise Jeanne Louise Vallotton
célibataire

né à Morges le onze Juin mil huit cent cinquante-huit

et
2. **Audria, Marie-Désirée**, Modiste
de Fribourg domiciliée à Berne

fille de Laurent Martin Audria et de Marie Catherine Andrey
célibataire

née à Fribourg le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Fribourg, Berne & Lausanne les
trois, quatre & dix Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Damond
Marie-Désirée Audria
Mme Eugène Audria

des témoins

Jules Ney
Jules Corbeaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne, Fribourg & Berne

Papiers présentés :

Certificats de publication de Aubonne
Fribourg Berne & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Par jugement rendu le 1^{er} Dé-
cembre 1885 et déclaré exécutoire le
15 février 1886, le Tribunal civil
du District de Lausanne a ordonné
par le divorce le mariage si contracté
Le divorce a été prononcé contre
la femme, en vertu de l'article 46
lettre A. de la loi fédérale du 24
Décembre 1874 sur l'Etat Civil et
le mariage.
Lausanne, le 20 février 1886
l'off. de l'Etat civil

[Signature]

n° 270

Schildknecht et Ruzillon

Aujourd'hui vingt-dix Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Schildknecht, Antoine-Auguste**, Constructeur de chauffage

Lieu d'origine et de domicile :

de Ueberstorf Canton de Fribourg domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Francis Vincent Schildknecht et de Marie Rosalie Baudin, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lausanne le dix Mars mil huit cent cinquante-trois,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Ruzillon, Denny-Marie**, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Yverdon domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Philippe Ruzillon et de Madeleine Steiner, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ueberstorf, Belmont & Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Schildknecht
Denny Ruzillon
Louis Chopuis

des témoins :

Chopin
G. Ruzillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ueberstorf & Belmont

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Ueberstorf, Belmont & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Par arrêt du Tribunal civil du District de Lausanne, en date du 20 avril 1881, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu des articles 46 § 1 et 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil & le mariage

Transcrit sur l'impression du Département de Justice & Police, le 13 mai 1881.

Off. de l'état civil : [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 271
Jordan et Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jordan, Eugène, agriculteur,
de Mézières domicilié à Mézières
fils de Pierre Louis Jordan et de Jeanne Marie née Gillieron, femme,
célibataire
né à Mézières le vingt Septembre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Pouly, Eugénie,
de Carrange, les Cullayes & Montpresayes domiciliée à Carrange,
fille de François Daniel Pouly et de Jeanette née Rey, femme,
célibataire
née à Carrange le quatorze Août mil huit cent cinquante-sept,

Les publications ont eu lieu à Mézières, Les Cullayes, Carrange & Mézières les treize
et quinze Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Jordan
Eugénie Pouly

des témoins :

François Guissier
John Jordan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'officier de l'Etat civil
de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mézières & Corcelles

1879

n° 272

Pilloud et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent
septante-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Pilloud, Marc-Alexandre**, _____ *Agriculteur*
de *Bustigny* _____ domicilié à *Mont sur Rolle* _____
fils de *Jean Louis Samuel Pilloud* _____ et de *Elise Charlotte née Baudin* _____
célibataire _____
né à *Bustigny* _____ le *vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante deux*

et

2. **Gay, Louise**, _____ *Cuisinière*,
de *Essertines* arrondissement de *Gilly* _____ domiciliée à *Mont* _____
fille de *Marc Henri Gay* _____ et de *Aline née Richard* _____
célibataire _____
née à *Mont* _____ le *premier Mars mil huit cent cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Bustigny, Essertines et à Mont, les 22 & 24 Novembre*
mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Pilloud
Louise Gay

des témoins :

Auguste Fitzsché
Jules Corbeau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Rolle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rolle & Gilly

Registre des mariages A.

No 273

Genayne et Breuning

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Genayne, Eugène-François, agriculteur,
de Chateau-d'Oex domicilié à St Saphorin & Morges,
fils de moise David Genayne et de Louise Suzanne née Renaud,
veuf de Henriette Jenny Marie Felat dès le neuf Juin 1800 septante-huit
né à Lachaux le vingt février mil huit cent quarante-cinq

et

2. Breuning, Franziska, Cuisinière,
de Horb en Wurtemberg domiciliée à St Saphorin & Morges,
fille de Bonaventure Breuning et de Franziska née Fischer,
célibataire,
née à Horb le deux Avril mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, à Horb & à St Saphorin, les
quinze, dix-sept & vingt-deux Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri GenayneFranziska Breuning

des témoins :

Streit RodolpheJules Corbois

L'officier de l'état civil :

Marguerite JuchetP. Rouvier

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-tion de l'officier de l'Etat Civil deCollombier-St Saphorin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chateau-d'Oex, Collombier &au Département de Justice & Police

1879

n° 274
Dupuis et Egolf née Domann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Dupuis, François-Constantin**, *Citoyen*, de Villars-le-Vercor domicilié à Lausanne, fils de Joseph Emmanuel Dupuis et de Jeanne Marie Schwalbert, sa femme, célibataire, né à Lausanne le dix Juillet mil huit cent vingt-huit

et

2. **Egolf née Domann, Marie-Élisa-Caroline**, *Contue-tière*, de Hombrechtikon, Cten de Zurich, domiciliée à Lausanne, fille de Jacob Domann et de Marianna Scherrer, sa femme, veuve de Jean Egolf dès le quatorze mai mil huit cent septante-quatre, née à Sursie (Lucerne) le vingt-deux Décembre mil huit cent vingt-deux

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Vercor, Hombrechtikon & Lausanne, les douze et treize Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Dupuis
Caroline Egolf

des témoins :

A. Clavel
François Dupuis

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Papiers présentés :

Certificats de publication, acte de décès du premier mari de l'Épouse - actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Hombrechtikon & Echallens

Registre des mariages A.

N° 275

Thuillard et Coeytaux

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Thuillard, Jules Domestique de Campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Froiderville domicilié à Dailiens

Noms des parents :

fils de Jean Charles Thuillard et de Rose Susanne Jaunin, sa femme,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Froiderville le six Janvier mil huit cent quarante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Coeytaux, Marie, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailiens domiciliée à Dailiens

Noms des parents :

fille de Jean François Coeytaux et de Louise Georgette Isely, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Dailiens le quatre Août mil huit cent quarante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Froiderville & Dailiens les quinze & seize Décembre
mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Thuillard
Marie Coeytaux

des témoins :

Louis Regnier
Jules Corbeau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
de Dailiens - Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens & Dailiens

1879

N° 276

Brot et Thonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Brot, Constant**, Agriculteur,
de Vuazens et de Lausanne domicilié à Vuazens,
fils de Samuel Brot et de Charlotte Marianne Jenny Buffat,
célibataire
né à Vuazens le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-neuf

et
2. **Thonney, Hélène**, Agriculteur,
de Vulliens domiciliée à Vuazengel,
fille de Georges Thonney et de Lydie née Danalet,
célibataire
née à Vuazens le vingt Septembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Vuazens & Vulliens, les vingt-huit Novembre & premier
Décembre et à Lausanne le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Brot
Hélène Thonney

des témoins :

Henri Thonney
Jean-Baptiste Beron

L'officier de l'état civil :

J. V. Beron

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Vuazens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuazens & Mézières

Registre des mariages A.

N^o 277
Roland et Kirchmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roland, Baptiste, Agriculteur
de Mauraz domicilié à Echichens
fils de Joseph Albert Samuel Roland et de Louise Marie née Roulet
célibataire
né à Echichens le neuf Avril mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Kirchmann, Marie-Elisa, Cuisinière
de Echichens domiciliée à Lausanne
fille de Jeanne Marie Elisabeth et de Kirchmann
célibataire
née à St Sulpice le douze Octobre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Mauraz, Echichens & Lausanne les vingt sept et
vingt-neuf Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Baptiste Roland
Elisa Kirchmann

des témoins :

Jean Buss
Constant Roulet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication autorisés
donnés de l'Officier de l'Etat Civil de
Vufflens-le-Château

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vufflens-le-Château & Pampigny

1879

N^o 278
Olth & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Olth, François-Décenti, Professeur,
de Meyringen (Basle) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Olth et de Adèle née Greux,
célibataire
né à Giez le quatre Janvier mil huit cent cinquante-dix,

et
2. Reymond, Elise, sans profession,
de L'Abbaye, au Chenit & de Bretigny domiciliée à Bottens,
fille de Louis Benjamin Frédéric et de Suzanne Charlotte Portier,
célibataire
née à Bretigny le vingt-un Mai mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Meyringen, à l'Abbaye, au Chenit, à Bretigny, à Bottens
et Lausanne, les deux, quatre & six Décembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Olth
Elise Reymond

des témoins :

Théophile Reymond
L. Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Meyringen, Bottens,
Bretigny, Sentier & Brassus, L'Abbaye & Lausanne.
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Meyringen, Bottens, l'Abbaye, Le
Sentier & Le Brassus.

Registre des mariages A.

N^o 279
Blatti et Péclard
née Huguenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blatti, Louis, fermier,
de Boltigen, Canton de Berne, domicilié à Gommons-la-Ville,
fils de Abraham Blatti, et de Suzanne Louise Guay,
célibataire
né à Concise le unze Janvier mil huit cent cinquante-sept

et
2. Péclard née Huguenet, Marie-Louise, agriculteur
de Montcherand domiciliée à Vuazens,
fille de Jean François Huguenet et de Marie Cécile Bergeaud,
veuve de Charles Louis Péclard dès le treize Juillet mil huit cent septante-six,
née à Pully le vingt Mars mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Boltigen, Montcherand, Gommons-la-Ville
Vuazens, les vingt-sept, vingt-huit & trente Décembre 1800 septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blatti Louis
Marie Péclard

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'off. de l'Etat Civil d'Echallens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens, Vuazens, Boltigen

& Orbe

1879

N° 280.

Freymond et Gleyze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Freymond, Vincent, Agriculteur, de St Cierges domicilié au Châlet à Gabet / Lausanne, fils de David Jean Pierre Freymond et de Jeanne Marie née Fauchère, célibataire, né à St Cierges le vingt-cinq février mil huit cent quarante-huit

et
2. Gleyze, Louise-Denny, Agriculteur, de Chevilly domiciliée au Châlet à Gabet, fille de défunt Marc Denti Gleyze et de Suzette née Faillatag, célibataire, née à Chevilly le seize Mai mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Chevilly & Lausanne, le treize Décembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Freymond
Louise Gleyze

des témoins :

Alexis Freymond
Antes Carlar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de La Sarras - Chevilly, St Cierges & Lausanne - Consentement de la mère de l'Épouse - Actes de naissance des Époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Cierges - La Sarras

Vu le 14 Janv. 1880
A. Clément
[Signature]

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent septante-neuf, à six heures du soir, le présent Registre est clos et certifié conforme à l'original double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, Officier de l'Etat Civil de l'arrondissement de Lausanne

[Signature]

1880

N° 1,
Pahud et Pahud

née - Pahin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pahud, Adrien, Agriculteur,

de Saint Cierges domicilié à Lausanne,

fil de Louise Marguerite Pahud et de _____

célibataire

né à St Cierges le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante huit

et
2. Pahud née Pahin, Elise, Ménagère,

de Ogens domiciliée à Lausanne,

filie de Pierre Daniel Pahin et de Jeanne née Gillieron,

veuve de Héli Pahud dès le huit février mil huit cent septante-neuf

née à Corzevon le vingt Septembre mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Ogens & Lausanne, les treize & quinze
Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Pahud
Elise Pahud

des témoins :

Louis Regamey
Jules Carlier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Cierges
Ogens & Lausanne. Acte de décès du
l'mari de l'Épouse. Actes de naissance des
Époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges

1880

N° 2

Favrat & Galli
née Jaquin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

8-40

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favrat, Charles, Charpentier,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Samuel Favrat et de Anne Louise Pache,
célibataire,
né à Lausanne le vingt Mars mil huit cent quarante-sept.

et
2. Galli née Jaquin, Jenny-Henriette, Lingère,
de Isone, Canton du Tessin, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Jaquin et de Jeanne Susanne Fagan,
veuve de Pierre Galli, de le neuf Mai mil huit cent septante-cinq,
née à Lausanne le vingt-trois Avril mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Isone, les douze & dix-huit Juillet
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Favrat
Jenny Galli

des témoins :

Eugène Heitzler
Ch^e Better Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne & Isone.
Actes de naissance des Epoux.
Acte de décès de l'Époux de l'Épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Isone

N° 3

Badoux & Rothbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Badoux, Ami, Boulangier,

de Cremin domicilié à Lausanne,

fil de Jean Daniel Badoux et de Catherine Eugénie Bolliet,

célibataire

né à Cremin le sept février mil huit cent cinquante-trois

et

2. Rothbach, Augustine, Cuisinière,

de Erlenbach (C^{ton} de Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Louis Ferdinand Rothbach et de Rose Amier,

célibataire

née à Grandson le trois mai mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Cremin, Erlenbach & Lausanne, les dix, onze &
treize Décembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Badoux

Augustine Rothbach

des témoins :

Edouard Perrotet

Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cremin (Lucens)

Erlenbach & Lausanne

Actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens & Erlenbach

1880

N° 11

Welty et Miauton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par décision du 12 septembre 1944
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que le nom de famille
orthographié par erreur "Welty"
soit orthographié "Welty".

Lausanne, le 21 septembre 1944

Officier de l'état civil

Que à Embrach et Avenches

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Welty, Jean-François, fondeur,
de Embrach, Canton de Zurich, domicilié à Lausanne,
fils de Georges Welty et de Marie Gisclon, sa femme,
veuf de Louise Anna Mojonier, sa femme, dès le dix-neuf Mars mil huit cent septante-neuf,
né à Lausanne le vingt Mai mil huit cent quarante-six,

et

2. Miauton, Virginie-Caroline-Elira, sans profession,
de Olleyres domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Miauton et de Marie Charlotte Geiger,
célibataire,
née à Payerne le quinze Mai mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Embrach, Olleyres & Lausanne, les onze & seize
Décembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Welty fils.
V. Miauton

Virginie Miauton

des témoins :

J. Miauton
V. Miauton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Avenches & Unter-Embrach

Papiers présentés :

Certificats de publication de Embrach, Olleyres
Lausanne - actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

N^o 5
Mayr & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mayr, Adolphe, Telegraphiste,
de Arbon, Canton de Thurgovie, domicilié à Lausanne,
fils de Charles Henri Mayr et de Susanne Marguerite née Tobler,
célibataire
né à Arbon le vingt Septembre mil huit cent quarante-huit,

et
2. Vuagniaux, Elise, Gouvernante,
de Vucherens, domiciliée à Lausanne,
fille de Jeanne Vuagniaux et de _____
célibataire
née à Creys le onze Janvier mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Arbon, Vucherens & Lausanne, le six Décembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Mayr
Elise Vuagniaux

des témoins :

M. Gauthier
D. Cuvier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Arbon, Vucherens & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Arbon & Moudon

1880

n° 6

Suhm & Kentsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Suhm, Gottfried,** _____ *Commercier*
de *Reichenbach, Offenbourg (Bade)* _____ domicilié à *Lausanne* _____
fils de *Michel Suhm* _____ et de *Francisca Birk, sa femme* _____
célibataire _____
né à *Reichenbach* _____ le dix-huit février mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. **Kentsch, Marie-Anna,** _____ *Cuisinière*
de *Wylersoltigen (Canton de Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
fille de *Jacob Kentsch* _____ et de *Elisabeth née Aerni, sa femme* _____
célibataire _____
née à *Wylersoltigen* _____ le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à *Reichenbach, Wylersoltigen & Lausanne* les dix-huit,
vingt & vingt-trois Décembre mil huit cent septante-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Suhm,
Maria Anna Kentsch

des témoins :

Louis Rigamny
Jules Carbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____
Déclaration Consulaire _____
Permis du Département de J. & P. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wylersoltigen & Département de
Justice & Police _____

N° 7

Diserens & Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Diserens, Henri**, Agriculteur
de Savigny domicilié à la Croix d'Ouchy, Lausanne
fils de Daniel François Diserens et de Madeleine Françoise Diserens,
célibataire

né à Savigny le vingt-un Juillet mil huit cent quarante-deux

et

2. **Stöckli, Marie**, Ménagère
de Wahlern (Berne) domiciliée à Lausanne, Croix d'Ouchy
fille de Christian Stöckli et de Elisabeth Fision,
célibataire

née à König (Berne) le cinq Juillet mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Wahlern & à Lausanne, les dix sept
vingt Décembre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Diserens
Marie Stöckli

des témoins :

Faédéric Chesalkey
Le Sr forestier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Savigny
Wahlern & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny & Wahlern

1880

n° 8
Dagon et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Dagon, Jules**, Employé de Bureau, de Omnens domicilié à Lausanne, fils de Daniel Dagon et de Marguerite Pauline Reymond célibataire, né à Omnens le dix Juillet mil huit cent cinquante deux

et
2. **Dupont, Adèle-Marie**, sans profession, de Pully domiciliée à Pully, fille de Jean Louis Dupont et de Rose Marie Grobet, célibataire, née à Lausanne le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Omnens, Pully & Lausanne, les vingt-sept & vingt-neuf Décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Dagon
A. Dupont

des témoins :

P. F. F.

A. F. F.

L'officier de l'état civil :

E. F. F.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Omnens (Concise)
Pully & Lausanne
actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Concise & Pully

Registre des mariages A.

N^o 9
Nasse et Perrilat-Charlat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Nasse, Jean, Tailleur, de St-Vite (S^t-Genevieve - France) domicilié à Lausanne, fils de Antoine Nasse et de Marguerite Meulien, sa femme, célibataire, né à St-Vite le dix Octobre mil huit cent quarante-six,

et
2. Perrilat-Charlat, Estelle, Lingère, de Grand-Bernand (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne, ex à Genève, fille de Jean Perrilat-Charlat et de Françoise Michel, sa femme, célibataire, née à Grand-Bernand le vingt-sept Aout mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à St-Vite, Grand-Bernand, Lausanne et Genève, les quinze & seize Novembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nasse
Estelle Perrilat

des témoins :

Cas tégny jean
Olivier Hilaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication
Déclaration Consulaire
Permis au Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Département de Justice & Police
à Genève

№ 10.
Tenthorey et Gatou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Tenthorey, Frédéric-François, Charpentier, de Dompierre domicilié à Dompierre, fils de Jean François Tenthorey et de Susanne Marie née Pillionel, veuf de Elise née Germond des le quinze Mai mil huit cent septante-huit, né à Dompierre le vingt-deux Septembre mil huit cent quarante-six

et

2. Gatou, Adèle, de Villars-Mendraz domiciliée à Surpierre, fille de Pierre Samuel Gatou et de Susanne Bourse née Mingard, célibataire, née à Villars-Mendraz le treize Octobre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Villars-Mendraz & Surpierre les quatre sept & neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric François Tenthorey
Adèle Gatou

des témoins :

François Huisin
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Lucerna

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lucerna, Surpierre & St-Cerges

N° 11

Bonjour et Pilet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bonjour, François-Louis, agriculteur,
 de Blenay domicilié à Cojannex (Blenay)
 fils de François Claude Henri Bonjour et de Louise Marie Henriette Demet,
 veuf de Henriette Anne Françoise née Bonjour le quatre Décembre 1800 soixante-douze,
 né à Cojannex le treize Septembre mil huit cent vingt-neuf

et
 2. Pilet, Suzanne-Louise-Éléonore, agriculteur,
 de Rossinières domiciliée à Orcent (Chatelard)
 fille de David Pilet et de Suzanne Marie Esther née Dufour,
 célibataire
 née à Le Chatelard le vingt-quatre Aout mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Blenay, Rossinières, Blenay & Montcaux (Chatelard),
 les neuf dix & douze Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
François Louis Bonjour
Louise Suzanne Éléonore Pilet
Marie Augsburg

des témoins :
Paul Augsburg
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
Certificats de publication
autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de St Léger-Blenay

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Montcaux, St Léger & Rossinières

n° 12
Blanc & Chaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Charles-Louis, Cordonnier,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

filz de Jean François Blanc et de Judith Amstutz sa femme,

célibataire

né à Lausanne le vingt avril mil huit cent quarante-huit

et

2. Chaney, Jeanne-Marie-Charlotte, Journalière,

de Saint-Pierre domiciliée à Lausanne,

fille de Charles Louis Chaney et de Louise Henriette née Emery

célibataire

née à Saint-Pierre le dix-neuf février mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne & St Pierre, les dix-sept & dix-huit

Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Blanc
Charlotte Chaney

des témoins :

Gallay Louis
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de St Pierre

& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint-Pierre

Registre des mariages A.

N° 13

Bänziger & Bitter

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Aujourd'hui cinq février mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bänziger, Wilhelm, Comptable, de Heiden (Appenzell) domicilié à Ouchy, Lausanne, fils de Jean Bänziger et de Verena née Jakob, sa femme, célibataire, né à Heiden le deux cent mil huit cent cinquante

et

2. Bitter, Léontine-Annette-Eugénie, Couturière, de Zell, Canton de Lucerne, domiciliée à Ouchy (Lausanne) fille de Joseph Léonce Antoine Bitter, et de Jeanne Louise née Jacques, sa femme, célibataire, née à Lausanne le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante huit.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Heiden, Zell & Lausanne les quatorze quinze & dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gullaumo Bänziger
Léontine Bitter

des témoins :

Louis Schmitt
Arnold Bänziger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Heiden
Zell & Lausanne. Actes de
naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Heiden & Zell

n° III
Aeschimann & Newcombe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Aeschimann, Frédéric-Auguste**, *Chief de correspondance
au Crédit Lyonnais*
de Lützelstüh au Canton de Berne, _____ domicilié à Lyon, _____
fils de Jules Aeschimann _____ et de Marie ^{Amie} Bergeon sa femme, _____
veuf de Marie Flaxmisch, dès le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante dix-sept
né à Badencon (Doubs) _____ le dix-neuf Novembre mil huit cent trente-trois.

et

2. **Newcombe, Mary-White**, _____ Rentière,
d'origine Anglaise, _____ domiciliée à Croydon (Angleterre), _____
fille de S. Frost Newcombe, _____ et de Mary Henriet White, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Clayton-Buckney (Angleterre) le vingt-un août mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Lützelstüh & Lyon les onze et douze ^{Janvier} février mil huit
cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. *lie Marie-Anne Bergeon à la sixième ligne*

Signatures

des époux :

des témoins :

F. Aeschimann & S. Frost Newcombe

M. A. Newcombe

A. A. Newcombe & S. Aeschimann

M. Aeschimann

Aeschimann
S. Aeschimann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès de la 1^{re} femme

des Epoux : Certificat de publication de Lützelstüh & Lyon

Certificats de la légation Britannique à Berne & du Consul

Suisse à Yverdon _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lützelstüh & au Département de

Justice & Police _____

Registre des mariages A.

N° 15

Gonvez et Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gonvez, Jaques-Louis, Serrurier

de Lussy sur Morge, domicilié à Lausanne,

fil de Jaques-Louis-Christian Gonvez et de Julie Eugénie née Yozur sa femme,
célibataire,

né à Moudon le dix Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Duboux, Jenny-Louise, Repasseuse

de Grandvaux & de Lutry domiciliée à Lausanne,

filie de François Duboux et de Louise Josephine Edouard, sa femme,
célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lussy, Grandvaux, Lutry & Lausanne les
vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jaques Gonvez
Julie Duboux

Louis Piclard

des témoins :

Adolphe Ch. Gonvez

Harriette Badel
et de l'officier de l'état civil

Louise Piclard
L'officier de l'état civil :

Louise Piclard

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Lussy, Lutry

Grandvaux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars & dans Cully & Lutry

N° 16
Sarre et Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Sarre, Jean-Baptiste-François, Intendant de Travaux publics, de St Nicolas les Citaux (Côte d'Or) France domicilié à Lonsanne, fils de François Sarre et de Jeanne Quillardet, sa femme, célibataire, né à St Nicolas les Citaux le vingt Mars mil huit cent quarante-cinq

et
2. Veillard, Célestine-Louise-Hélène, sans profession, de Noville & Remaz domiciliée à Noville, fille de Abram Henri François Abram, et de Marie Marguerite Randin, sa femme, célibataire, née à Noville le dix sept Mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Nicolas, Noville & Remaz & Lonsanne, le vingt-quatre, vingt-dix, vingt-sept Décembre & quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. le dix sept Mars, date de naissance de l'Épouse.

Signatures

des époux :

Sarre
Hélène Veillard

des témoins :

C. Pochon
Jules Pochon
L'officier de l'état civil :

S. Pochon

Papiers présentés :

Certificats de publication - Permis du Département de Justice avec Déclaration de l'Ambassade de France - de

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Villeneuve & Département de Justice
Police

Registre des mariages A.

N° 17
Torche et Jaccoud
née Voizol

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui denze février mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Torche, Auguste-Florentin, — Ouvrier-Tanneur,
de France, Canton de Fribourg domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Alexandre Torche et de Marie Louise née Torche
célibataire
né à France le vingt-huit Aout mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Jaccoud née Voizol, Aline, — Ménagère,
de Chevres domiciliée à Lausanne
fille de Abram Louis Voizol et de Marianne Benoîne Guénin,
veuve de Marc François Jaccoud dès le vingt-un Novembre mil huit cent soixante
née à Cranelan-Dessous le vingt-un Aout mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à France, Chevres & Lausanne, les vingt-vingt-un
& vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Torche Florentin Auguste
Aline Jaccoud

Louis Rieber
Jean Moser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Actes de naissance des Epoux. — Acte de décès
du premier mari de l'Épouse. — Cert. de jur.
Publication de France, Chevres & Lausanne

Murist & Chevres

N° 18.

Motell & Cerez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Motell, Dominique-Robert**, Commis Négociant
de Aidez, Canton des Grisons, domicilié à Lausanne,
fils de Dominique Motell et de Ulina Gudenchet,
célibataire
né à Celvinaz (Grisons) le dix-sept Juin mil huit cent cinquante-deux.

et

2. **Cerez, Céline-Julie-Suzanne**, sans profession,
de Lausanne-Montpreveyres, domiciliée à Lausanne,
fille de François Alexandre Daniel Cerez et de Jeanne Susanne Charlotte Armanduz,
célibataire
née à Lausanne le vingt-dix Janvier mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Aidez, Lausanne & Montpreveyres, les quinze, dix-sept & dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R Motell
M Cerez
E. Cerez

des témoins :

J. J. J.
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Aidez Montpreveyres & Lausanne,
actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Aidez & Corcelles

Registre des mariages A.

N^o 19
Blum et Schluchter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Blum, Michel,** _____ Marchand de Chaussure
de Koblenz (Siegovie) _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Michel Blum _____ et de Nothburga Pfister sa femme _____
veuf de Marianne Schluchter, des le vingt-un Décembre mil huit cent septante-neuf
né à Koblenz _____ le huit Décembre mil huit cent quarante-un _____

et
2. **Schluchter, Anna-Maria,** _____ Cuisinière,
de Kienthal, arr^t de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Christian Schluchter, _____ et de Susanne Rothacher, sa femme
célibataire _____
née à Blumenstein (Berne) le trois Septembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Koblenz, Kienthal & Lausanne, les vingt-deux &
vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Michel Blum
Marie Schluchter

des témoins :

Federic Polli
Eyacha Jean

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

Papiers présentés :

Certificats de publication de Koblenz
Kienthal & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Koblenz & Reichenbach

1880

N° 20.

Genicoud et Laventure

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Genicoud, Louis,** _____ *Couvreur,*
de *Rolle* _____ domicilié à *Lausanne* _____
fils de *Suzette Genicoud* _____ et de _____
célibataire _____
né à *Rolle* _____ le *huit Mai mil huit cent cinquante-un* _____

et

2. **Laventure, Ephise-Marie,** _____ *Cuisinière,*
de *St Julien (Haute-Savoie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
fille de *Claude Laventure* _____ et de *Marie Paccard, sa femme* _____
célibataire _____
née à *St Julien* _____ le *vingt-un Mars mil huit cent cinquante-neuf* _____

Les publications ont eu lieu à *Rolle, St Julien & Lausanne les dix-sept & dix-huit*
Janvier mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Genicoud Louis
Laventure Ephise

des témoins :

Eugène Pache
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

J. Bernare Dabak

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rolle St Julien
& Lausanne - consentement des père & mère
de l'épouse - Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle au Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 21

Garagnon et Lavanchy

2-178

Aujourd'hui dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Garagnon, Samuel-Bernard, Boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Morges,

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Bernard Jules et de Jeanne Marie née Grivel,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Morges le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy, Fanny-Louise, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Montpreveyres domiciliée à Montblesson / Lausanne

Noms des parents :

fil de François Justin Lavanchy et de Susanne Esther née Regamey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montblesson / Lausanne le vingt-six Août mil huit cent cinquante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Montpreveyres, Morges & Lausanne les dix-neuf & vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Garagnon S^l
Lavanchy Louise

Charles Louis Delorme
François Joranch

Léon Garagnon Fanny Morille

l'officier de l'état civil.

Rosalie Lavanchy Hortense Lavanchy
Charles Lavanchy
Papiers présentés

J^s Bernani

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

H^s Perceval

officiers de l'état civil de

autorisation de l'officier de l'état civil

Lutry, Corcelles & Morges

de Morges

1880

N^o 22
 Pinget et Bisogni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Février mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pinget, Jules-François, Comptable

de Romanel sur Lausanne domicilié à Lausanne

fil de Jaques François Pinget et de Marie Louise Girardet, sa femme

Célibataire

né à Lausanne le huit Octobre mil huit-cent-cinquante-huit

et

2. Bisogni, Louise-Augustine, Tailleuse

de Domodossola (Novare Italie) domiciliée à Lausanne

fille de Jean Bisogni et de Sophie Mercier sa femme

Célibataire

née à Genève le vingt-dept Juillet mil huit-cent-soixante-un

Les publications ont eu lieu à Romanel, Lausanne, Domodossola (Novare Italie)
~~et au Consulat d'Italie à Genève~~ les vingt-quatre et vingt-dix Janvier mil huit-cent-quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Pinget
Louise Bisogni

des témoins :

François Hornibay
Jules Costes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Consentement des parents de l'épouse

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel et Département de Justice

et Police

N^o 23

5-76

Weitzel et Secretan.

Aujourd'hui -vingt- deux Février mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

1. Weitzel, Otto-Wilhelm-Philippe, Négociant
 de Ober-Ingelheim (Mosde) domicilié à Lausanne
 fils de Jacob Weitzel et de Caroline Elisabeth née Muller
Célibataire
 né à Ober-Ingelheim le deux sept septembre mil huit-cent cinquante-quatre

et
 2. Secretan, Adèle-Sophie, dans profession
 de Lausanne domiciliée à Lausanne
 fille de Abiam François Louis Secretan et de Guillemette Françoise Julienne Goudet
Célibataire
 née à Lutry le vingt-trois Juillet-mil huit-cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Ober-Ingelheim, et Lausanne les onze et trente un Janvier mil huit-cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Suivant lettre de bourgeoisie
 instrumentée A. Koller, notai-
 re à Lausanne, le trois juin mil
 huit cent quatre-vingt trois, les
 époux Weitzel Secretan et leurs en-
 fants ont acquis la bourgeoisie de
 Lausanne.*

Inscrit avec l'autorisation des D^{pts} de Justice et Police le 23 juin 1843.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Signatures

des époux :

[Signature Otto Weitzel]
[Signature Adèle Secretan]

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
 Pernis du Département de Justice et Police
 Déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
 Au Département de Justice et Police

1880.

N° 24.

Troillet et Lannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Février mil huit cent
quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Troillet, Alfred, Charpentier

de Kenniez domicilié à Laudanne

filz de Jean Pierre Troillet et de Adèle née Pache, sa femme

Célibataire

né à Kenniez le quinze Juillet mil huit-cent-cinquante deux

et

2. Lannaz, Jeanne-Louise, Blanchisseuse

de Bussy-S-Morges domiciliée à Laudanne

fille de Jean Alexandre Lannaz et de Françoise Louise Autoumet sa femme

Célibataire

née à Bussy-S-Morges le dix-sept Mars mil huit-cent-cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Kenniez à Bussy et à Laudanne les quatre, cinq
et sept Février mil huit-cent-quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Troillet
Jeanne Lannaz

des témoins :

Félix Penneyes
Jules Corbon
Aug. Cottier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publication de Kenniez

Bussy et Laudanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Granges et Villars sous Yend.

N^o 25.
Giuglietti et Cutchod

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-dix Février mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Giuglietti, Charles-Fulcr-François, Employé de Bureau
de Peccia (Teddin) domicilié à Laudanne
fils de Joseph Marc Giuglietti et de Louise Catherine née Despland
Célibataire
né à Vevey le vingt-cinq novembre mil huit cent cinquante cinq

et
2. Cutchod, Louise, Couturière
de Dommarin et Chardonnay-Montaubion domiciliée à Laudanne
fille de Pierre Samuel Cutchod et de Marie Marguerite Léchère
Célibataire
née à Dommarin le vingt-huit Octobre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Peccia, Dommarin, Chardonnay-Montaubion
et Laudanne les vingt-neuf, trente un Janvier et sept Février mil huit cent quatre-vingt-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Giuglietti
L^{re} Cutchod

Lr Faurat
J. Fournelle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des époux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication

Bollens St-Cierges et Peccia

N^o 26
Clot et Corandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Février _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clot, Jaques-Félix, _____ agriculteur _____
de Courtilles _____ domicilié aux Granges Dompierre
fils de Pierre François _____ et de Suzette Esther née Pillet _____
Célibataire _____
né à Dompierre _____ le dix mai mil huit-cent-quarante six _____

et

2. Corandey, Nancy, _____
de Sassel _____ domiciliée à Sassel _____
fille de Frédéric _____ et de Jeannette Suzette née Pille _____
Célibataire _____
née à Sassel _____ le seize septembre mil huit-cent-cinquante dix _____

Les publications ont eu lieu à Courtilles, Dompierre, Sassel les dix et sept
Février mil huit-cent-quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jaques Félix Clot
Nancy Corandey
Justine Corandey

des témoins :

Amé Pillet
Jules Corandey

L'officier de l'état civil :

J. Denis

Papiers présentés :

Certificats de publication _____
Autodation de l'officier d'Etat _____
Civil de Lucens _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens et Granges

N^o 27
Daggi et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Février mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Daggi, Louis, Moulier

de Geddénay - Berne domicilié à Chigny

fils de Jean Samuel et de Rose Catherine Françoise née Mébald

Célibataire

né à Celex le vingt-uy Juillet mil huit cent trente quatre

et

2. Piquet née Schluchter, Louise Rozalie Jeanne Françoise

de Lieu domiciliée à Chigny

filie de Jean et de Henriette Georgette née Trödder

Divorcée de Simon Joseph Piquet

née à Laudanne le neuf Juillet mil huit cent vingt-deux.

Les publications ont eu lieu à Geddénay - au Lieu et à Chigny le trente un Janvier
mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Daggi
Louise Piquet

des témoins :

Farrat Huispius
Aug. Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Acte de Divorce de l'épouse

Autant de l'Officier de l'Etat Civil de

Vufflens le Château

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vufflens le Château Geddénay et

le Lieu

N^o 28
 Marceaux et Pettin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Marceaux, Jean**, _____ Marchand de Comestibles _____
 de Ouroux (Saône-et-Loire) _____ domicilié à Laudanne _____
 fils de Pierre Marceaux, défunt _____ et de Marie Mandot, sa veuve _____
 Célibataire _____

né à Ouroux (Saône-et-Loire) le quinze Octobre mil huit cent cinquante deux _____

et
 2. **Pettin, Marie-Louise**, _____ Cuisinière _____
 de Chavannes-le-Chêne _____ domiciliée à Laudanne _____
 fille de Pierre Abraham Pettin, défunt _____ et de Suzanne Marie Labud _____
 Célibataire _____

née à Chavannes-le-Chêne le deux Février mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Ouroux, Chavannes-le-Chêne et Laudanne les
 vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq Janvier mil huit cent huitante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Marceaux
Marie Pettin

des témoins :

J. Schenberger
Jules [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Déclaration Conduite _____

Permis du Département de Justice et Police _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

d' Ussonand et au Département de
 Justice et Police _____

No 29

Davel et Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 12
Juillet 1903 déclaré définitif le
7 Septembre suivant le tribunal civil
du district d'Osse a ditons par le
divorce le mariage existant entre
L'épouse, en vertu de l'art. 106 lettre
a de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Intervenue le 12 Septembre 1903.

L'offr. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui Trois Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Davel, Ferdinand-Charles-Louis, négociant _____

de Lully et Cully _____ domicilié à Laudanne _____

fil de Jean Isaac Samuel Davel et de Jeanne Françoise née Bocion

Célibataire _____

né à Laudanne _____ le vingt-trois Janvier mil huit-cent cinquante-cinq

et

2. Ruchonnet, Louise-Caroline, _____

de S^t Saphorin _____ domiciliée à S^t Saphorin _____

filie de Jean Pierre Samuel Michel Ruchonnet et de Henriette Jeanne Louise née Ruchonnet

Célibataire _____

née à S^t Saphorin _____ le vingt-huit Août mil huit-cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Cully-Lully S^t Saphorin et Laudanne les douze
et quatorze Février mil huit-cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature: F. Davel]
[Signature: Louise Ruchonnet]

des témoins :

[Signature: J. Hagnet off. d'état-civil Valloray]
[Signature: L. F. Perrochon off. d'état-civil, Chaux]

L'officier de l'état civil :

[Signature: J. Amis]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux _____

Couventement de la mère de l'épouse _____

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lully et S^t Saphorin _____

n° 30.
Gygax et Walser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt
janvier mil huit cent quatre vingt
quatorze, dit en définitif et exécuté
le sept avril suivant, le Tribunal
canton du district de Wangen (Berne)
a déclaré par le divorce le mariage
contracté ci-contre
Le divorce a été prononcé contre le
mari

Lautanm, le 9 avril 1894.
L'officier de l'état civil



Aujourd'hui Quatre Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gygax, Frédéric, _____ Concierge _____

de Seeberg au Canton de Berne _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Jean Gygax _____ et de Marie Schürch, sa femme _____

Célibataire _____

né à Belp (Berne) _____ le trente-un Octobre mil huit-cent-quarante huit-

et

2. Walser, Anna, _____ Cuidinière _____

de Rehetobel (Appenzell A. R.) _____ domiciliée à Lausanne _____

filie de Conrad Walser _____ et de Anna Binder, sa femme _____

Célibataire _____

née à Rehetobel _____ le douze Novembre mil huit-cent-cinquante huit-

Les publications ont eu lieu à Seeberg, Rehetobel et Lausanne le onze et
quatorze Février mil huit-cent-quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Gygax
Anna Walser
Linné Osmi

des témoins :

Gottlieb Schenkel
Friedrich Luthi

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux _____

Certificats de publication de Seeberg _____

Rehetobel et Lausanne _____

Seeberg et Rehetobel _____

Registre des mariages A.

N^o 31.
Bohler et Dozner

Aujourd'hui Quatre Mars _____ mil huit cent
quatre vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Bohler, Louis** _____ fabricant de dorques

Lieu d'origine et de domicile :

de Trutigen, Canton de Berne (Kandergrund) domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fil de Abraham Bohler _____ et de Marie Gütty, sa femme _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Trutigen _____ le vingt-cinq septembre mil huit-cent-soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Dozner, Suzanne-Madelaine**, _____ liqueuse

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t-Etienne Canton de Berne _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fil de Christian Dozner _____ et de Madelaine Buzzi _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Weidmatten _____ le douze septembre mil-huit-cent-cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kandergrund, S^t-Etienne et Lausanne les trente un
Janvier et huit Février mil huit-cent-quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bohler Louis
Dozner Suzanne Madelaine

des témoins :

François Huisson
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication ..
Consentement du père de l'époux ..
Actes de naissance des époux ..

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Kandergrund et S^t-Etienne

N^o 32
Chavan et Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont

comparu :

1. **Chavan, Charles-Pierre-Louis**, Employé au Chemin de fer L.-O.
de Pully _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Chavan _____ et de Jeanne Louise née Bergeaud, _____
veuf de Marie Benicette née Jaquet, d's le huit Juin mil huit cent septante-un, _____
né à Pully _____ le dix-neuf Avril mil huit cent trente-neuf, _____

et
2. **Basset, Adèle-Augustine**, _____ Cuisinière,
de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Daniel Basset _____ et de Marie Sophie Magnenat, de femme,
célibataire, _____
née à Goumoens-la-Ville, _____ le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Pully, Goumoens-la-Ville & Lausanne, le vingt-sept
février mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chavan

Basset

des témoins :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certifi-
cats de publication de Pully, Goumoens-la-
Ville & Lausanne. - acte de décès de la 1^{re}
femme de l'Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Echallens

N° 33

Viscardi et Hertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Viscardi, François-Jean, Cimenteur,
de Demodossola (Novare - Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Viscardi et de Marie Joséphine Dauda, sa femme,
célibataire,
né à Demodossola le six Oût mil huit cent cinquante quatre.

et

2. Hertig, Emma-Marie-Julie, Coiffeuse,
de Oberhofen (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Madelaine Hertig et de _____
célibataire
née à Lausanne le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Demodossola, à Oberhofen, à Lausanne & au Consulat
d'Italie à Genève les quatre, sept & huit février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

ViscardiEmma Hertig

des témoins :

Forari BatistaJules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication - DéclarationConsulaire - Permis du Dép^t de Justice & PoliceActes de naissance des EpouxLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deOberhofen & au Département deJustice & Police

1880

n° 34

Aubert et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Aubert, Elie-Dules-Lucien, Commissaire arpentier,
 du Lieu domicilié à La Rouvenaz (Montreux)
 fils de maître Alie Aubert et de Judith née Aubert sa femme,
 veuf de Isaline Aubert née Morand dès le huit octobre mil huit cent septante-huit
 né au Lieu le douze Novembre mil huit cent quarante-cinq

et
 2. Aubert, Louise-Cécile, sans profession,
 des Planches (Montreux) domiciliée à La Collonges (Montreux)
 fille de Pierre-Frédéric Aubert et de Louise née Vuichoud sa femme,
 célibataire,
 née à La Collonges le treize Janvier mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Montreux (Planches) les cinq & sept Février
 mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Aubert
L. Aubert
L. Gross

des témoins :

E. Aubert
J. Aubert

L'officier de l'état civil :

J. Gross

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-
tion de l'Off. de l'Etat Civil de
Montreux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Montreux & du Lieu

Registre des mariages A.

N^o 35
Körner & Wenger

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Körner Paul-Théodore** _____ Pharmacien;

Lieu d'origine et de domicile :

de Schellenberg (Götha) Sachsen, _____ domicilié à Lausanne, _____

Noms des parents :

fils de Marie Otte Körner _____ et de Frédérique Augusta née Hermann, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

né à Schellenberg _____ le neuf Décembre mil huit cent cinquante-cinq _____

Nom et profession de l'épouse :

et
2. **Wenger, Marie-Elise-Emma**, _____ sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et forest (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Noms des parents :

fille de Jean David Wenger _____ et de Lucie Marguerite ^{Louise} Marie Vessaz, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Lausanne _____ le trente un Mars mil huit cent cinquante-huit _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schellenberg, Lutry, forest & Lausanne, les seize
dix-neuf & trente-un Janvier & quatorze février mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. noms de la mère de l'époux, Lucie Marguerite Louise Marie

Signatures

des époux :

Paul Körner

Emma Wenger H. Hoerner,

des témoins :

Edmeas Ch. Magold

Ch. Magnin Louis Robert

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication... Déclaration condu.
laite... Permis du Dépt de Justice & Police
actes de naissance des Epoux. _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

*Lutry Andelangen au Départ.
Tement de Justice & Police*

1880

N° 36

Mayor et Guillaume
née Decoppet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mayor, Louis-Samuel, Chauffeur,
de Echallens domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Mayor et de Jeanne Bussy, sa femme,
veuf de Caroline Marie Marguerite née Wilchly, de le vingt-sept Novembre mil huit cent
septante-sept
né à Echallens le vingt-un Mars mil huit cent trente-sept.

et
2. Guillaume née Decoppet, Marie-Adele, Couturière
de Grand Bourgeau (Verrières) domiciliée à Lausanne,
fille de François Samuel Decoppet et de Marguerite née Verrières, sa femme,
divorcée de Emile Guillaume de le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-huit
née à Yverdon le dix-huit Mai mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Grand-Bourgeau - Lausanne, le dix-huit
Mai mil quatorze douze - treize février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Samuel Mayor
Adele Guillaume

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publications - actes de
naissance des Epoux - acte de décès de
la 1^{re} femme de l'Epoux - acte de divorce de
l'Epouse -

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens & des Verrières (Suisse)

Registre des mariages A.

N^o 37
Cardinaux et Gavillet

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Cardinaux, Henri**, Cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny sur Oron domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Louis Samuel Cardinaux et de Louise née Pochon sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lutry le vingt sept Janvier mil huit cent cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

et
2. **Gavillet, Fanély**, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Pency & Vucherens domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Pierre Louis Gavillet défunt et de Suzanne Louise née Rod défunte

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pency le treize Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Pency, Vucherens & Lausanne les cinq, six et sept février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Cardinaux
Fanély Gavillet

des témoins :

Alphonse Bobillier
Jules Corbell

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication, actes de naissance des époux, actes de décès des parents de l'épouse et consentement du tuteur

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corcelles, Moudon & Oron

1880

N^o 32
 Estoppey et Cerf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Estoppey Jules-Charles-François, agriculteur,
 de Granges domicilié à Orbe,
 fils de Jacques Samuel Estoppey et de Louise Susanne Perrinat,
 célibataire,
 né à Orbe le huit Décembre mil huit cent cinquante-huit

et
 2. Cerf Fanny,
 de Orbe domiciliée à Orbe,
 fille de Joseph Cerf et de Fanchette née Mollez,
 célibataire,
 née à Orbe le vingt-dix Juin mil huit cent soixante-d

Les publications ont eu lieu à Orbe & Granges les quinze & trente février mil huit
 cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Estoppey
 Fanny Cerf
 Elise Raymond

des témoins :

Auguste Cerf
 Joseph Gaillard
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa
 tion de l'off^r de l'Etat Civil de Orbe

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
 Orbe & Granges

Registre des mariages A.

N^o 39
Reynat et Cordey

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Reynat, Jaques-Antoine**, Employé de Commerce,
de Vienne (Isère) France, domicilié à Lausanne,
fils de Antoine Reynat et de Eléonore Rochat, sa femme,
veuf de Elisabeth née Christen, dès le vingt-deux Juillet mil huit cent septante neuf
né à Vienne le vingt-quatre Aout mil huit cent cinquante cinq

et
2. **Cordey, Marie-Régine**, Repassense,
de Lutry domiciliée à Lausanne,
fille de Reinhard Cordey et de Barbara Regina Herzog, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le neuf Janvier mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Vienne, Lutry & Lausanne le trente-un Janvier
mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reynat
Cordey

des témoins :

A. Grotewiel
J. Bi. Allay

L'officier de l'état civil :

J. L. L...

Papiers présentés :

Certificats de publications - acte de décès de la
1^{re} femme de l'époux - Permis du Département de
Justice - Police - déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry au Département de
Justice & Police

N^o 40
Butlicaz Wellenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Butlicaz Edouard, Agriculteur, de Lengny au Chatelard de Puidoux domicilié au Crentorrens ci-devant Puidoux, fils de Henri Edouard Butlicaz et de Louise Méroz sa femme, célibataire, né à Crentorrens le dix-huit Mars mil huit cent cinquante-six

et
2. Wellenberg Jeanne Henriette Georgine dans profession, de Schöftland (Canton d'Argovie) domiciliée à Lausanne, fille de Jean Louis Wellenberg et de Henriette Pauline Dubuis sa femme, célibataire, née à Lausanne le seize Décembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Lengny, Chatelard Puidoux, Schöftland & Lausanne les vingt-un, vingt-trois & vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

[Signature of Edouard Butlicaz]

[Signature of J. Vial]

Johannes Wellenberg.
Louis Vial
Louis Turin

[Signature of H. Vial]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication & autorisation de

St Saphorin à Chesbes, Montcenx

l'officier de l'état civil de St Saphorin (Vexbres)

Courier & Schöftland

N° 41

Henry et Parisod
née Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Henry, William-Charles-Henri, vigneron,

de Vulliezens domicilié à Chailly / Lausanne,

filz de Antoine Daniel Henry et de Rose Anne Françoise Barissant

veuf de Julie Pauline Pilot née Desponds dès le vingt-dix Janvier mil huit cent septante-neuf

né à Vulliezens le dix Septembre mil huit cent quarante-un

et

2. Parisod née Meyer, Marie Sophie Hélène,

de Chatelard domiciliée à Glion sur Montreux,

fille de Pierre Louis Meyer et de Sabine Louise Susanne Boujore,

divorcée de Louis Alexis Parisod dès le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-sept

née à Meleiring (Montreux) le six Avril mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Vulliezens Chatelard (Montreux) / Lausanne

les vingt-un - vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Henry
Sophie Parisod

des témoins :

Ueltschi Rodolphe
Jules Corbois

Marie Ueltschi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux - acte de divorce de l'épouse - certificats de publication - Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Collombiez - Montreux

N° 42
Jan & Stuby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jan, Adrien, Agriculteur,
de Chatillens domicilié à Chesalles sur Oron,
fils de Samuel Louis Jan et de Marie Madeleine née Maillaud,
célibataire,
né à Chesalles le vingt-cinq Décembre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Stuby, Sophie-Lucie,
de Bussigny sur Oron domiciliée à Bussigny,
fille de Abraham Louis Stuby et de Jeanne Susanne née Chollet,
célibataire,
née à Bussigny le vingt-deux Août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Chatillens, Chesalles & Bussigny, le vingt-sept
février mil huit cent cinquante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Jan
Sophie Stuby
Marc Jeannerod
Elise Stuby

des témoins :

Jeanne
Louis Jan

L'officier de l'état civil :

J. Amis

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil d'Oron

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron

Registre des mariages A.

N° 43
Burnand et Dutoit

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Burnand, Félix**, agriculteur
de Vulliens domicilié au Beis-Davant rive Carronge
fils de Jacques Daniel Burnand et de Esther née Freymond
célibataire
né à Cuzencon rive St Cierges le dix Octobre mil huit cent cinquante-dix.

et
2. **Dutoit, Rosine-Nancy**, agriculteur
de Nevez & de Moudon domiciliée aux Bourgeaux rive Carronge
fille de Pierre François Dutoit et de Marie Louise née Martin
célibataire
née à Nevez le huit Février mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Nevez, Moudon & Carronge, les treize quinze & seize Février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Burnand
Nancy Dutoit

des témoins :

Favrat Henriquin
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Moudon, Mézières & Denzey

N^o 111
 Unternährer & Heddiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Unternährer, Gottlieb, Valet de Chambre,
 de Hasli, Canton de Lucerne, domicilié à Morges,
 fils de Antoine Unternährer et de Marie Roos, sa femme
célibataire
 né à Hitzkirch (Lucerne) le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-trois.

et
 2. Heddiger, Jenny-Genziette, - femme de Chambre
 de Montherod domiciliée à Morges,
 fille de Charles Samuel Louis Genzi, et de Henriette Fanny André, sa femme,
célibataire
 née à Montherod le dix Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Hasli, Montherod et Morges, les vingt-un, vingt-deux
et vingt-six février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Unternährer
Jenny Heddiger

des témoins :

Michonette
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'Off. de l'Etat Civil de
Morges

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Morges, Hasli & Gimel

N^o 45
Dressler et Allamand

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. **Dressler, Edouard-Louis-Théodore**, Professeur de Rudolstadt (Schwarzburg-Rudolstadt) domicilié à Rappoltswiler (Ober-Elsass) fils de Jean François Louis Dressler et de Laura Cornélie Auguste Ché, célibataire, né à Rudolstadt le neuf mai mil huit cent cinquante-quatre

et
2. **Allamand, Louise-Lina-Frédérique** sans profession de Ormont-Dessus domiciliée à Lausanne, fille de François Louis Baptiste Allamand et de Julienne Fanny Eust, célibataire, née à Lausanne le trente Mars mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Rudolstadt, Rappoltswiler, Ormont-Dessus et Lausanne, les sept, huit et dix février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Les Epoux produisent une déclaration constatant que sous date de hier 22 Mars ils ont passé contrat de mariage devant le notaire François Jaccollet à Lausanne lequel en a la minute.
L'off. de l'état civil
[Signature]

Signatures

des époux :

Edouard Dressler
L. Allamand

des témoins :

[Signature]
[Signature]
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - certificats de publication, déclaration Consulaire et permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ormont-Dessus et au Département de Justice & Police

1880

n^o 46
 Treuthardt & Secoultre
 née Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Treuthardt, Louis-Dulz, agent de Police, de Zweisimmen (Berne) domicilié à Lausanne, fils de Jacq^e Treuthardt et de Francis^e Marguerite née Curtet, veuf de Marie Dorote^e Josephine née Courrat, née le dix huit octobre 1800 septante-huit, né à Pompigny le neuf novembre mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Secoultre née Baudet, Françoise-Marguerite Hortense Marchande de Journaux de Cheriv domiciliée à Lausanne, fille de Jean Gabriel Baudet et de Jeanne Françoise Susanne nde Rouye, veuve de Jules Secoultre dès le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-huit, née à Genève le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Cheriv - Lausanne, les dix huit onze Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Treuthardt
Hortense Secoultre

des témoins :

Alexis Reynard
Joseph Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de décès des premiers conjoints.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zweisimmen, Sentier & Brassus

N^o 48.
Brelaz & Regamey
née Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brelaz, Louis-Jules, Typographe,
de Lutry & Jorat, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Brelaz et de Julie Béatrice Blanc,
célibataire,
né à Lausanne le neuf Mars mil huit cent soixante.

et
2. Regamey, Céline, née Thomas, lingère,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre Abram Thomas et de Jeanne Françoise Marguerite Bettez,
veuve de Henri François Regamey des le dix-sept avril mil huit cent dix-huit
née à Bercher le huit Mai mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lutry, Jorat & Lausanne les cinq & six Mars mil
huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis-Jules Brelaz
Céline Regamey

des témoins :

Céline Regamey
Philippe Linder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - acte de décès
du 1^{er} mari de l'épouse - Certificats de pu-
blication de Lutry, Jorat & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Jorat.

N^o 49
Schopfer & Affolter

Anjourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. **Schopfer, John dit Albert**, Jardinier,
de Chatelet (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Marie Antoinette Schopfer et de Marie Louise Ghennay,
célibataire,
né à Carouge (Genève) le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante deux

et
2. **Affolter, Elise-Centziette**, sans profession
de Wylet (Uzzenstorf) Berne domiciliée à Château-d'Oex,
fille de Daniel Frédéric Affolter, défunt et de Marianne Céline Cornu, défunte
célibataire,
née à Genève le vingt-quatre août mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Chatelet, Wylet, Château-d'Oex & Pruntrut, les 14, 16, 21 & 24 février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Schopfer
Elise Affolter

des témoins :

Jules Stoveras
Dupont Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de naissance
des Epoux - Consentement du tuteur de
l'Epouse, mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Chatelet - Uzzenstorf & Château-
d'Oex

n° 50
Gmehlin & Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gmehlin, Louis-Jean-Guillaume, tennelier,
de Corsier sur Vevey domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Gmehlin et de Jeanne Esther Neyroud, sa femme,
célibataire,
né à Corsier le dix-huit Mars mil huit cent cinquante cinq

et

2. Marguerat, Louise-Charlotte, sans profession,
de Lutry domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Marc Henri Marguerat et de Anna Barbara Gerber, sa femme,
célibataire,
née à Genève le trois Février mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Lutry & à Lausanne, les dix, sept & onze
Mars mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lo Gmehlin

des témoins :

Marc Marguerat
J. Louis

Charlotte Marguerat

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Corsier
Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier & Lutry

N^o 51
Mino & Blanchoud

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mino, Joseph-Célestin, Entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Camandona (Novate) Italie, domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jacques Mino et de Marianne Sallier, sa femme défunte,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à S^t Jean de Maurienne (Savoie) le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanchoud, Julie-Jenny-Louise, Lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozon-le-Châtel, domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Jean Jacques Blanchoud, et de Marie Rose Jaton, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Camandona, Ozon & Lausanne, ainsi qu'au
Consulat d'Italie à Genève, les 20, 21, 22 & 29 février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mino Célestin
Jenny Blanchoud

des témoins :

Guillermot
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux. Certificats
de publication. Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Ozon & au Département de
Justice & Police

N^o 52
Möcklin & Studer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix-neuf mars 1880 quatre-vingt-dix-sept, déclaré définitif et exécutoire le huit juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne, le 15 juin 1894. L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui trente Mars mil huit cent quatre-vingt

comparu :

1. Möcklin, Jacques-Charles-Laurent, Confident de Diessenhofen (Thurgovie) domicilié à Lausanne fils de Laurent Möcklin et de Sophie Antoinette Rey, sa femme, célibataire né à Vevey le onze Mai mil huit cent cinquante-six,

et
2. Studer, Elise, sans profession, de Winterthur (Zurich) domiciliée à Lausanne, fille de David Heinrich Studer défunt et de Anne Elisabeth née Lévi, sa femme, défunte, célibataire née à Winterthur le trente Octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Diessenhofen, Winterthur & Lausanne, les trois, quatre & dix Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Möcklin
E. Studer
N. Dubois

des témoins :

Elser
G. Garcia
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Consentement du tuteur de l'épouse. - Certificats de publication de Diessenhofen, Winterthur & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Diessenhofen & Winterthur

Registre des mariages A.

N° 53

Gysler et Schluchter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gysler, Frédéric-Auguste, Vigneron,
de Langnau (Berne) domicilié à Langnau,
fils de Jean Louis Gysler et de Susette Bergeaud, sa femme,
célibataire,
né à Langnau le quatre Janvier mil huit cent cinquante-sept

et

2. Schluchter, Barbara, Cuisinière,
de Reichenbach (Berne) domiciliée à Langnau,
fille de Jean Schluchter et de Anna née Schlegel, sa femme,
célibataire,
née à Wahlern le huit Octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Reichenbach & Langnau, les douze et
quatorze Février mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Gysler
Barbara Schluchter

des témoins :

Georges Lédorsey
Louis Gysler

L'officier de l'état civil

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. - Certificats de publication de Langnau & Reichenbach & Langnau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Langnau & Reichenbach

n° 54

Bardy et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bardy, Pierre-Joseph, _____ homme,
de Fribourg _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Joseph Bruno Nicolas Denis Bardy et de Barbe née Barbey, sa femme, _____
célibataire _____

né à Fribourg _____ le dix Mars mil huit cent trente-huit _____

et
2. Monnier née Bonard, Louise-Emilie, Journalière,
de Arrex _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de David Louis Bonard _____ et de Marie Anne née Bore, sa femme, _____
veuve de Samuel Monnier dix le vingt février mil huit cent septante-huit _____
née à Remainmôtier _____ le vingt-dix Juin mil huit cent trente-sept _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Arrex & Lausanne, les trois, quatre & dix
Mars mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Joseph Bardy.
Louise Monnier

des témoins :

Henri Moutte
Jean Charles Mury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de naissance
des Epoux - acte de décès de la première
épouse de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fribourg & Arrex (Arrex) _____

Registre des mariages A.

N° 55

Bolomey et Delacrauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bolomey, Pierre-François**, Vigneron
de Savigny & d'Espèzes domicilié à Lutry
fils de Jean Pierre Etienne Bolomey et de Rose Françoise née Paris sa femme
célibataire
né à Savigny le trente-Octobre mil huit cent cinquante-trois,

et

2. **Delacrauzaz, Louise**, Domestique
de Epalinges domiciliée à Pully
fille de Eli Victor Delacrauzaz et de Françoise Louise Tache sa femme
célibataire
née à Epalinges le cinq Novembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Savigny, Epalinges, Cully, Lutry & Pully
les treize mars mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre-François Bolomey
Louise Delacrauzaz

des témoins :

Louis Bazant
Jules Corlar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Cully, Epalinges, Lutry
Pully

N^o 56
Ramzeier et Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Ramzeier, Jean,** Cocher,
de Erub, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Ramzeier et de Anna née Oberli, sa femme,
célibataire,
né à Oberlangnegg (Berne) le vingt-quatre Janvier mil huit cent quarante-cinq

et
2. **Parisod, Rose-Françoise,** Cuisinière,
de Savigny & de Villette domiciliée à Lausanne
fille de Jean Isaac Parisod et de Jeanne Elisabeth née Diserend,
célibataire
née à Savigny le vingt-un Juillet mil huit cent trente-cinq

Les publications ont eu lieu à Erub, Savigny, Villette & Lausanne, les trois, cinq & six
Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Ramzeier
Rose Parisod.

Jean Goll
Marguerite Gurtner
Louis Regamey
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Erub, Savigny
Villette & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Erub, Savigny & Cully

Registre des mariages A.

N^o 57
Ravey et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent
quatre vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ravey, Louis, _____ Jardinier, _____

de Valayres sous France _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Louis Ravey _____ et de Jeanne Marie Girvet _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le dix-sept novembre mil huit cent cinquante-trois

et

2. Burnier, Rosette, _____ Cuisinière, _____

de Villette et de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Pierre François Burnier _____ et de Jeanne Louise Bidanx _____

célibataire _____

née à Villette _____ le quinze Janvier mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Valayres et France, Villette, Lutry & Lausanne, le vingt
mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ravey
Rosette Burnier

des témoins :

Christian Burnier
Julien Colas

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Cotes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Lutry _____

Cully, Lausanne & Baubines (Valayres) _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baubines, Cully & Lutry _____

1880

N° 58

Chélin et Colliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chélin, Henri-Charles-André,** _____ Pasteur _____

de Mex _____ domicilié à Mortens _____

fil de Henri François Marc Chélin _____ et de Pauline Marguerite Caroline née Assinard _____

célibataire _____

né à Mortens _____ le trois mars mil huit cent cinquante-six _____

et

2. **Colliger, Louise-Fanny-Marie,** sans profession,

de Boniswyl, Canton d'Argovie _____ domiciliée à Lausanne _____

filles de Charles Louis Jacob Colliger _____ et de Louise Welte, sa femme _____

célibataire _____

née à Lausanne _____ le dix-huit août mil huit cent cinquante-six _____

Les publications ont eu lieu à Mex, Boniswyl, Mortens & Lausanne, les quatre
et six Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Chélin
Henri Colliger
L. Colliger

des témoins :

E. Ruffly
Ch. Marquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de
l'officier de l'état civil de Bottens _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, Sullens & Boniswyl _____

Registre des mariages A.

No 59
Chappuis et Chappuis

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. **Chappuis, Aimé**, _____ négociant,
de Lutry & de Villette _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Chappuis, _____ et de Jeanne Marie née Hédezy
célibataire, _____
né à rue Tully _____ le quatre janvier mil huit cent soixante-trois

et
2. **Chappuis, Jenny-Louise-Françoise**, _____ négociante,
de Lutry & Villette _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Charles Chappuis _____ et de Louise Françoise Gonthier, _____
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le vingt-quatre août mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette & Lausanne, les cinq & six Mars
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Chappuis

J. Chappuis

des témoins :

J. Chappuis

P. Braillard

L'officier de l'état civil :

J. Y. Romi

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. _____
Certificats de publication de Lutry, Cully-Villette
& Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Cully _____

N^o 60
Gailloud et Greub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Gailloud, Henri-Marc**, _____ Employé au Penitencier,
de Villeneuve, Noville & Remmaz _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Abram Louis Gailloud _____ et de Jenny née Raymond, _____
célibataire _____

né à Lutry _____ le vingt-six Mai mil huit cent cinquante-quatre,
et

2. **Greub, Elisabeth**, _____ Cuisinière.
de Lotzwyl (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Catherine Greub, _____ et de _____
célibataire _____

née à Lotzwyl (Berne) _____ le quatorze mars mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Noville, Remmaz, Lotzwyl & Lausanne, les
dix-neuf & vingt Mars mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gailloud
Elis Greub

des témoins :

Paul
Augustel Ruffy
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Villeneuve (Noville & Remmaz)
Lotzwyl & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villeneuve - Lotzwyl _____

N^o 61
Bänninger & Füst

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bänninger, Jean, _____ Mécanicien,
de Rohbas (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Bänninger _____ et de Christine Meyer sa femme, _____
célibataire, _____
né à Bülach (Zurich) _____ le seize Janvier mil huit cent cinquante-un _____

et
2. Füst, Elise, _____ Cuisinière,
de Herzens (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jacob Füst, _____ et de Elisabeth née Buri sa femme, _____
célibataire, _____
née à Ligerz _____ le trente Novembre mil huit cent cinquante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Rohbas Herzens & Lausanne les dix-huit & vingt
mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Bänninger _____
Elise Füst _____

des témoins :

Robert Hemmerbach _____
Rodolf Schweitzer _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux & certifiés
Carte de publication de Rohbas Herzens
& Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rohbas & Herzens _____

1880

N° 62
Regamey et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Regamey, David, Agriculteur,
 de Lausanne domicilié à Vers-chez-les-Blanc,
 fils de Jacques Louis Regamey et de Jeanne Marie Blanc, sa femme,
 célibataire,

né aux Rapes sur Lausanne le deux Septembre mil huit cent quarante-cinq
 et

2. Pache, Marie, Couturière,
 de Epalinges domiciliée à Vers-chez-les-Blanc
 fille de Jean Louis Pache et de Jeanne Susanne Regamey, sa femme,
 Célibataire,

née aux Rapes sur Lausanne, le vingt Octobre mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Epalinges & Lausanne, les dix-neuf vingt-neuf mil
huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D. Regamey
Marie Pache

des témoins :

Farrat Henri
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne &
Epalinges et actes de naissance des
époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 63
Cripet et Vallotton

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Cripet, Arthur William, — Contrôleur S.-O.
de Chézard & St Martin (Benchatel) — domicilié à Lausanne, —
fils de Jules Cripet — et de Marie Virginie née Favre-Bulle, —
célibataire —
né au Locle — le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Vallotton, Marie-Louise, —
de Vallozbe — domiciliée à Lausanne, —
fille de Henri David Vallotton — et de Marie Françoise née Bourgeois,
célibataire —
née à Vallozbe — le douze août mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chézard-St Martin, Vallozbe & Lausanne, les
vingt & vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cripet Arthur William
Marie Vallotton

des témoins :

Furat Jules
Moussier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chézard
St Martin & Vallozbe & Lausanne.
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chézard & St Martin & Vallozbe

N^o 64
Belomey et Gindre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Belomey, Jean-Abram,** _____ Agriculteur,
de Lutry et de Forel _____ domicilié à Publier (Haute Savoie) _____
fils de Jean Noël Belomey _____ et de Jeanne Françoise Esther née Blanc,
veuf de Louise Henriette née Falconnier dès le cinq Septembre mil huit cent septante cinq
né à Belmont / Lutry le vingt-neuf Novembre mil huit cent trente, _____

et
2. **Gindre, Epiphanie,** _____ Marchande,
de Publier (Haute Savoie) _____ domiciliée à Publier, _____
fille de Jean Gindre défunt, _____ et de Joséphine Baud, sa veuve, _____
célibataire _____
née à Publier, _____ le treize Janvier mil huit cent quarante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Lutry Forel & Publier, les six, sept & quatorze
Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Abram Belomey
Epouse Epiphanie

des témoins :

Emile Bibaux
Louis Navassoud

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement
de la mère de l'Epouse - Acte de décès de la 1^{re} femme
de l'Epoux et Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel & au Département
de Justice & Police.

Registre des mariages A.

N^o 65
Schmidt et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schmidt, Siméon-Auguste, ferblantier,
de Hirschheim, Electorat de Hesse-Cassel, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Valentin Schmidt _____ et de Louise Elisabeth Schutel, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le huit octobre mil huit cent cinquante-huit

et

2. Lavanchy, Marie-Louise-Françoise Henriette-Caroline
Augustine dite Augusta,
de Lutry & de Villette _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Charles David Lavanchy _____ et de Marianne Gottiaux, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Hirschheim, Lutry, Villette & Lausanne, les vingt et
vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Schmidt

Augusta Lavanchy

des témoins :

Maurice Dufour

Alfred Schmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Déclaration Consulaire

Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & au Dépar-

tement de Justice & Police

N^o 66
Chevrel & Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les époux d'autre part ont déclaré reconnaître et légitimer par leur mariage Samuel né de Rosina Hermann, le 27 Juin 1878, dit enfant inscrit dans les registres de l'état civil de Lausanne, à fol. IV des naissances A fol. 1. n. 488.

Lausanne, le 13 avril 1880

Rosa Hermann,
 Samuel Chevrel

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui treize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Chevrel, Jean-Samuel-Henri**, _____ tonnelier, de Sugiez (Canton de Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____ fils de Jean Rodolphe Chevrel _____ et de Susanne Elisabeth Chevrel, _____ célibataire _____

né à Sugiez _____ le vingt-six Juillet mil huit cent quarante-trois, _____

et
 2. **Hermann, Rosina**, _____ Cuisinière, de Grosshöchstetten (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ fille de Christian Hermann, _____ et de Anna Elisabeth Steinmann, _____ célibataire _____

née à Grosshöchstetten (Berne) le douze Juin mil huit cent cinquante-six, _____

Les publications ont eu lieu à Sugiez, Grosshöchstetten & Lausanne, le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature Samuel Chevrel]
[Signature Rosa Hermann]

des témoins :

[Signature Louis Biboua]
[Signature Jules Corber]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux et certificats de publication de Sugiez, Grosshöchstetten & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sugiez & Hochstetten _____

Registre des mariages A.

N° 67
Flournoy et Burnier

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Flournoy, Théodore, Docteur en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Genève, Eaux-Vives

Noms des parents :

fil de Alexandre Antoine Flournoy et de Françoise Caroline Claparède, sa femme, célibataire

Etat civil :

né à Genève le quinze août mil huit cent cinquante quatre

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Burnier, Hélène-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Cully domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de César Samuel Auguste Burnier et de Françoise Bertha Curtat sa femme, célibataire

Etat civil :

née à Lausanne le quinze août mil huit cent cinquante dix

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, à Lutry, à Cully, aux Eaux-Vives & à Lausanne, les 5, 6 & 8 mars 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Theodore Flournoy
Marie Burnier

des témoins :

Dr H. Burnier
M. Burnier stud. phil.

Papiers présentés :
C. Claparède
M. Curtat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil des Eaux-Vives

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Genève, Eaux-Vives, Lutry & Cully

N^o 68
Ponnaz et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Ponnaz, Samuel-François,** _____ Notaire,
de Lutry & Cully _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Ponnaz _____ et de Louise Henriette Eugène, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Grandjean, Julia-Frida,** _____ sans profession,
de Bellecive _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Benoit Grandjean _____ et de Jeanne Henriette Ponnaz, sa femme,
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le quatorze Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Bellecive & Lausanne, les onze & treize
Mars mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Ponnaz
Julia Grandjean

des témoins :

M. Goussier
Marie Bourget
L'officier de l'état civil :
J. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry, Cully
Bellecive & Lausanne. _____
Actes de naissance des Epoux. _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Constantine _____

Registre des mariages A.

N° 69
Pasche et Favez

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pasche, François-Louis, Agriculteur de Servion domicilié à Servion, fils de Jean Abram Pasche et de Rose Susanne née Favez célibataire né à Servion le vingt six Septembre mil huit cent trente sept

et
2. Favez, Emma, de Servion domiciliée à Servion, fille de Pierre Daniel Louis Favez et de Marie Marguerite née Pasche, célibataire, née à Servion le quatre Mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Servion le vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : François Louis Pasche Emma Favez
des témoins : L. Dufour J. Corlier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'Offr de l'Etat Civil de Oron

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oron

1880

N^o 70
Jung et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jung, Jules-Charles, _____ tonneur,
de Mont / Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Charles Henri Jung _____ et de Elisabeth Muller, sa femme,
célibataire _____

né à Lausanne, _____ le dix-Septembre mil huit cent cinquante deux,

et
2. Borgeaud, Caroline, _____ Gouvernante,
de Mottens _____ domiciliée à Mottens, _____
fille de David Borgeaud _____ et de marianne née Jordan, sa femme,
célibataire _____

née à Mottens _____ le sept Décembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu au Mont, à Mottens & à Lausanne, les vingt & vingt
deux Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Charles Jung
Caroline Borgeaud

des témoins :

Chr. Denis
Louis Borgeaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Mont, Mottens
& Lausanne - Actes de naissance
des Epoux. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, Romanel

N^o 71
Groux & Mignot

Aujourd'hui seize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Groux, Albert-Louis, _____ Serrurier, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Giez _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Ferdinand Groux _____ et de Julie née Girod, en femme,

Etat civil :

célibataire. _____

Date de la naissance :

né à Vallorbes _____ le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante-cinq _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mignot, Marie-Louise-Suzette, _____ Blanchisseuse, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Prilly _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

filles de François Paul Mignot _____ et de Jeanne Marguerite Ducet, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Lausanne _____ le quinze Avril mil huit cent soixante-deux _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Giez, Prilly & Lausanne, les vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt _____

Dans la séance du 15 Mai 1884, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens qu'au mot - Giez - comme lieu de bourgeoisie de l'Époux soient ajoutés les mots - et de Novalles - qui ont été omis par erreur
Lausanne le 31 Mai 1884
L'off. de l'Etat Civil,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Groux Albert
Marie Mignot

des témoins :

Julie Mignot
Paul Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Giez
Prilly & Lausanne _____
Actes de naissance des Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gandon & Chescaux
(Renaud)

Communiqué à Gandon & à Novalles

N^o 72

Van-Kempen & Mellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Van Kempen, Johannes-Matheus**, _____ fabricant,
de Utrecht (Hollande) _____ domicilié à Voorschoten (Hollande-Méridionale)
fils de Johan Matheus Van Kempen _____ et de Henriette Gysberta Gobius du Sart,
célibataire, _____
né à Utrecht _____ le quatorze mai mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Mellet, Rose-Julie**, _____ sans profession,
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Auguste Mellet _____ et de Sophie Sauvier, _____
célibataire, _____
née à La Haye _____ le vingt-trois octobre mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Utrecht, Voorschoten & Lausanne, le vingt-quatre Mars
quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Van Kempen
R. Mellet

des témoins :

Messrs
V. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & déclaration
Consulaire & Permis du Département
de Justice & Police. Consentement du
père de l'épouse. Actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 73
Gysler & Stauffer
née Bovard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gysler, Jean-Louis, vigneron,
de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Abram Gysler et de Jeanne Madelaine Olivier,
veuf de Susette née Borgeaud, dès le vingt février mil huit cent septante
né à Belmont sur Lutry le vingt-quatre Juillet mil huit cent vingt-dix

et
2. Stauffer née Bovard, Henriette, Journalière,
de Sigriswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jacques moïse Bovard et de Jeanne Marie Henriette Penvenye,
veuve de Jules Stauffer dès le quinze Mars mil huit cent septante-neuf
née à Lausanne, le dix-sept février mil huit cent trente-deux

Les publications ont eu lieu à Langnau, Sigriswyl & Lausanne, les vingt-cinq
vingt-dix & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
J-Louis Gysler
Henriette Stauffer

des témoins :
Auguste Gysler
Jean Gysler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux... actes de
décès des premiers conjoints... Certificats de
publication de Lausanne, Langnau & Sigriswyl

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langnau & Sigriswyl

n^o 74
Moore & Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moore, William-Roger-Caldwell, — Comptable,
de origine anglaise _____ domicilié à Londres _____
fils de Philip Francis Domatique Moore, et de Jane Caldwell _____
célibataire, _____
né à Glasgow (Ecosse) _____ le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-un,

et

2. Trachsel, Céline-Emilie, — Sans profession,
de Wattenwil (Berne) _____ domiciliée à Sausanne _____
fille de Charles François Trachsel, _____ et de Claire Gause, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Berlin _____ le huit Janvier mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Londres, Wattenwil & Sausanne, les sept, onze &
quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

W. R. Caldwell Moore
Céline Emilie Trachsel

des témoins :

Charles François Trachsel, Docteur
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication
Déclaration Consulaire et Permis
du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wattenwil & au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 75

Gelay et Boudry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Cantonal en date du 18 Novembre 1880 confirmant un jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, du 20 Octobre 1880, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article #6 lettre B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage.

Intéressé sur l'invitation du Département de Justice et Police, le 13 Décembre 1880.

L'Officier de l'Etat Civil :



Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Gelay, David-François**, *Requérantant de Commerce*,
de *Chenit* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Jaques Louis Gelay* _____ et de *Lucie née Meylan*, _____
veuf de *Jenny née Meyer* dès le dix-huit Novembre mil huit cent septante deux
né à *Chenit* _____ le vingt-sept Juillet mil huit cent quarante _____

et

2. **Boudry, Louisa-Charlotte-Julie**, *Institutrice*,
de *Concise* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
fille de *Edouard Boudry* _____ et de *Jeanne Anne née Hésin*, _____
célibataire, _____
née à *Yverdon* _____ le vingt-six Septembre mil huit cent trente _____

Les publications ont eu lieu à *Concise, au Sentier, au Brassus et à Lausanne*,
les trente-un Mars et trois avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Gelay
Louisa Boudry

Helène Ruchet

Mina Pissmann
Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux... acte de
décès de la 1^{re} femme de l'Epoux... certifi.
Etat de publication _____

des témoins :

César Boudry
E. Eschbacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Concise, le Sentier et le Brassus

N^o 76
Zbinden et Hans

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ~~du~~

comparu :

1. **Zbinden, Alexandre Louis**, Employé au Chemin de fer S.O.
de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Nyon, _____
fils de Sam Zbinden _____ et de Amélie Gruet, sa femme, _____
célibataire _____

né à Nyon _____ le treize Janvier mil huit cent cinquante deux

et
2. **Hans, Louise-Julie-Victoire**, sans profession,
de Jussy (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Daniel Hans _____ et de Jeanne Françoise Michet, sa femme,
célibataire _____

née à Lausanne _____ le vingt-trois Aout mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Jussy, Nyon & Lausanne, les seize,
vingt Mars & premier Avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Zbinden

Louise Hans

des témoins :

H. Meier

Senechoud Alexandre

L'officier de l'état civil :

J. P.

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication & autorisation de l'offr
de l'Etat Civil de Nyon. _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg, Jussy & Nyon _____

Registre des mariages A.

N^o 77
Porchet et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Porchet, Jules**, Charpentier,
de Corcelles-le-Dorât _____ domicilié à Lausanne _____
fils de François Louis Porchet _____ et de Marie Madeleine née Porchet, sa femme,
célibataire _____
né à Corcelles _____ le quinze Avril mil huit cent cinquante quatre

et
2. **Pasche, Fanny**, Femme de Chambre,
de Furlens _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Daniel Pasche _____ et de Marie Susanne née Jordan, sa femme,
célibataire _____
née à Corcelles Furlens _____ le premier Novembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Furlens & Lausanne, les deux & trois
Avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Porchet
Fanny Pasche

des témoins :

Louis Croy
Samuel Porchet

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles & Oran _____

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Corcelles
Furlens & Lausanne _____

N^o 78
Despland & Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Despland, Henri-Théodore**, Employé à la Banque C^o V^o
de Grandson _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Théodore Alexandre Despland _____ et de Marie née Badin, _____
célibataire _____
né à Chessel _____ le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-six

et
2. **Wüst Henriette-Sophie**, _____ Couturière,
de Belmont sur Lutry _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Henri Wüst _____ et de Jenny Françoise Henriette Crozier
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Grandson, Belmont & Lausanne les vingt, vingt
un & vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Despland
Sophie Wüst

des témoins :

L. Delaraye
Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grandson & Pully

Papiers présentés :

Certificats de publication de Grandson,
Belmont & Lausanne.

Actes de naissance des Epoux.

Registre des mariages A.

N° 79
Schmid a Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schmid, Jean-Jaques, Commis Négociant,
de Hôri (Canton de Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Hans Jacob Schmid et de Verena Suber, sa femme
célibataire
né à End-Hôri (Zurich) le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante-six

et

2. Bachmann, Marie-Louise-Jeanne,
de Dietikon (Canton de Zurich) domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel Bachmann et de Lucile Suzanne Valet, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le dix mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Hôri, Dietikon & Lausanne les dix-sept & treize
Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Schmid
M. Bachmann

des témoins :

Paul Haerndt, p. h.
G. Duttweiler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hôri & Dietikon

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Hôri
Dietikon & Lausanne

N° 80

Forney et Bailat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Forney, Albert-Auguste,** Charcutier, de Puidoux domicilié à Vevay, fils de Louis Samuel Forney et de Jeanne Louise Julie Dufey, célibataire

né à Lansanne le dix-neuf Juillet mil huit cent cinquante quatre

et

2. **Bailat, Louise-Annette-Sophie,** de Glovelier (Dist. de Delémont) domiciliée à Lansanne, fille de François Joseph Bailat et de Jeanne Louise Frédérique Dorothee Duriau, célibataire,

née à Vevay le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Glovelier, Vevay, Lansanne, les vingt cinq & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Forney
Louise Bailat

des témoins :

Ch. Heura
J. Hanser

L'officier de l'état civil :

J. Heura

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de naissance des Epoux - autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Vevay

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chexbres, Glovelier, & Vevay

Registre des mariages A.

N° 81
Schweizer & Beck

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Schweizer, Albert, Cafetier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schramberg en Wurtemberg, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Aloïs Schweizer et de Josépha Brugger, sa femme

Etat civil :

veuf de Maria Anna dite Nanette Beck, des le trente Mai mil huit cent septante-neuf,

Date de la naissance :

né à Schramberg le vingt-deux Avril mil huit cent quarante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :

2. Beck, Maria-Louisa, Demeiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sursee (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Georges Beck et de Aloisia Schnyder, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sursee le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante-cinq,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schramberg en Wurtemberg, à Sursee & à Lausanne le vingt-trois mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Schweizer
Louisa Beck

des témoins :

Charles Schnyder
Joseph Schnyder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux - Certificats de publication - Déclaration consulaire - Permis du Départ^t de J^{ur} & P^{olice}

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sursee & au Département de Justice & Police

Suivant acte reçu Frédéric Piot, notaire à Lausanne, le vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, les époux Schweizer-Beck ont acquis la bourgeoisie de la commune de Belmont sur Lausanne

Inséré avec l'autorisation du Dept de Justice et Police le 11 novembre 1897.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1880

N° 82

Steiner et Chenevard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ - par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Steiner, Jules,** _____ agriculteur

de Gessenay (Beune) & de Lutry _____ domicilié à Corcelles-le-Jorat, _____

fil de Jean Henri Steiner _____ et de Jeanne Marie née Chenevard, _____

célibataire, _____

né à Corcelles _____ le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-six,

et
2. **Chenevard, Adèle,** _____ sans profession,

de Corcelles _____ domiciliée à Carrouge, _____

filie de Jean Philippe Chenevard _____ et de Marie Louise née Dubois, décédée, _____

célibataire, _____

née à Mézières _____ le trente-un août mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lutry, Corcelles & Carrouge, les sept neuf &
dix avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Steiner _____
Adèle Chenevard _____

Félicie Steiner Porchet _____

des témoins :

Jules Porchet _____

Louis Porchet _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'état Civil de Corcelles _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay, Corcelles, Lutry & Mézières _____

Registre des mariages A.

N^o 83
Flühmann & Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Flühmann, Gaspard**, _____ Ouvrier de tannerie,
de Brienzwylter (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Gaspard Flühmann, _____ et de Anna Spozzi, sa femme, _____
célibataire, _____

né à Brienzwylter _____ le trente novembre mil huit cent quarante-un

et

2. **Steffen née von Siebenthal, Henriette**, cuisinière,
de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

filie de Henriette von Siebenthal _____ et de _____

divorcée de Benedikt Steffen, dès le vingt deux avril mil huit cent septante-neuf,

née à Gessenay _____ le treize mai mil huit cent vingt-neuf. _____

Les publications ont eu lieu à Brienzwylter, Gessenay & Lausanne, les quatorze,
quinze & seize mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Flühmann
Henriette Steffen

des témoins :

Louis Jacquillard
Jules Erlauer

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication, actes de naissance
des Epoux et acte de divorce de l'Epouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Brienz & Gessenay

N^o 54
Suter et Hoffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Suter, Jean-Baptiste, _____ Sommelier,
de Lengnau (Canton d'Argovie) _____ domicilié à Nice, en séjour à Lausanne,
fils de Jean Baptiste Suter _____ et de Madelaine Muller, sa femme, _____
célibataire _____

né à Untertengenau (Argovie) le treize Décembre mil huit cent cinquante-trois _____

et
2. Hoffmann, Bertha, _____ Gouvernante,
de Ossingen (Zurich) _____ domiciliée à Nice, _____
fille de Jean Hoffmann _____ et de Elisabeth Manz, sa femme, _____
célibataire _____

née à Ossingen _____ le vingt cinq deux mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Lengnau, Ossingen, Nice & Lausanne, les trois
quatre & cinq Avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. B. Suter
Bertha Hoffmann
Elise Gunther

des témoins :

P. Wickmann
Jules Orsler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lengnau, Ossingen
Nice & Lausanne, _____
Actes de naissance des Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lengnau & Ossingen _____

N^o 85
Vauthey et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vauthey, Charles, Agriculteur

de Sugnens domicilié à Sugnens

fil de Jean Samuel Vauthey et de Rosine marquise Fave

célibataire

né à Sugnens le onze mai mil huit cent cinquante-huit

et

2. Laurent, Elira-Aline, Agriculteur

de Fey domiciliée à Sugnens

fil de Siméon Laurent et de Suzanne Marie Dufour

célibataire

née à Fey le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Sugnens & Fey le neuf avril mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Vauthey
Elira Laurent

des témoins :

Vauthey Constant
Alfred Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Fey

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fey

1880

N^o 86
Meili et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Meili, Friedrich,** _____ Avocat - Docteur en droit -

de Hettlingen, C^l^{on} de Zurich _____ domicilié à Zurich _____

fil de Friedrich Meili _____ et de Anna Louise August, _____

célibataire, _____

né à Hünwil (Zurich) _____ le deux avril mil huit cent quarante-huit _____

et

2. **Morel, Maria-Bertha,** _____

de Wyl, Canton de St Gall, _____ domiciliée à Lansanne _____

fille de Joseph Charles Panceace Morel _____ et de Bertha Catherine Ganner, _____

célibataire, _____

née à St Gall, _____ le douze Juin mil huit cent cinquante sept, _____

Les publications ont eu lieu à Hettlingen, Wyl, Zurich & Lansanne, les vingt-un,
vingt-deux, vingt-trois et vingt-sept Mars _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Meili

Bertha Maria Morel

des témoins :

Prof. Ed. Maur

J. C. A. Guck

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Hettlingen, Wyl & Zurich)

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Zurich

N^o 87
Reybar et Liandet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reybar, Jean-Louis-Emile, Employé à l'Union du Crédit,
de Belmont sur Lutry, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Georges François Reybar et de Marie Marguerite Dubois, sa femme,
célibataire, _____
né à Lausanne, _____ le seize mai mil huit cent cinquante-quatre. _____

et
2. Liandet, Aimable Louise Henriette, Couturière,
de Montpreveyres _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Samuel Liandet, _____ et de Aimable Louise Dubois, _____
célibataire, _____
née à Lausanne, _____ le trois avril mil huit cent soixante. _____

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Lutry, Montpreveyres & Lausanne,
les trois & quatre avril mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Reybar
L. Liandet

des témoins :

Marc Naulin
Liandet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont,
Montpreveyres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont (Pully) & Corcelle

N° 88

Soutter & Barbezat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Soutter, Charles-Paul**, _____ tapissier, _____
de Cligle _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Friedrich Louis Joseph Soutter, _____ et de Marquétite Louise Boyceard, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le quatrième Janvier mil huit cent cinquante-huit

et
2. **Barbezat, Marie-Augusta**, _____ Couturière, _____
de Genève _____ domiciliée à Genève, _____
fille de Jacques Ferdinand Barbezat _____ et de Emma Curin, _____
célibataire _____
née à Genève, _____ le dix-neuf Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Cligle, Genève & Lausanne, les dix & dix avril mil
huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Soutter
Marie Barbezat

des témoins :

Delje
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Cligle, Genève &
Lausanne _____
Actes de naissance des Époux _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cligle & Genève.

N^o 89
Chave et Vaillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1-325
 Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chave, Charles-Henri**, _____ Agriculteur,
 de Lausanne, _____ domicilié à Chailly sur Lausanne,
 fils de Abraham Louis Daniel Chave, et de Jeanne Marie Rey, sa femme,
célibataire, _____
 né à Lausanne, _____ le dix-huit Juin mil huit cent quarante-neuf.

et

2. **Vaillens, Adrienne**, _____ Cuisinière,
 de Lausanne, _____ domiciliée à Chailly sur Lausanne,
 fille de Jean Henri Vaillens, _____ et de Jeanne Delisle, sa femme,
célibataire, _____
 née à aux Râpes sur Lausanne le vingt-neuf avril mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chave
Adrienne Vaillens

des témoins :

Louis Chave
Henri Vaillens

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificat de publication de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de _____

n^o 90
 Décombar et Fallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Décombar, Edouard-Louis,** _____ Cafetier,
 de Savigny _____ domicilié à Lonsanne, _____
 fils de Jean François Louis Décombar et de Marguerite Martin, sa femme,
 célibataire, _____
 né à Lonsanne _____ le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-un.

et
 2. **Fallaz, Louise-Elisa,** _____ Demoiselle de magasin
 de Severy, Cercle de Cassonay _____ domiciliée à Lonsanne, _____
 fille de Marc Louis Fallaz _____ et de Marianne Charlotte Pochet, sa femme,
 célibataire, _____
 née à Lonsanne, _____ le vingt-huit août mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Savigny, Severy & Lonsanne, les vingt-quatre &
 vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard L. Décombar
Elisa Fallaz

des témoins :

M. Genet
A. Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de Savigny _____
 Severy & Lonsanne _____

officiers de l'état civil de

Savigny & Geney _____

N^o 91
Chappuis et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chappuis, François-Samuel**, Agriculteur,
 de Puidoux domicilié au Ruëret ci-devant Puidoux,
 fils de Jean Samuel Chappuis et de Jeanne Louise née Chevalley,
veuf de Susette Marie Volet dès le vingt deux juillet mil huit cent septante-huit,
né à Puidoux le treize Mars mil huit cent quarante-neuf

et

2. **Cornut, Adèle**, Sans profession,
 de Savigny domiciliée au Daley ci-devant Puidoux,
 fille de Louis Frédéric Cornut et de Louise née Cossy,
célibataire,
née à Savigny le six Juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Puidoux & Savigny les vingt cinq & vingt-sept
février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Samuel Chappuis
Adèle Cornut

Henri Cornut
Jules Corbal

Adol. Butoit

L'officier de l'état civil :

J. Cornut

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Certificat de publication & autorisation de
 l'officier de l'Etat Civil de St Saphorin
 ou l'épouse est indiquée, autorisée par son père

St Saphorin & Savigny

Suivant déclaration qui m'a
 été transmise le 4 mai 1880
 par l'officier de l'Etat civil de
 Chevres, laquelle est déposée aux
 archives, les Epoux d'autre part
 ont reconnu & légitimé par
 leur mariage. Elle
filles de Adèle Cornut née à
Puidoux, le 3 avril 1880, en fin
 inscrite au Registre A: fol^o 180
 de l'arrondissement de St Saphorin,
 Lausanne, le 6 mai 1880

L'off. de l'Etat civil :

J. Cornut

Par jugement rendu le cinq juillet 1880 par
 le vingt-quatre, déclaré définitif et exécutoire
 le treize septembre suivant, le Tribunal
 civil du district de Lausanne a débouté par le dit
 avec les conclusions en ce sens.
 Le divorce a été accordé à l'époux, en vertu de
 l'article 146 lettre c) de la loi fédérale du 14
 décembre 1874.

Lausanne, le 25 septembre 1894.

L'officier de l'Etat civil :

J. Cornut

no 92
Regamey et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

4-395
Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Regamey, Marc-Louis**, agriculteur, de Lausanne, domicilié aux Rapes sur Lausanne, fils de Jean Samuel Regamey et de Jeanne Susanne Blanc sa femme célibataire, né à ux Rapes / Lausanne le vingt-deux avril mil huit cent quarante-neuf,

et

2. **Favrat, Jenny Marie**, agriculteur, de Lausanne et d'Epalinges domiciliée à Epalinges, fille de Jean Charles Isaac Favrat et de Louise Blanc, sa femme célibataire, née à Epalinges le sept mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne, les trois & cinq avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Regamey
Jenny Favrat

des témoins :

Constant Regamey
Charles A. Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne & d'Epalinges & actes de naissance des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Epalinges

Registre des mariages A.

N° 93

Besson et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Besson, Jean-Charles, Agriculteur,
 de Chapelles & Eclérens domicilié à Eclérens,
 fils de Jean Louis Besson et de Suzanne Marie Perrotte,
célibataire,
 né à Eclérens le douze février mil huit cent quarante-sept.

et
 2. Monnier, Marie-Suzanne, lingère,
 de Eclérens domiciliée à Eclérens,
 fille de Abraham Isaac Monnier et de Rose Marguerite Maïor,
célibataire,
 née à Eclérens le vingt-Septembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Chapelles & Eclérens, le huit avril mil huit cent
quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Besson
Suzanne Monnier

des témoins :

Ferrotte

Besson Henri
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Eclérens & Chapelles - autorisation de
l'Officier de l'Etat Civil de La Sarras

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

La Sarras & St Cierge

1880

n° 94

Martin et Dutoit
née Humbert-Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

a b

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Martin, Jean-François,** _____ agriculteur,
de Neuz, Chapelles & Vuarens _____ domicilié à Neuz, _____
fils de feu François Louis Martin _____ et de Marie Madeleine Nicolard _____
veuf de Jeanne Marie née Cavin, depuis le quatorze décembre mil huit cent septante-neuf
né à Oulens _____ le deux décembre mil huit cent quarante _____

et

2. **Dutoit née Humbert-Droz, Marie-Rosette,** ménagère,
de Neuz & de Mondon _____ domiciliée à Neuz, _____
fille de Charles Frédéric Humbert-Droz et de Louise Sophie Charuz _____
divorcée d'avec Eugène Dutoit depuis le trente mars mil huit cent septante-trois
née à Monticher _____ le vingt-sept février mil huit cent quarante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Neuz, Chapelles, Vuarens & Mondon, les onze, douze &
quinze avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Martin
Marie Dutoit

des témoins :

Blanc
Jules Carbar

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de St-Cierge
Denez _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Denez, Vuarens, Mondon & St-Cierge _____

Registre des mariages A.

N^o 95
de Meuron & Renevier

Aujourd'hui trois mai _____ mil huit cent quatre vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **de Meuron, Henri-Alfred,** _____ Ingénieur, de Orbe et de St Sulpice (Neuchâtel) _____ domicilié à Genève _____ fils de Georges Henri de Meuron, _____ et de Jeanne Louise née de Charrrière, ~~sa femme~~ célibataire _____ né à Corseaux _____ le deux Juin mil huit cent cinquante-sept _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. **Renevier, Henriette,** _____ sans profession, de Morges et de Mont-le-Grand _____ domiciliée à Lausanne _____ fille de Eugène Renevier _____ et de Mary Louise Milmann, ~~sa femme~~ célibataire _____ née à Lausanne _____ le quinze Décembre mil huit cent cinquante-sept _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orbe, St Sulpice, Morges, Mont-le-Grand, Genève & Lausanne, les trente-un Mars, premier & trois Avril mil huit cent cinquante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

A. de Meuron *H. Renevier* *A. de Meuron*
H. Renevier *A. Renevier* *A. Rocher*
Mary Renevier *E. Renevier* *Officier de l'état civil :*
Louis de Meuron *Ch. de Meuron* *A. de Meuron*
Emile de Meuron *Constantin de Charrrière*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux... Certificats de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Genève. _____

officiers de l'état civil de Genève, Orbe, St Sulpice, Morges & Rolle _____

N^o 96
Matty et Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Matty, Edouard-Henri-Louis-Charles**, *Entrepeneur*
de Gessenay (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Abraham Louis Matty, _____ et de Marie Ibrahimine Caroline Chélin, *sa femme*,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le premier février mil huit cent cinquante-sept, _____

et
2. **Maget, Louise-Anna-Blanche**, *sans profession*,
de l'Isle, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Samuel Alexandre Maget _____ et de Louise Anna Wenger, *sa femme*,
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, l'Isle & Lausanne, les trois, quatre et
cinq avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

S. Matty _____ *J. Richard* _____
Blanche Maget _____ *Ch. Maget* _____
P. Berner _____ *A. Maget* _____
Elise Haer _____ *Emma Ling* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Gessenay _____
l'Isle & Lausanne _____

officiers de l'état civil de

Gessenay & de l'Isle _____

Registre des mariages A.

N^o 97
Beckert et Maget

3-318
Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Beckert, Louis-Wilhelm**, Négociant de Hassmersheim (Mosbach - Bade) domicilié à Lausanne fils de Henri Beckert et de Marguerite Lenz sa femme célibataire, né à Hassmersheim le dix Octobre mil huit cent cinquante-trois

et

2. **Maget, Louise-Charlotte**, sans profession de l'Isle domiciliée à Lausanne fille de Samuel Alexandre Maget et de Louise Anna Wenger, sa femme célibataire, née à Lausanne le vingt février mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Hassmersheim, l'Isle & Lausanne les quatorze Mars, trois & quatre avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Louis Beckert, Louise Maget
des témoins : Auguste Gygen, Paul Hoernle
L'officier de l'état civil : A. Maget
Papiers présentés : H. Beckert, Emma Ring, Elisabeth Neer

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication - Déclaration consulaire & permis du Département de Justice & Police
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de l'Isle & au Département de Justice & Police

Suivant acte reçu Jules Métraux notaire, le 26 mai 1884. Louis Wilhelm Beckert natif de Vaudois par décret du Grand Conseil, en date du 5 Mars 1884 a été admis au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne ainsi que sa femme & ses deux enfants Henri Samuel Louis né le 20 avril 1881 & Louis Wilhelm, né le 29 avril 1882.

Lausanne, le 22 Juin 1885
L'Off. de l'Etat Civil
[Signature]

1850

N^o 98
 Deppierraz Ducommun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai _____ mil huit cent
 quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Deppierraz, Aimé,** _____ *Instituteur*
 de *Denezzy* _____ domicilié à *Bioley-Vajular* _____
 fils de *Jean Abram Deppierraz* _____ et de *Louise Madeleine Crisinel*, _____
célibataire, _____
 né à *Denezzy* _____ le premier Décembre mil huit cent quarante-trois.

et

2. **Ducommun, Marie-Charlotte,** _____ *Instituteur*
 de *Sainte-Croix* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
 fille de *Charles Frédéric Ducommun* et de *Anne Lightbody*, _____
célibataire, _____
 née à *Genève* _____ le douze Juin mil huit cent quarante deux.

Les publications ont eu lieu à *Denezzy, Ste Croix, Bioley-Vajular - Lausanne*, les trois
 et quatre Avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Deppierraz
Charlotte Ducommun

P. Bulet

des témoins :

J. Wand
F. Matthey

L'officier de l'état civil :

J. Bulet

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Autorisation de l'officier
de l'Etat Civil d'Challens _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Denezzy Ste Croix - Echallens

Registre des mariages A.

N° 99
Uzel & Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Uzel Joseph - Doconde, Typographe,
de Aoste (Cunin) Italie domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Barthelémy Uzel et de Marie Scapline Besenval, sa femme
célibataire,

né à Aoste le six février mil huit cent rente-huit

et

2. Gay, Marie-Catherine, Cuisinière,
de Salvan (Valais) domiciliée à Lausanne,
fille de François Nicolas Gay et de Sylvie Duchoud, sa femme,
célibataire,


née à Salvan le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Aoste, Salvan & Lausanne, les vingt-sept
vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt, ainsi qu'au Consulat d'Italie à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Uzel 
Catherine Gay
Gay Etienne
Giadinta Houro

des témoins :

Victor Fatio
Juaythi

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

certificats de publication - actes de naissance

des Epoux - Déclaration consulaire -

Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Salvan au Départementde Justice & Police

1890

N^o 100
Claude & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-neuf
décembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, déclaré définitif et exécutoire
le dix-huit mars suivant, le Tribu-
nal civil du district de Moudon a des-
sous pour le divorce le mariage int-
crit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'ad-
fendeur en vertu de l'article 116 § 4,
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lautan, le 23 mars 1898.
L'Officier de l'Etat civil:

Aujourd'hui sept Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Claude, Charles,** _____ Agriculteur,
de St^e Croix _____ domicilié à Denez, _____
fils de Georges Marc Claude, _____ et de Jeanne Marianne née Dentan, _____
célibataire, _____

né à Pully _____ le neuf Juin mil huit cent cinquante-deux. _____

et
2. **Gilliéron, Lydie,** _____ Agricultrice,
de Servion, _____ domiciliée à Forêt du Lucens, _____
fille de Jean Gilliéron _____ et de Lydie née Sedatzen, _____
célibataire, _____

née à Servion, _____ le treize Novembre mil huit cent soixante. _____

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, à Servion, à Denez & à Forêt du Lucens,
les quatorze, quinze & dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Claude
Lydie Gilliéron
Rosine Dewaud

des témoins :

Louis Samud Dewaud
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication & autecida-
tion de l'Officier de l'Etat Civil de
Denez _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Denez, St^e Croix, Lucens & Oran

Registre des mariages A.

N^o 101
Böhler et Meylan

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Böhler, Jean-Samuel, Gatecher,
de Kandergrund (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Abraham Böhler et de Marie née Britten,
célibataire,
né à Bremmel le vingt Mai mil huit cent cinquante-deux

et
2. Meylan, Adèle-Louise, Couturière,
de Leu domiciliée à Lausanne,
fille de Jean-Louis Meylan et de Françoise Henriette née Pache,
célibataire,
née à Orpères sur Lausanne le huit Juillet mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Kandergrund, au lieu de Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq avril mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Samuel Böhler
Louise Meylan

des témoins :
Ferrat. Huispiss
Louis Vidias

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Kandergrund,
du lieu de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Kandergrund & du lieu

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

N^o 102
Vazzerot et Genton

10-379

Aujourd'hui enze Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Vazzerot, Jean-Henri-Louis**, Employé de Commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, et de Boudry (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de François Louis Vazzerot et de Caroline Louise Gauthier, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Aigle le vingt-six Juillet mil huit cent quarante.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Genton, Fanny-Rosine**, _____ dans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Saphorin à Lavaux, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Philippe Louis Genton, et de Suzanne Victoire Ruchet, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Aigle le dix-sept Mars mil huit cent quarante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & St Saphorin, les seize et dix-sept
avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Dans la séance du vingt-huit
janvier mil huit cent quatre-vingt
dix-huit le Conseil d'Etat a ordon-
né la rectification de l'acte ci-contre
dans ce sens qu'à la commune de Lau-
sanne soit ajoutée celle de Boudry (Neu-
châtel), comme second lieu de bourgeoisie.

Lausanne le 31 janvier 1898.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Boudry

Signatures

des époux :

[Signature: J. Vazzerot]
[Signature: F. Genton]
[Signature: J. Ruchet] *[Signature: H. Bruy]*

des témoins :

[Signature: P. Fred. Vazzerot]
[Signature: J. Ruchet]
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne
& St Saphorin.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Saphorin

Registre des mariages A.

N° 103
Krauer & Tucker

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Krauer, Charles, Portier
de Höhen-Wald (Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Max Krauer et de Susanna née Bleiber,
célibataire,
né à Zurich le vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-trois

et
2. Tucker, Marie-Elisabeth, Cuisinière
de Bolligen (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Elisabeth Tucker, et de _____
célibataire
née à Kitelilindach (Berne) le vingt-un mars mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Höhen-Wald, Bolligen & Lausanne, les vingt et
vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Krauer
Marie Tucker

Elise Krauer

des témoins :
Conrad Weber
Jules Corbeur
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Wald
Bolligen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Wald & Bolligen.

1860

N^o 104
Gaydon et Premat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gaydon, Jean-Louis, employé au chemin de fer
de Essex-Romand (Haute-Savoie) domicilié à Lausanne,
fils de Jean François Gaydon, défunt et de Françoise Rey, sa veuve,
célibataire,
né à Essex-Romand le dix-huit août mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Premat, Marie-Adèle, Cuisinière,
de Montiond (Haute-Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Bazile Premat et de Françoise Burnier, sa femme,
célibataire,
née à Montiond le neuf février mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Essex-Romand, Montiond & Lausanne, le vingt-
quatre avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Gaydon
Adèle Premat

des témoins :

Alphonse Troubert
Jules Corbeus

L'officier de l'état civil :

J. L. L...

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux consentements des parents.

Certificats de publication d'Essex-Romand, Montiond

& Lausanne. Déclaration Consulaire. Remis

du Département de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

N^o 105
 Kämpf & Luginbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Kämpf, Frédéric, tailleur,
 de Sigriswil (Berne) domicilié à Lausanne
 fils de Daniel Kämpf et de Christine Moser, sa femme,
veuf de Catherine née Hylser, ais le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt
né à Badelfingen (Berne) le treize Aout mil huit cent trente-cinq

et
 2. Luginbühl, Catherine, Cuisinière,
 de Bowyl, Dist. de Renoldingen (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Frédéric Luginbühl et de Maria née Deuenschwander, sa femme,
célibataire,
 née à Morat le dix avril mil huit cent trente

Les publications ont eu lieu à Sigriswil, Bowyl & Lausanne, les huit, dix & dix-
sept avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Kämpf
Catherine Luginbühl

Justicia Mouli

des témoins :

Alfred
Gottlieb Peruli

L'officier de l'état civil :

Justicia Mouli

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de
naissance des Epoux - acte de décès de
la 1^{re} femme, de l'Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hochstetten & Sigriswil

1880

n° 106
Coso a Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Coso, Secondo-Charles**, _____ typographe,
de Asti (Alexandrie) Italie, _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de Elyacinthe Coso, _____ et de Thérèse Demastri, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Asti _____ le huit Juin mil huit cent cinquante-un _____

et
2. **Henrioud, Adèle-Jeanne-Joséphine**, couturière,
de Echandens _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Daniel Henrioud _____ et de Henriette Marie Borard, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Lansanne _____ le dix Janvier mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Asti, Echandens, Lansanne & consulat d'Italie à Genève
les treize & quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Coso Secondo-Charles _____
Adèle Henrioud _____

des témoins :

E. Cerottini _____
P. Rossi _____

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Déclaration consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lenay & au Département
de Justice & Police

Le 2 novembre 1911, le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
dans sa commune Adèle Jeanne Josephine
Coso née Henrioud, mentionnée ci-dessus,
dans le droit de cité du canton de
Fauds et de la commune de
Echandens.

Inscrit le 2 novembre 1911.
L'officier de l'état civil :

Lucres

69. à l'état civil à Echandens

Reprise du 12.11.11

Registre des mariages A.

N^o 107
Stouky et Spengler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stouky, Jean-Gustave, Employé de Commerce,
de Begnins et Rothembach (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Marc Stouky et de Louise Susanne née Dilly sa femme,
célibataire,

né à Lausanne le vingt-cinq mai mil huit cent quarante-dix

et

2. Spengler, Suzanne-Cécile-Louise sans profession,
de Genève domiciliée à Lausanne,
fille de Gustave Frédéric Spengler et de Georgine Pauline Desplands,
célibataire,

née à Lausanne le sept mars mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Begnins, Rothembach, Genève & Lausanne, les dix-sept
& dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Stouky

S. Spengler

E. Jovine

des témoins :

Ch. Barber

H. E. Schammille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Begnins,

Genève & Lausanne & Rothembach

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rothembach Genève & Begnins

N° 108

Maurer & Dänni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Maurer, Jean**, _____ Employé au Chemin de fer S.-O.
de Vechigen (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de frédéric Maurer _____ et de Anna Barbara Liechti, sa femme,
célibataire, _____
né à Bümplitz (Berne) le sept Janvier mil huit cent cinquante, _____

et

2. **Dänni, Anna**, _____ Cuisinière, _____
de Gerzensee (Berne) _____ domiciliée à Morges, _____
fille de Adolphe Dänni _____ et de Elisabeth Megeot, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Mans (Mühleberg) Berne, le trente Novembre mil huit cent cinquante _____

Les publications ont eu lieu à Vechigen, Gerzensee, Lausanne & Morges, le
vingt-neuf avril et premier mai mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Maurer
Anna Dänni

des témoins :

Jean Huisin
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux et
Certificats de publication de Vechigen,
Gerzensee Morges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vechigen, Gerzensee & Morges

N° 109

Spycher et Streit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Spycher, Rodolphe, Domestique de Campagne
 de Könitz (Canton de Berne) domicilié au Refuge sœur Montpreveyres
 fils de Jean Spycher et de Elise Balsiger, sa femme
célibataire,

né à Oberkalm (Berne) le premier avril mil huit cent quarante-quatre

et

2. Streit, Marie, Cuisinière,
 de Könitz (Canton de Berne) domiciliée au Refuge sœur Montpreveyres
 fille de Rodolphe Streit et de Anna Isenschmid, sa femme,
célibataire,

née à Könitz (Berne) le sept août mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Könitz & à Montpreveyres, les vingt-six et vingt-huit
avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Spycher
Marie Streit

des témoins :

Rudolf Streit
Jules Corboz
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Corcelles

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Könitz & Corcelles

n° 110

Gubernati et Andreoli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gubernati, Antoine-Nicolas, _____ Macon,
de Vigliano (Biella-Novare) Italie, _____ domicilié à Lansanne,
fils de Paul Gubernati _____ et de Caroline Melia,
célibataire,
né à Vigliano _____ le vingt-huit février mil huit cent quarante neuf

et

2. Andreoli, Caroline, _____ Ménageuse,
de Vevegna (Novare) Italie, _____ domiciliée à Lansanne,
fille de Joseph Antoine Andreoli, _____ et de Madeleine De Regibus,
célibataire,
née à Vevegna _____ le six Juillet mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Vigliano, Vevegna & Lansanne, le dix sept
Avril mil huit cent quatre-vingt, ainsi qu'au Consulat d'Italie à Genève,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gubernati Antonio
Andreoli Carolina

des témoins :

Boschetti Pierre
Baroni Giovanni

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication - Déclaration
Consulaire - Permis du Département
de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 111
Schmidl a Herzog

5-20
Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Schmidl, Robert, négociant,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Alois Schmidl et de Rosina Kuepfer,
célibataire,
né à Lausanne, le vingt-six février mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Herzog, Eliza-Bernardine, sans profession,
de Wittnau (Cislovie) domiciliée à Lausanne,
fille de Joseph Herzog et de Friedolina née Suter,
célibataire,
née à Wittnau (Cislovie) le vingt-un clout mil huit cent cinquante-trois,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Wittnau, les dix et huit mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
R Schmidl
Eliza Herzog

des témoins :
Hans Simon
Felicien Schmidl

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne
& Wittnau.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Wittnau.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

no 112
Fellay et Fellay
née Stucki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fellay, Pierre-Camille _____ Tailleur, _____
de Champsec-Bagnes (Valais) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Pierre Fellay _____ et de Marie Euphrasie Guigoz, _____
divorcé de Emma Martin née Daulte, dès le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt
né à Champsec-Bagnes _____ le vingt-deux Octobre mil huit cent trente-quatre. _____

et

2. Fellay née Stucki, Rosine, _____ Tailleuse, _____
de Champsec-Bagnes (Valais) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Stucki _____ et de Marie Keller, _____
divorcée de Pierre Camille Fellay, dès le dix-sept Mai mil huit cent soixante-dix-sept
née à Urdellen (Berne) _____ le quatorze Mars mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Champsec et à Lausanne, le huit Mai mil huit
cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Camille Fellay
Rosina Fellay Stucki

des témoins :

Jules Carbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance & actes de divorce
des Epoux - Certificats de publication
de Champsec & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champsec-Bagnes

N° 113

Brochon et Wagnière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brochon, Edouard, Agriculteur,
de Sugnens et de Naz domicilié à Sugnens,
fils de Pierre Antoine Brochon et de Julie née Vauthey,
veuf de Julie née Vauthey, de le douze Juin mil huit cent septante-huit,
né à Sugnens le sept Mai mil huit cent quarante-huit

et

2. Wagnière, Julie-Pauline, Agriculteur,
de Fey et de Ruyres domiciliée à Fey,
fille de Abraham Antoine Wagnière et de Marie Marguerite née Vauthey,
célibataire,
née à Fey le onze Mai mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Sugnens, Naz, Fey & Ruyres, le premier Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Brochon
Julie Wagnière

des témoins :

E. Besson
A. Brochon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Fey

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fey

N^o IIIK
Mino & Diebold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mino, Jean-Baptiste, _____ Entrepreneur,
de Modane (Savoie) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jacques Mino _____ et de Marianne Paltier, sa femme, _____
célibataire, _____

né à St-Jean de Maurienne (Savoie) le vingt Janvier mil huit cent quarante-neuf _____

et
2. Diebold, Marie-Barbe, _____ sans profession,
de Nordheim (Alsace) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Michel Diebold _____ et de Marguerite Catherine Hatzler, sa femme, _____
célibataire, _____

née à Nordheim, _____ le huit Janvier mil huit cent cinquante-six _____

Les publications ont eu lieu à Modane, Nordheim & Lausanne, le premier Mai
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mino
Marie Diebold

des témoins :

H. Regny
M. Regny

L'officier de l'état civil :

J. Donier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, consentements
des parents. Certificats de publication. Décla-
ration Consulaire & Permis du Dépt. de Jee Pce

Registre des mariages A.

N° 115

Delesseret & Bichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Delesseret, François-Alexandre-Marc**, *Sommelier*,
de *Savigny et de Forêt*, domicilié à *Lansanne*,
fils de *Jean François Delesseret* et de *Jeanne Charlotte Epitane*,
célibataire,
né à *Lansanne* le *dix Mai mil huit cent soixante-un*

et

2. **Bichet, Anaïs-Éléonore-Eugénie**, *Piquense*,
de *Denges*, domiciliée à *Lansanne*,
fille de *Eugénie Bichet* et de _____
célibataire,
née à *Grand Temps (Vise)* le *huit Janvier mil huit cent soixante-un*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Forêt, Denges & Lansanne* le *premier
Mai mil huit cent quatre-vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Delesseret
Eugénie Bichet

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbea

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Savigny,
Forêt, Denges & Lansanne*
Actes de naissance des Epoux
Consentements des parents des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Forêt & Lanay

1880

N° 116

Mazzia & Chambettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mazzia, Jacques, Gypsiere,
de Campeitogno (Nevae - Italie) domicilié à Lansanne,
fils de Jean Mazzia et de Cheride Eiba, sa femme,
célibataire,

né à Campeitogno le vingt-quatre Octobre mil huit cent quarante huit

et

2. Chambettaz, Marie-Fleurance, Cuisiniere,
de Assens domiciliée à Vevey,
fille de François Antoine Chambettaz et de Marie Isidore née Decsire,
célibataire,

née à Assens le quinze Aout mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Campeitogno, Assens, Vevey, Lansanne & Genève
(Consular d'Italie) les trois six & sept Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mazzia Jacques
Fleurance Chambettaz

des témoins :

Jacques Prati
Barolo Antonio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat
de publication - Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Vevey, Echallens & au Départe-
ment de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 117
Käser & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Käser, Albert, _____ Coiffeur,

de Huttwyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Jean Käser _____ et de Elisabeth Kocemann née Meltenberger,
célibataire _____

né à Bützungen (Berne) le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-

et

2. Müller, Marianne, _____ Lingère,

de Schöftland (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Frédéric Müller _____ et de Elisabeth née Bechtold, _____
célibataire _____

née à Schöftland, _____ le premier Mars mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Huttwyl, Schöftland, Lausanne, le dix-sept
Avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Käser
Marianne Müller

des témoins :

A. Dilger
J. G. Luthi

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Huttwyl,
Schöftland & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Huttwyl & Schöftland

1880

N° 118

Amy et Meule

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Amy, Jules-Alexis, Imprimeur
de Ogens domicilié à Lansanne,
fils de Edouard Amy et de Emilie Verbois, sa femme
célibataire,
né à Duchy le ouze Octobre mil huit cent cinquante-six.

et
2. Meule, Alexandrine, Couturière
de Noville et Rennoz domiciliée à Lansanne
fille de Pierre Benjamin Meule et de Louise Marguerite Métraux
célibataire
née à Noville le quinze Février mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Ogens, Noville, Rennoz & Lansanne, les quatorze
& quinze Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Amy
Alexandrine Meule

des témoins :

J. Courcel
A. Le Sauve

L'officier de l'état civil :

J. Bernan Duboch

Papiers présentés :

Certificats de publication de Villeneuve
(Noville & Rennoz), St Georges & Lansanne.
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve & St Georges

Registre des mariages A.

N° 110
Freymond et Guilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Freymond, Jules, Boulangere,
de Saint Cierges domicilié à Fiez,
fils de Jean Louis Freymond et de Marquerite née Pothey
célibataire

né à Fiez le die-sept Janvier mil huit cent quarante-huit

et
2. Guilloud, Rose, Sans profession,
de Champagne domiciliée à Verdon,
fille de Jean Augustin Guilloud et de Julie née Durvoisin,
célibataire,

née à Champagne le vingt-sept Aout mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Champagne, Fiez & Verdon les vingt-neuf, trente, trente-un Mars & trois Avril 1880 quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Freymond
Rosa Guilloud

des témoins :

Terrotte
Jules Corbea

L. Terrotte

L'officier de l'état civil :

J. Bernand subel

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Fiez

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fiez, St Cierges, Verdon
& Grumalon

N^o 120
Vinzio & Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant acte reçu Jules Sey,
notaire à Lausanne, le sept
avril mil huit cent quatre vingt
huit la famille Vinzio Witz
a acquis la bourgeoisie de la com-
mune de Lausanne

Lausanne, le 7 décembre 1880

L'officier de l'état civil

[Signature]

q. 239 Aujourd'hui le 10^{is} Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Winzio, Charles,** _____ *Ménusier*

de Grignasco (Novare - Italie) *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

fil de Justin Vinzio _____ et de Angèle Perazzi _____

célibataire, _____

né à Grignasco _____ le douze Mars mil huit cent quarante-cinq

et
2. **Witz, Laure-Christine,** _____ *— sans profession*

de Innerbirrmoos (Berne) _____ domiciliée à *Lausanne*

filles de Christian Witz _____ et de Rosine Gilgen _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, _____ le vingt-un Novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Grignasco, Consulat d'Italie à Genève, Innerbirrmoos
& Lausanne le six Mars mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. Le nom de famille Vinzio doit s'écrire avec simple V

• Signatures

des époux :

Charles Vinzio

Laure Witz

des témoins :

L. Crégey

J. Pellerin

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

Papiers présentés :

Certificats de publication - actes de naissance

Déclaration Consulaire et Permis du

Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Innerbirrmoos & au Département

de Justice & Police

N° 121
Barbaz & Assinate

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent

qualité vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbaz, Charles-Gustave, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Charles Isaac Barbaz et de Louise Susanne Pauline Adèle Saline
mère

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le douze Juin mil huit cent cinquante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Assinate, Elizabeth-Caroline, sans pro-
fession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Henri Assinate et de Marie Antoinette Jamin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Genève le douze Décembre mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Chardonne & Lausanne, le cinq & huit Mai mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Barbaz
Elizabeth Assinate

des témoins :

Auguste Hofer
Justine Hofer

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne,
Chardonne, Corsier & Epalinges

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Epalinges & Corsier

N° 122

Pache & Christinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui trois Juin mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, Auguste-François, Commerçant,
de Epalinges domicilié à Lausanne,
fils de Daniel Pache et de Jeanne Madelaine Regamey
célibataire,

né aux Râpes sur Lausanne vingt-sept Mars mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. Christinat, Marie-Louise, sans profession,
de Chabrey domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Christinat et de Marie Félicité De Dally,
célibataire

née à Chabrey le dix-sept Juillet mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Chabrey & à Lausanne, les premier
et deux Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste François Pache
Marie Louise Christinat

des témoins :

Favrat Huissier
Jules Corbur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Epalinges
Chabrey-Constantine & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges & Constantine

N° 123
Robellaz et Lardueux

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Robellaz, Elie-Frédéric-Louis, ferblantier,
de Bullet domicilié à Lyon,
fils de Jacques Louis Robellaz, défunt et de Louise Corbaz, sa veuve,
célibataire,
né à Lausanne le unze Mars mil huit cent dixante-trois,

et
2. Lardueux, Marie-Geniette, blanchisseuse,
de Bullet domiciliée à Lausanne,
fille de Jules Lardueux et de Julie Marguerite Gorin sa femme,
célibataire,
née à Lausanne le quatre Septembre mil huit cent dixante-trois

Les publications ont eu lieu à Bullet, Lyon & Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq civil mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Frédéric Robellaz
Marie Lardueux

des témoins :
J. Würgler
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux - acte de
décès de la mère de l'Épouse - acte de décès du
père de l'Époux - Consentement de la mère de
chacun des Epoux - Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Bullet - Département de
Justice & Police

1880

N° 124

Strehl et Munier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Strehl, Henri-Edouard**, *Commis Procureur* de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne, fils de Samuel Louis Strehl et de Elisa Ruerat, sa femme, célibataire, né à Corcelles le sept Janvier mil huit cent cinquante sept

et
2. **Munier, Marie-Françoise**, *sans profession* de Deyon domiciliée à Lausanne, fille de Félix Philippe Munier et de Isaline Françoise Pache, sa femme, célibataire, née à Lausanne le deux Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Deyon & Lausanne, les huit & neuf Mai, mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Strehl *Munier*
Marie Munier *Henri Munier*
Strehl

des témoins :

Le Rappin
Eng. Mouton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gessenay
Deyon & Lausanne
Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenay & Deyon

Registre des mariages A.

N^o 125
 Monney et Pratin née
 Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Monney, Ferdinand**, Mécanicien,
 de Villars-le-Grand domicilié à Lausanne,
 fils de Ferdinand Monney et de Louise née Chervin,
 veuf de Adèle Marianne Louise Buache dès le onze février mil huit cent quatre-vingt
 né à Cereilles le huit cent mil huit cent vingt-quatre.

et

2. **Pratin née Gilliéron, Marie**, garde malade,
 de Correvon domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Abram Gilliéron et de Susanne Marie née Paccard,
 veuve de Jean Pierre Pratin, dès le vingt-neuf Juillet mil huit cent septante,
 née à Ferlens le vingt-trois Mai mil huit cent quarante-m.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand, Correvon & Lausanne le
 vingt-quatre Avril mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Monney
 Marie Pratin

des témoins :

Farrat Henissier
 Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des premiers conjoints

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

S. Cierges & Constantine

n° 126
Obrecht et Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Obrecht, Jules-Cenzi**, _____ Mennisier, _____

de Bevnens _____ domicilié à Lausanne _____

filz de Jean Georges Obrecht _____ et de Jeanne Louise née Vaucherz _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le deux août mil huit cent vingt-cinq _____

et
2. **Dupertuis, Jeanne-Louise-Marianne**, _____

de Ormont-Dessous _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Josias Dupertuis _____ et de Marie Françoise née Ansermet _____

célibataire, _____

née à Vevey _____ le trente-un Juillet mil huit cent vingt-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Bevnens, Ormont-Dessous & Lausanne, les
quatorze & quinze Mai mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Obrecht Henri
Dupertuis Jenny

des témoins :

Holliger
Maurer fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bevnens

Ormont-Dessous & Lausanne

Actes de naissance des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bevnens (Sullens) & Ormont-Dessous

Registre des mariages A.

N^o 127
Sahli & Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Sahli, Jacob, agriculteur, de Wohlen (Canton de Berne) domicilié à Vers chez les Blancs/Lausanne, fils de Verena Sahli et de célibataire,

né à Herrenschwanden (Berne) le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt

et

2. Wittwer, Anna-Mazia, agriculteur, de Reichenbach (Frutigen) Berne, domiciliée à Birchi, Canton de Wohlen, fille de Bendicht Wittwer et de Elisabeth née Eschaggi, célibataire

née à Murzelen (Berne) le neuf Novembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Reichenbach & Lausanne, les dix-huit & vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Sahli
Marian Wittwer

des témoins :

J. Würger
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wohlen, Reichenbach & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wohlen & Reichenbach

N^o 128
Dony et Baudère

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dony, Constant, _____ agriculteur,
de Assens _____ domicilié à Assens, _____
fils de David Dony _____ et de Jeannette Françoise Gaudard,
célibataire _____
né à Assens _____ le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Baudère, Jenny, _____ agriculteur,
de Assens _____ domiciliée à Assens, _____
fille de Jean Louis Baudère _____ et de Suzanne Françoise Meuge,
célibataire, _____
née à Assens _____ le cinq Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Assens, le quinze Mai mil huit cent quatre-
vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Dony
Jenny Baudère

des témoins :

Louis Baudère
David Paschoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisa-
tion de l'Off^r de l'Etat Civil
d' Echallens

Registre des mariages A.

N^o 129
Donneret et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Donneret, Jean-Antoine, _____ Agent de Police,
de Chatel-St-Denis _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Rosalie Donneret _____ et de _____
célibataire _____

né à Bulle, _____ le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Chappuis, Louise, _____ Lingère _____
de Lutry & Forel _____ domiciliée à Lutry _____
fille de Abram Chappuis _____ et de Louise Benicette Marguerat, _____
célibataire _____

née à Lutry _____ le treize Septembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Chatel-St-Denis, à Lutry, à Forel & à Lausanne,
les douze & quinze Mai mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Antoine Donneret
Louise Chappuis

des témoins :

Emile Paris
Charles Chappuis

Louise Labbe

Jenny Chappuis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Chatel St.
Denis, Lutry, Forel & Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chatel St-Denis, Lutry & Forel

n° 130.
Pitrequin & Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pitrequin, Auguste, _____ Maître Cordonnier,
de Romanel _____ domicilié à Romanel, _____
fils de Isaac Henri Pitrequin _____ et de Louise née Vaney, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Romanel _____ le quinze Juin mil huit cent quarante-sept, _____

et
2. Jaunin, Louise, _____ Cuisinière, _____
de Déaz & de Fey _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Louis Jaunin, _____ et de Suzanne Rose née Mottet, _____
célibataire, _____
née à Déaz, _____ le neuf août mil huit cent cinquante, _____

Les publications ont eu lieu à Romanel, Naz Fey & Lausanne, les huit & neuf
Mai mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Pitrequin
Louise Jaunin

des témoins :

Jules Jaquier
Adolphe Hemry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'Off. de l'Etat Civil de
Romanel. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel & Fey (Naz)

Registre des mariages A.

N° 131

Lomelli et Devaud
née Michel

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Lomelli Napoléon Auguste-Bartolomé, mineur,
 de Armeno (Novare - Italie) domicilié à Lansanne,
 fils de Baptiste Lomelli défunt et de Marie Sala, sa femme, défunte,
 célibataire,
 né à Armeno le deux Mars mil huit cent quarante-deux.

et
 2. Devaud née Michel, Marie-Anne-Virginie, ménagère,
 de Mossel (Canton de Fribourg) domiciliée à Lansanne,
 fille de Joseph Michel et de Marguerite née Schnewly
 veuve de Jean Baptiste Devaud, dès le vingt Juin mil huit cent septante huit
 née à Villarlod le vingt-quatre Avril mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à Armeno, Mossel, Lansanne et au Consulat d'Italie
 à Genève les huit et neuf Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Aug Lomelli
Virginie Devaud

des témoins :
Ch Michel
Jules Orban

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
 Certificats de publication - Déclaration
 Consulaire et permis du Département
 de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
 Mossel au Département de
 Justice & Police

№ 132
 Chapuis et Gilliéron
 née Bonnavaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Chapuis, Jules,** Charpentier,
 de Epalinges domicilié à Chailly sur Lonsanne
 fils de Jean François Chapuis et de Jeanne Susanne Gandillon,
 divorcé de Rose Sophie née Christin, dès le dix-neuf Mai mil huit cent septante,
 né à Epalinges le dix-sept Janvier mil huit cent vingt-neuf

et
 2. **Gilliéron née Bonnavaux, Louise Adèle,**
 de Servion domiciliée à Chailly sur Lonsanne,
 fille de Samuel Bonnavaux et de Françoise Louise née Mercillon,
 veuve de Samuel Gilliéron, dès le vingt Mars mil huit cent septante et un,
 née à Ollon le vingt six Juillet mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Servion et Lonsanne, les vingt-un
 Vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chapuis
 Adèle Gilliéron

des témoins :

Farrat Houssier
 Jules Corbois

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - acte de
 divorce de l'époux et acte de décès du 1^{er} mari
 de l'épouse - Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Epalinges & Oron

Registre des mariages A.

N° 133

Foulachon, Marchand

Aujourd'hui dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt,

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Foulachon, Clément-Félix, tonnelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Issoudun (Indre) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Louis Foulachon et de Solange Choveau,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Ségy-Issoudun le treize Novembre mil huit cent quarante-huit.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marchand, Marie-Louise, Lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sonvilliers (Berne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jean Henri Marchand, et de Jeanne Françoise Henriette Dilly,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le neuf Septembre mil huit cent quarante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Issoudun, Sonvilliers & Lausanne, les vingt deux & vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Foulachon, Marie Marchand

des témoins :

F. Garoel, Emile Marchand-Moinet

Louis Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Actes de naissance des époux - Déclaration Consulaire - permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Issoudun (Département de Justice - & Police & Sonvilliers)

1880

N° 134.

Sandoz et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Sandoz, Edouard-Constant** _____ *Notaire*,
de *Ponts de Martel et du Locle*, _____ domicilié à *Bâle*, _____
fils de *Charles Auguste Sandoz* _____ et de *Marie née Luyz, sa femme*, _____
célibataire, _____
né à *Bâle* _____ le *vingt-huit Octobre mil huit cent cinquante-trois* _____

et

2. **David, Olympe**, _____
de *Lausanne et Jouxtenis-Mézery*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
fille de *Maurice Louis David* _____ et de *Cécile Marcel, sa femme*, _____
célibataire, _____
née à *St Quentin (Somme-france)* le *six Mars mil huit cent cinquante-cinq* _____

Les publications ont eu lieu à *Ponts de Martel, Bâle, Lausanne, Jouxtenis-Mézery*
et au *Locle*, les *dix-huit et dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Sandoz
Olympe David
Cécile David Marcel

des témoins :

M. David
Sandoz, Luyz
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'off: de l'Etat Civil de Bâle.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bernand, au Ponts, au Locle &
de Bâle.

Registre des mariages A.

N° 135
Blanc et Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Blanc, François-Emmanuel-Louis, fondeur,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
fils de Charles Isaac Blanc, et de Suzette Louise Jeanette Bally, sa femme,
célibataire,
né à Lausanne, le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante neuf

et
2. Rieben, Louise-Suzanne-Marie, couturière,
de Epalinges, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Rieben, et de Louise Favrat sa femme,
célibataire,
née à Lausanne, le vingt-huit mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges, les cinq juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. le vingt quatre juin, date du mariage

Signatures

des époux :

François Blanc
Suzanne Rieben

des témoins :

Alexis Freymond
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Lausanne
& d'Epalinges

Epalinges

RECTIFICATION
Par décision du 17 mars 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse est
désignée comme étant originaire
de
Epalinges (Vaud) et Leuk
(Berne)

Lausanne, le 13 mars 1956
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, & à l'état civil de
Leuk (Berne).

N^o 136
 Moser et Büzen
 née Denys.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Moser, Jean, Employé au Chemin de fer S.O.
 de Zollikofen, C^lⁿ de Berne domicilié à Lausanne,
 fils de Samuel Moser et de Elisabeth Gutknecht,
 célibataire
 né à Oberried le neuf Décembre mil huit cent cinquante-trois,

et
 2. Büzen née Denys, Marie-Fanny femme de ménage
 de Adalboden (Berne) domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean Louis Denys et de Louise Françoise Benoitte Decoursaz
 veuve de Pierre Büzen dès le quinze Mars mil huit cent septante-neuf,
 née à Gollion le quatre Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Zollikofen, Adalboden à Lausanne, les cinq & sept
 Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

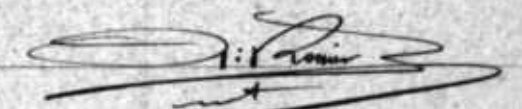
des époux :

Moser Jean
 Fanny Büzen

des témoins :

Corde Florentin
 Buzio Pierre

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de
 décès du 1^{er} mari de l'Epouse - Certificats de
 publication de Zollikofen, Adalboden à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zollikofen (Bamgarten) & Adalboden

N^o 137
Meyer & Witschi

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Meyer, Jean-Edouard, Relieur,
 de Winkel, C^{or} de Zurich, domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Meyer et de Anna Ursula Dorrenbizer,
 veuf de Sophie née Steiner, de le dix avril mil huit cent septante,
 né à Paris le vingt-huit Mai mil huit cent trente-neuf.

et
 2. Witschi, Maria-Ida-Augustine, femme de chambre
 de Buren (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Wilhelm Witschi et de Maria Mosmann,
 célibataire,
 née à Carannes le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Winkel, Buren & Lausanne, les trois, quatre & cinq Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Meyer
 Ida Witschi

des témoins :

U. Gremli
 C.F. Anwaran

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Buren & Winkel

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de
 décès de la 1^{re} femme de l'époux - Certificats
 de publication de Winkel, Buren & Lausanne

Que jugement rendu le
 14 mai, déclaré exécutoire le
 26 Juin 1891, le Tribunal civil
 de Zurich a dissous par le
 divorce le mariage ci-contre.
 Ce divorce a été prononcé
 contre l'Epoux en vertu de l'art
 147 de la loi fédérale du 24
 Décembre 1874.

Lausanne, le 2 Juillet 1891
 L'Off. de l'état civil

[Signature]

1880

N° 138

Gulmann et Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Gulmann, gabriel-Jacob-Mathias, tailleur,
 de Auet, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,
 fils de Mathias Gulmann et de Elisabeth Weiskaus, sa femme,
 veuf de Susanne née Kurrz, dès le quinze Décembre mil huit cent septante sept,
 né à Auet (Berne) le huit Octobre mil huit cent trente cinq

et
 2. Kuhn, adèle, Cuisinière,
 de Opund (Berne) domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean Kuhn et de Barbara née Dubach, sa femme,
célibataire,
 née à Riez le douze août mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Auet, Gottstatt (Opund) & Lausanne, les seize &
douze Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Gulmann
Adèle Kuhn

des témoins :

Charles Giroud
Jean Hiltz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - acte de décès
de la 1^{re} femme de l'époux - Certificats de
publication de Auet, Gottstatt & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Auet & Gottstatt

N^o 139
Schär et Butty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schär, Ulrich, Ménager,

de Essigny (Beune) domicilié à Lausanne,

fil de Jean Schär et de Anna Maria Jory,

célibataire

né à Durtenoth (Beune) le seize Juillet mil huit cent quarante huit

et
2. Butty, Catherine-Elizabeth, sans profession

de Ursy (Eton de Fribourg) domiciliée à Remont

fille de Laurent Butty et de Marie née Deillon,

célibataire,

née à Remont le seize Avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Essigny, Ursy, Remont - Lausanne les vingt-un
vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

U. Schär
Catherine Butty

des témoins :

Jug. Romme
St. Roche

L'officier de l'état civil :

J. Romme

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Ci.

titres de publication de Essigny, UrsyRemont.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deEssigny, Ursy & Remont

N° 140
 Baudois & Rithener
 née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Baudois, Frédéric-Libéral, Plâtrier peintre,
 de Mozens (Fribourg) domicilié à Lausanne,
 fils de Jean François Auguste Baudois et de Marie née Piller,
célibataire

né à Fribourg le vingt-neuf Novembre mil huit cent quarante-neuf.

2. Rithener née Pache, Olympe, Tailleuse,
 des Ehioleyres et Château-d'Oex, domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean François Pache et de Jeanne Louise née Jaquety

veuve de Jean François Pache Charles Rithener, dès le huit Juin mil huit cent septante-trois,
 née à Lausanne, le dix-neuf Juillet mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Mozens aux Ehioleyres, à Château-d'Oex & à Lausanne,
 les vingt-neuf civil & premier Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage. approuvé les mots Jean François Pache rayés ci-dessus

Signatures

des époux :

Frédéric Baudois Nicolas Zurbinden
Olympe Rithener Jean Jacques Blarve

des témoins :

L'officier de l'état civil :

J. P. Blarve

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - acte de décès
du l'époux et l'épouse. - Certificats de pu-
blication de mozens, Ehioleyres, Château-d'Oex
& Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château-d'Oex, Oron - Bussy

N^o 141
Perronet et Meylan

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perronet, Charles-Alexandre-Edouard, Beuranger,
de Bas Vuilly (Fribourg) domicilié à Lausanne
fils de Georges Edouard Daniel Perronet, et de Marie Elisabeth Kretz, sa femme,
célibataire,
né à Paris le vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt
cinquante-deux

et
2. Meylan, Adèle, sans profession
de Bottens et du Lieu domiciliée à Bottens,
fille de Jean François Gabriel Henri Meylan et de Marie Louise Carrard, sa femme,
célibataire,
née à Bottens, le vingt quatre Mars mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Bas Vuilly, Bottens, Le Lieu & Lausanne, les dix, onze
& douze Juin mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots, quatre-vingt rayés ci-dessus

Signatures

des époux :
Edouard Perronet
Adèle Meylan

des témoins :
Spittelholz Ch. H.
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux, Actes de
de Publication de Lausanne, Motiers (Vully)
Bottens & Le Lieu

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Motiers, Bottens & Le Lieu

N^o 142
Borgeaud & Villoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud, Emile-Louis, Employé au chemin de fer S.O.

de Mottens _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Pierre François Samuel Borgeaud, et de Jenny née Martin _____

célibataire _____

né à Mottens _____ le vingt huit Septembre mil huit cent cinquante-sept.

et

2. Villoy, Marie, _____ sans profession _____

de Froideville _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jacques François Villoy _____ et de Louise Henriette Marie Villoy _____

célibataire _____

née à Cressier _____ le dix-sept Avril mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Mottens, Froideville & Lausanne, les onze & douze Juin
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Borgeaud
M. Villoy

des témoins :

Charles Diserens
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Botton _____

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Mottens _____

Froideville & Lausanne _____

Registre des mariages A.

N° 143

Delapierre et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delapierre, Ami, agriculteur,
de Reverolles domicilié au Mont sur Lausanne,
fils de Daniel François Delapierre, et de Louise née Renaud, sa femme
célibataire,

né à Reverolles le vingt neuf Juillet mil huit cent cinquante-deux

et
2. Meylan, Louise-Constance, Blanchisseuse,
de Le Lieu, domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Meylan et de Françoise Henriette née Pache, sa femme,
célibataire,

née à Lausanne, le trois Décembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Reverolles, Le Lieu, Remanel (Léman)
Lausanne, les premiers, quatre & cinq Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Delapierre
Louise Constance Meylan

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication - Autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Remanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Remanel, Le Lieu & Colombar

N^o III
Vulliens et Rossel
 née Nicodet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Vulliens, Jean-Charles-Marc**, ~~agriculteur~~
 de Montricher et de Longjumeau, domicilié au Pessay près Longjumeau,
 fils de Marc Gédéon Vulliens et de Françoise Henriette née Christinet,
 veuf de Jeanne Henriette née Matille, dès le vingt-six Septembre mil huit cent septante-huit
 né au Pessay le vingt-quatre août mil huit cent vingt-trois,

et
 2. **Rossel née Nicodet, Jeanne-Louise**, ~~Cuisinière~~
 de Bougy-Villars, domiciliée à Rolle,
 fille de Louis Nicodet et de Rosine née Cheuet,
 veuve de Charles Alexandre Rossel dès le trois février mil huit cent septante-huit
 née à Lausanne, le vingt-trois Janvier mil huit cent trente.

Les publications ont eu lieu à Montricher, Longjumeau, Bougy-Villars & Rolle, les onze & douze Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. C. Vulliens
Louise Rossel

des témoins :

A. Fillellet
M. Lambert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Autorisation
 de l'off. de l'état civil de Longjumeau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Longjumeau, Rolle, Aubonne & l'Isle

N° 145

Ramelet et Richard
née Calame

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 Juillet 1885 déclaré exécutoire le 5 Août 1885, le Tribunal Civil du District d'Orbe a prononcé par le Divorce le mariage contracté le 3 Juillet 1880 entre les Epoux Ramelet et Richard née Calame (inscrit ci-contre)

Le divorce a été prononcé contre l'Epoux en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 27 Décembre 1874.

Lausanne le 24 Août 1885.

L'Off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent

quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Ramelet, Henri-Jules, _____ Tailleur, _____

de Orbe, _____ domicilié à Orbe, _____

fil de Henri Ramelet _____ et de Louise Marie née Pinard, _____

veuf de Louise Jammelle née Pinard, dès le quatre Juin mil huit cent septante-huit

né à Orbe _____ le sept Mai mil huit cent quarante-sept, _____

et

2. Richard née Calame, Justine, _____ Infirmière, _____

de Savigny et de Forcel, _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Jules Calame, _____ et de Emélie née Diacen, _____

veuve de Jean Louis Richard dès le seize Janvier mil huit cent septante-trois,

née à la Chaux-de-Fonds le huit Août mil huit cent trente-sept, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe, Savigny, Forcel & Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Ramelet

Justine Richard

des témoins :

Pinard Charles

Jules Corber

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Actes de décès

des premiers conjoints - Cert. de publication

Autorisation de

l'Off. de l'Etat Civil de l'arrondissement d'Orbe

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, Forcel, & Savigny

1880

 n° 146
 Palaz et Mounoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent
 quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Palaz, Abram-Louis**, _____ vigneron,
 de Riez et de Lutry _____ domicilié à Riez, _____
 fils de Jean Samuel Palaz _____ et de Louise Marianne née Decosted, _____
 célibataire, _____
 né à Riez _____ le trente Juin mil huit cent cinquante-neuf _____

et
 2. **Mounoud, Sophie-Fanny**, _____ sans profession, _____
 des Chisleyres _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Mounoud _____ et de Jeanne Louise née Deméziat, _____
 célibataire _____
 née à Riez _____ le trente-un Mars mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Riez, à Lutry, aux Chisleyres et à Lausanne, le
 dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Louis Palaz
 Sophie Fanny Mounoud

des témoins :

Jean Samuel Palaz
 Jules Vonné

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Riez Lutry
 les Chisleyres et Lausanne. - Autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de Cully _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cully, Lutry et Oron _____

Registre des mariages A.

N^o 147
Weber et Schmidhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Weber, Jean, Monsieur,

de Bertschikon (Zurich) domicilié à Lausanne,

fil de Jean Weber et de Barbara Wyller,

divorcé de Louise Zentli, dès le quatre février mil huit cent huitante.

né à Gossau (Zurich) le neuf Juillet mil huit cent trente-sept.

et

2. Schmidhauser, Elisabeth, Gouvernante,

de Emmetach (Sutzwil) domiciliée à Amriswil (Sutzwil), av. à Lausanne

filles de Jacob Schmidhauser, et de Barbara Marie Bigler,

célibataire,

née à Moes près Amriswil le vingt-cinq Aout mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Bertschikon, Emmetach, Amriswil & Lausanne les
seize & dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Weber,

Elise Schmidhauser

Babette Wagner

des témoins :

M. Suter,

Le Schmidhauser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

acte de mariage & de divorce de l'époux. - Acte

de naissance de l'épouse. - Acte de publication

de Amriswil, Emmetach, Bertschikon & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gossau (Bertschikon) Erlen (Emmetach)

& Amriswil

1880

N^o 1183
Borel & Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borel, Henri-Samuel-Louis, _____ Plâtrier,
de Cully et de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Borel, _____ et de Jeanette Marianne Salzman, sa femme,
célibataire, _____
né à Lausanne, _____ le trois août mil huit cent cinquante-sept. _____

et
2. Badoux, Sophie-Cécilienne, _____ Journalière,
de Dompierre, _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Daniel Badoux _____ et de Virginie née Baudet, sa femme,
célibataire _____
née à Dompierre _____ le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Dompierre & Lausanne, les dix-huit
et dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Borel
Sophie Badoux

des témoins :

Brelas Louis-Jules
Bortov Charles

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Lucerne

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Cully, Lutry, Dompierre
& Lausanne. _____

N^o 149
Krieg & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Krieg, Samuel-Auguste Agriculteur

de Wenningen (Reine) domicilié à Nyon

fil de Charles Rodolphe Louis Samuel et de Gabrielle Françoise née Challet sa femme

célibataire

né à Vicé le huit Octobre mil huit cent cinquante-neuf

et
2. Regamey, Julie-Jenny sans profession

de Lansanne et Davigney domiciliée à M. Genoud près Lansanne

filles de Etienne Louis Regamey et de Jeanne Françoise Ménétreay sa femme

célibataire

née à Bettens le quinze Mars mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Wenningen, Nyon, Davigney & Lansanne, les onze, seize
et dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Krieg
Jenny Regamey

des témoins :

Denis
Hubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wenningen
Nyon, Davigney et Lansanne. Autorisation
de l'off. de l'état-civil de Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wenningen, Nyon et Davigney

no 150
Maillefer et Korry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-
quatre août 1886 par le Tribu-
nal Civil du District d'Orbe,
rendu exécutoire le 21 Septem-
bre suivant, le mariage ci-
contre a été dissous par le
divorce en vertu des articles
46 lettre b et 47 de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874

Le divorce a été prononcé contre
l'époux :

Lausanne, le 28 Sept: 1886
V. Off: de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent

quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maillefer, Alfred-Cenzi, charpentier

de Ballaigues et de Sigerolle domicilié à Ballaigues

filz de Abram-Benjamin Maillefer et de Louise Jeanne Marie née Bezuchet

célibataire

né à Pallorbet le trois Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Korry, Adaline-Sophie, sans profession

de Chavornay domiciliée à Olon

fille de Samuel-Friedrich Korry et de Marie Elise née Lernet, sa femme

célibataire

née aux Fontaines le premier Aout mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Sigerolles, Chavornay & Olon les ~~vingt deux~~ ^{seize, vingt}

~~vingt deux~~ ^{vingt deux} Mai, les cinq Juin et neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé dix mots insérés à la 14^{me} ligne & lre 16, 20-22 mai

Signatures

des époux :

des témoins :

[Signature: Alfred-Cenzi]
[Signature: Adaline Korry]

[Signature: Pierre Soulier]
[Signature: Jules Corboz]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Louise Korry]

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux, certificats

officiers de l'état civil de

de publication de Ballaigues, Sigerolle

Ballaigues, Sigerolle, Chavornay et

Chavornay et Olon

Olon

Autorisation de l'Off: de l'Etat-Civil de Ballaigues

N° 151

Yersin et Yersin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Yersin, Pierre-David, Agriculteur de Rougemont domicilié à Rougemont fils de Pierre David Yersin et de Susanne Madeleine née Raynaud célibataire

né à Château-d'Or le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante un

et 2. Yersin, Louise-Emma, sans profession de Rougemont domiciliée à Château-d'Or fille de Gabriel David Yersin et de Esther Louise Breton sa femme célibataire

née à Château-d'Or le douze Mars mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Château-d'Or les vingt un et vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre David Yersin Louise Emma Yersin

des témoins :

Julien Pothier L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats de publication de Rougemont et Château-d'Or Autorisation de l'Off. de l'Etat-Civil de Rougemont

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Rougemont et Château-d'Or

n° 152
Caverney et Fankhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Caverney, Jean-Daniel**, Coucheur
de Jonguy domicilié aux Laanches (Montreux)
fils de Jean Louis Caverney et de Jeanne Louise Monnoud, sa femme
célibataire
né à Jonguy le vingt huit Juin mil huit-cent quarante-huit

et
2. **Fankhauser, Elisabeth**, sans profession
de Grub Canton de Berne domiciliée à Laudanne
fille de Jacob Fankhauser et de Anna Barbara Kysler, sa femme
célibataire
née à Walterswyl (Berne) le onze Mai mil huit-cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Jonguy, aux Laanches, Grub & Laudanne les cinq sept et onze Juillet mil huit-cent quatre-vingt les vingt-trois & 26 Juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé cinq mots rayés ci-dessus.

Signatures

des époux :

Caverney Jean
Elisabeth Fankhauser

des témoins :

Guerraud Louis
Carand Fritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Corsier Montreux Grub et
Laudanne - Autorisation de l'Off. de l'état-civil de
Montreux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier Montreux & Grub.

N° 153
Robert & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Robert, Charles,** Négociant de Allaman, du Locle et de la Chaux de Fonds domicilié à Lausanne fils de Emmanuel Auguste Robert et de Louise Cottier, sa femme célibataire né à Lausanne le dix-sept septembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Regamey, Augusta-Caroline Elienette-Fanny** sans profession de Lausanne et de Lutry domiciliée à Lausanne fille de Louis Auguste Regamey et de Constance Henriette Caroline née Regamey célibataire née à Lausanne le vingt-deux Août mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Allaman, au Locle, la Chaux de Fonds, Lutry et Lausanne les vingt huit et trente Juin et premier et trois Juillet mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Robert

des témoins :

Charles Robert

James Henry

David Henri Pranel

Augusta Regamey

L'officier de l'état civil :

Paul Robert

@ Regamey

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des époux - Certificat de publication de Rolle du Locle, Chaux-de-Fonds, Lutry et Lausanne.

officiers de l'état civil de Rolle, du Locle, Chaux-de-Fonds et Lutry

Dans la séance du quatre août mil huit cent quatre-vingt-trois le Conseil d'état a ordonné la ratification de l'acte ci-dessus déposé et sous que la commune de la Chaux de Fonds, indiquée par erreur comme lieu d'origine de la famille Robert, sera biffée.

Lausanne, le 8 août 1883.
L'officier de l'état civil:
Eti. Mercand, substit

no 154
Chappuis et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chappuis, Francois-Samuel**, Agriculteur
de Luidoux domicilié au Corbeyon ière Luidoux
fils de Jean Francois Chappuis et de Susanne Louise née Grandchamp
célibataire

né à Luidoux le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

et
2. **Rod née Boret, Jeanne-Rose-Marie**,

de Corcelles, Mézières et Rozraz domiciliée aux Chaux ière Luidoux
fille de Francois Frédéric Louis Samuel Boret et de Rose Françoise née Emery

divorcée avec Jean Francois Rod, dès le trente Novembre mil huit cent septante-six
née à Forel le vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Luidoux, Corcelles, Mézières et Rozraz les 18 et 20
~~vingt-un Mai, premier Juin et deux Juillet~~ mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé sept mots rayés ci-dessus

Signatures

des époux :

Francois Chappuis
Marie Rod

Elie Chappuis

des témoins :

Emile Volet
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de M. Saphorin
Mézières et Corcelles. Autorisation de
l'Off. de l'Etat Civil de M. Saphorin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

M. Saphorin, Mézières et Corcelles.

Registre des mariages A.

N° 155

Vaney & Vighetti
née Menoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Vaney, Jean-David**, Charretier de Cugy domicilié à Landanne fils de Jean David Vaney et de Jeanne Marie née Charpenois célibataire né à Mont le huit Août mil huit cent vingt-dix

et
2. **Vighetti née Menoud, Marie-Joséphine**, journalière de Russoleno (Verino Italie) domiciliée à Landanne fille de Jean Joseph Menoud et de Josette Barbey veuve de Dominique Vighetti des le cinq Juillet mil huit cent septante-quatre née à Granges l'Écuyer le dix septembre mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Cugy, Russoleno, et Landanne les onze, treize, Mars et huit Avril mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Vaney
Marie Vighetti

des témoins :

Fritz Jeannot
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissances des Époux Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse Certificat de publication de Cugy, Russoleno & Landanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rollens au Département de Justice & Police

1880

N° 156

Meysse & Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent
quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meysse, Théophile-Marc, boulanger
de Chierrens domicilié à Lausanne
fils de Jean-Pierre Meysse et de Louise Esther née Gilliard, sa femme
célibataire

né à Combremont-le-Château le vingt-quatre Janvier mil huit cent cinquante-huit
et

2. Badoux, Elisa, sans profession
de Crémis domiciliée à Lausanne, ayant à Crémis
fille de Jean Daniel Badoux et de Catherine Eugénie née Bolliet, sa femme
célibataire

née à Crémis le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Chierrens Crémis & Lausanne les deux & trois
Juillet mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Meysse
Elisa Badoux

des témoins :

Badoux
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

J. Lenoir

Papiers présentés :

Acte de naissance des Epoux, Certificat
de publication de Chierrens Lucens et Lau-
sanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St. Georges & Lucens

Registre des mariages A.

N° 157
Ferrin et Dizerens

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Ferrin, Maurice-Jean, Négociant de Landaune domicilié à Euehy St-Laudanne fils de Jean Jaques Ferrin et de Marie Marguerite Compendu sa femme célibataire né à Euehy le trois Avril mil huit cent cinquante-deux

et
2. Dizerens, Fanny Négociant de Davignj domiciliée à Evian (Haute Savoie) fille de Jean Pierre Isaac Dizerens et de Jeanne Louise née Chapsoud célibataire née à Davignj le quinze Octobre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Davignj, Evian et Landaune les dix huit et dix neuf Juillet mil huit cent quatre vingt, les vingt quatre 26 et 27 Juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les cinq mots ci-dessus

Signatures

des époux :
Maurice Jean Ferrin
Fanny Dizerens
Jules Dizerens
Lucie Dizerens

des témoins :
Ch. Dizerens
Jules Ferrin
L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux, Certificats de publication de Davignj, Evian et Landaune

Davignj et au Département de Justice et Lotise

1880

N° 158

Ladermann et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ladermann, Louis,** _____ Agriculteur _____

de Espalinges et du Mont _____ domicilié à Espalinges _____

fil de David Janson Ladermann _____ et de Jeanne Louise née Kurny, de femme

Célibataire _____

né aux Rapes sur Landoanne _____ le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante-trois

et

2. **Moulin, Lina,** _____ Couturière _____

de Landoanne _____ domiciliée à Espalinges _____

fille de Constant Moulin _____ et de Jeanne Louise Kieben, de femme

Célibataire _____

née à Espalinges _____ le douze Février mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Espalinges au Mont et à Landoanne les deux, trois et quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt, les 26, 30 Juin & 3 Juillet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage. *lire ci dessus vingt-six, trente Juin & trois Juillet, dates des publications*

Signatures

des époux :

Louis Ladermann
Lina Moulin

des témoins :

Le Maire, J. J. J.
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication du Mont
Espalinges et Landoanne, Autorisation
de l'Officier de l'Etat-Civil d'Espalinges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

d'Espalinges et Romanel _____

Registre des mariages A.

N° 159
Chevalley et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juillet mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chevalley, Jules, agriculteur

de Champstaurz domicilié à Villars-le-Comte

filz de Jacob Daniel Chevalley et de Lydie née Durssel sa femme

Célibataire

né à Villars-le-Comte le quatorze Octobre mil huit cent cinquante six

et
2. Dutoit, Léonie, agriculteur

de Neyrz et de Mondon domiciliée à Villars-le-Comte

fille de Jean Pierre Dutoit et de Jeanne Louise née Devaud

Célibataire

née à Chierrens le treize septembre mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Champstaurz Villars-le-Comte Neyrz et Mondon
les vingt huit et trente Mai mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chevalley
Léonie Dutoit

des témoins :

Emmanuel Dupuis
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication de Champstaurz

Villars-le-Comte, Neyrz et Mondon

Autorisation de l'Off. de l'état civil de Denezj

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont, Denezj et Mondon

N° 160

Garin et Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Garin, Jean-Joseph-Léon, mécanicien
 de Bulle domicilié à Sausanne
 fils de Jean Joseph Garin et de Marie Agathe Veronique née Roth
 veuf de Emme Marie née Kayoz de le onze Aout mil huit cent septante-neuf
 né à Bulle le vingt sept Mars mil huit cent quarante-huit

et
 2. Gauthey, Lucie-Julie, couturière
 de L'Abergement domiciliée à Sausanne
 fille de David Gauthey et de Louise Marie Isaline née Joly
 célibataire
 née à L'Abergement le dix Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Bulle L'Abergement et Sausanne les vingt-cinq
et vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Léon Garin
Lucie Gauthey

des témoins :

Jacques Gauthey
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, Certificats
de publication de Bulle, L'Abergement
de Sausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bulle et Saignerolle

Registre des mariages A.

N° 161
Liechti et Tréboux

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Liechti Samuel, Cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Semperswyl Canton de Vevre domicilié à Sandanne avant à Cully

Noms des parents :

fil de défunt Jacob Liechti et de Marie Kurni sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Semperswyl le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Tréboux Marie-Madelaine, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinzier (Haute-Savoie) domiciliée à Vinzier avant à Cully

Noms des parents :

fille de François Tréboux et de Louise Sacotte sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vinzier le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Semperswyl, Cully, Vinzier et Sandanne les vingt-neuf Juin trois et quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Liechti
Marie Tréboux

des témoins :

Rodolphe Hoffmann
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, Consentement des père et mère de l'Épouse, Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Semperswyl, Cully, et Vinzier Département de Justice et Police

1880

N^o 162

**Killer von Gärtlingen et
Heitzmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt

comparu :

1. **Killer von Gärtlingen, Johann-Friedrich-Wilhelm**, Officier de Buchel (Hömitz-Grasse) domicilié à Kalberstadt en séjour à Landanne fils de Fritz Killer von Gärtlingen et de Emma née Woelffer sa femme célibataire

né à Buchel le trente Septembre mil huit cent cinquante-quatre

et

2. **Heitzmann, Marie-Anna-Antoinette**,

de Obernai (Alsace) domiciliée à Obernai

fille de Antoine Heitzmann et de Marie Antoinette Dimpfeler sa femme célibataire

née à Obernai le dix Avril mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Kalberstadt Obernai et Landanne le vingt-dix Juin mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wilhelm Heitzmann
Anne Heitzmann
Honoré Loretz

des témoins :

Moser Anverrey
Luis Corlay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. Certificat de publication Dispense des publications à Buchel Déclaration consulaire permiss du Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de au Département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 163
Burnat et Magnenat
née Cordet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Burnat, Auguste,** _____ agriculteur,

de Froideville _____ domicilié à Bouznans, _____

fils de François Daniel Burnat _____ et de Marie Louise née Pelaton _____

célibataire, _____

né à Eclagnans _____ le huit avril mil huit cent cinquante-sept. _____

et

2. **Magnenat née Cordet, Marie-Henriette,** _____
couturière,

de Vaulien, _____ domiciliée à Bouznans, _____

fille de Pierre Samuel Cordet _____ et de Jeanne Louise Diday, ex femme

veuve de David Louis Magnenat, d'èd le dix-huit mars mil huit cent septante-sept.

née à Bouznans _____ le treize janvier mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Froideville, Vaulien & Bouznans, les cinq & sept Juin
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Burnat
Henriette Magnenat

des témoins :

Louis Rigamy
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'offr de l'état civil de Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens, Vaulien & Bouznans

N^o 164.
Comte et Cevoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt,

comparu :

1. **Comte, Antoine,** agriculteur,

de Armev (Haute Savoie) domicilié à Ouchy sous Lausanne,

fil de Françoise Comte, défunte, et de

Celibataire,

né à Armev le huit Juin mil huit cent quarante-cinq

et
2. **Cevoy, Pauline,** Repasseuse,

de Cheseaux, domiciliée à Ouchy,

filie de Jean Louis Henri Cevoy et de Péronne Dufour, sa femme,

célibataire,

née à Lausanne le seize Novembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Armev, Cheseaux & Lausanne, les trois & quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Comte Antoine

Pauline Cevoy

des témoins

Louis Regamey

Jules Corbatz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - acte de décès de

la mère de l'époux - Cert: de publication - déclara-

tion consulaire - Permis du Dép^t de J^u & P^o

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanel & au Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 165
Barbey et Pinget

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1. Barbey, Louis-Félix-Jean, Pâtissier-Confiseur
des Eaux-Vives (Genève) domicilié à Lausanne,
fils de Antoine Françoise Barbey et de Jeanne Louise Empeyta, sa femme,
célibataire
né à Plampalais (Genève) le vingt Mars mil huit cent soixante

et
2. Pinget, Marie-Josephie, Couturière,
de Evian (Haut Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre Pinget et de Claudine née Trincat, sa femme,
célibataire,
née à Evian le vingt Mars mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Evian aux Eaux-Vives & à Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Barbey
Marie Pinget

des témoins :

J. Würgler
Jules Arbez

L'officier de l'état civil :

Louis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement des parents de l'Épouse - Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil des

Eaux-Vives - au Département de Justice & Police

N° 166

Derrazzin et Ducret
née Narbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Derrazzin, Jacques-Joseph-Lucien**, chauffeur,
de Surpierre Cl^{on} de Fribourg, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Derrazzin _____ et de Marie Derrazzin, _____
célibataire, _____
né à Surpierre _____ le quatorze Septembre mil huit cent trente-trois

2. **Ducrot née Narbel, Henriette**, _____ Journalière,
de Ecublens et de St Sulpice, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de David François Emmanuel Narbel et de Jeanne Susanne née Desmeules, _____
veuve de Jean Louis Ducrot dès le sept Juin mil huit cent septante-neuf, _____
née à Lausanne, _____ le vingt Juin mil huit cent trente-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Surpierre, Ecublens, St Sulpice & Lausanne, les
vingt-deux, vingt-quatre & vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Derrazzin Jacques
Henriette Ducrot Narbel

des témoins :

François Feini
Charles Vallantini

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certes de naissance des Epoux - acte de décès
du 1^{er} mari de l'Epouse - Certificats de pu-
blication de Surpierre, Ecublens, St Sulpice & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Surpierre & Ecublens

Registre des mariages A.

N° 167
Junod et Henny

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Junod, Louis-François, — Professeur de musique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ste Croix domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de David Louis Junod, — et de Rose Antoinette Mogeon,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-un Mars mil huit cent quarante-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Henny, Marie-Jenny-Henriette, —
de Corcelles-le-Jorat, — domiciliée à Lausanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat, — domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jean Louis Théophile Henny — et de Marie née Vernaud,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Corcelles & Lausanne, les un & trois Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

F. Junod
H. Henny

J. Thi. Henny
E. Jorand

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

Actes de naissance des Epoux. — Consentement du père de l'Epouse. — Certificats de publication de Ste Croix, Corcelles & Lausanne

Ste Croix & Corcelles

1880

No 168.

Caldi et Peneveyre
née Narbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt,

comparu :

1. Caldi, Frédéric Canneur,
de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Christian Caldi et de Marie Elisabeth Menges, sa femme,
célibataire,

né à Gessenay le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante sept

2. Peneveyre née Narbel, Louise-Mathilde,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Narbel et de Suzette Vincent, sa femme,
divorcée de Jean Samuel Narbel, Henri Adolphe Peneveyre dès le huit février 1876
(septante six)
née à Lausanne le vingt-un Septembre mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Gessenay & Lausanne, les huit & dix juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les mots, Jean Samuel Narbel rayés ci dessus.

Signatures

des époux :

F. Caldi
Louise Peneveyre

des témoins :

Besset F. de Police
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de
divorce de l'Epouse - certificats de publication
de Gessenay & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay

Registre des mariages A.

N^o 169
Faillietaz & Duma
thios

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Faillietaz, Abraham-Louis, *Comptable*,
de L'Isle domicilié à Lonsanne,
fils de Marc Emmanuël Faillietaz et de Catherine Tribolet,
divorcé de sa femme Jeanne Chapuis de le vingt-neuf Novembre 1800 septante-sept.
né à Chules (Beune) le trente Mars mil huit cent trente-cinq.

et
2. Dumauthios, Hélène, *Garde-malade*,
de Cuarnens domiciliée à Lonsanne,
fille de Jean Pierre Dumauthios et de Jeanne Augustine Louise Zbinden,
célibataire
née à Paris le dix-huit avril mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Cuarnens & Lonsanne, les huit & dix juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Faillietaz
Hélène Dumauthios

Jean Dupont
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des époux - acte de divorce
de l'époux - Certificats de publication de
L'Isle, Cuarnens & Lonsanne.

officiers de l'état civil de

L'Isle

Les époux ci-contre ont par acte reçu à Rossier Notaire à Lonsanne le 29 juillet 1880 reconnu et ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage les deux enfants si après nés à Lonsanne, de Hélène Dumauthios

1^o Hélène Jeanne née le 26 juillet 1877
2^o Julie Catherine née le 6 Dec. 1878

Ainsi fait et signé à Lonsanne le 29 juillet 1880

Louis Faillietaz
Hélène Dumauthios
L'off. de l'état civil
[Signature]

N^o 170
Lavanchy et Jaques
née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Lavanchy, John-Louis**, - Dessinateur - mécanicien,
de Lutry et de Cully _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Henri Lavanchy _____ et de Henriette Félicie Martin, sa femme,
célibataire, _____
né à Lausanne, _____ le vingt-cinq février mil huit cent quarante-sept.

et
2. **Jaques née Martin, Anna-Hortense**,
de Sainte Croix _____ domiciliée à Lausanne, Aigle _____
fille de Jean François Martin _____ et de Henriette Susanne Pitter, sa femme,
veuve de Emile Jaques, dès le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-neuf.
née à Aigle _____ le deux Juin mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, St Croix - Lausanne, les neuf & dix
Juillet mil huit cent quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Lavanchy

Hortense Jaques

des témoins :

G. Chapuis
Hauventan

L'officier de l'état civil :

J. L...

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully Lutry - St Croix

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de
accès du 1^{er} mari de l'Epouse - Certificats
de publication de Lutry, Cully, St Croix & Lausanne

Registre des mariages A.

N° 14
Cavin et Jaunin

Aujourd'hui vingt-Juillet mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Cavin, Jules, Négociant,
de Vulliens domicilié à Fey
fils de Jean Pierre Cavin et de Jeannette née Héritier
veuf de Lise Pillon des le huit Juin mil huit cent septante-neuf
né à Vulliens le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-dix

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Jaunin, Marie, Agriculteur,
de Fey domiciliée à Fey
fille de Louis Jaunin et de Jeanne Françoise Hojfer,
célibataire,
née à Fey le trois Mars mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vulliens & Fey, les dix-neuf et vingt-un Juin
mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cavin
Marie Jaunin

des témoins :

Louis Ryam
Jules Coste
L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autori-
sation de l'Off. de l'Etat Civil de
Fey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey & Mazières

n° 172
Isely & Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Isely, François-Jules-Louis, _____ Professeur, _____
de Syens _____ domicilié à Neuchâtel, _____
fils de Jean Pierre Isely _____ et de Louise Françoise Cordey, _____
célibataire, _____
né à Moudon, _____ le onze avril mil huit cent cinquante-quatre.

et
2. Delisle, Emilie, _____ sans profession, _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Samuel Delisle _____ et de Anaïs Frédérique Bertrand, _____
célibataire, _____
née à Lausanne, _____ le vingt avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Syens, Neuchâtel & Lausanne, les dix, douze & treize
juillet mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Isely fils
Emilie Delisle

des témoins :

F. A. Vallé
Ed. Tuschet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'Off. de l'Etat Civil de Neuchâtel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Moudon & Neuchâtel.

Registre des mariages A.

N° 173

Cosandey et Carraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Aout mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cosandey, Jean-Louis, Employé au Chemin de fer,
de Marnand domicilié à Marnand,
fils de Jacques Louis Cosandey et de Jeanne Esther née Tenthoray, sa femme
divorcé de Louise Cachin née Mottet dès le deux Aout mil huit cent cinquante
né à Marnand le neuf février mil huit cent quarante-trois

et

2. Carraux, Philomène,
de Publier (Haute-Savoie) domiciliée à Publier,
fille de Antoine Carraux et de Eugénie née Colliard, sa femme
célibataire,
née à Publier le vingt-un février mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Marnand & Publier, les premier & onze Juillet mil
huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Cosandey
Carraux Philomène

des témoins :

François Huisson
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'offr de l'Etat civil de Georges

Georges LanDépartement de Justice & Police

N^o 174
Barras & Barras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt douze, déclaré définitif et exécutoire le vingt-un octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 § 6 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 10 novembre 1892.

L'Officier de l'Etat civil :



Aujourd'hui cinq Neuf mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Barras, Jean-Sulpice, Cocher, de Chavannes-les-Forts, C^{lon} de Fribourg, domicilié à Lausanne, fils de Jean Nicolas Barras et de Marie Catherine Levrat, célibataire, né à Chavannes-les-Forts le vingt Décembre mil huit cent quarante-neuf

et
2. Barras, Marie-Madelaine, Cuisinière, de Broc, C^{lon} de Fribourg, domiciliée à Lausanne, fille de Jean Barras et de Appoline Sudan, célibataire, née à Cottens le quinze avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Chavannes les Ferts, Broc & Lausanne, les dix sept et dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Barras

Madelaine Barras

des témoins :

M^o Gardia

Phil. Barras

Madelaine Barras

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Chavannes-les-Forts, Broc & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Siviriez (Chavannes) & Broc.

No 175

Fontanellaz & Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

6-143
 Aujourd'hui deux clout _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fontanellaz, Charles-J. Centi, — Négociant,
 de Cudrefin _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de David Louis Fontanellaz — et de Marianne Marguerite née Amiet,
célibataire, _____

né à Montet y Cudrefin, — le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante-deux

et

2. Gaudin, J. Centielle, — Mediste
 de Lausanne, Morges, Doyon & Sévrey — domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Kenti Paul François Louis Gaudin, et de Marie Catharine Chapuis, sa femme,
célibataire _____

née à Lausanne _____ le quatorze Février mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Cudrefin, Lausanne, Morges, Doyon & Sévrey, les vingt-
quatre-vingt-dix & vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Fontanellaz
H. Gaudin

des témoins :

J. S. Fontanellaz
Emile Gaudin

L'officier de l'état civil :

J. S. Fontanellaz

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Cudrefin,
Lausanne, Doyon, Morges & Sévrey

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Doyon, Grancy, Morges & Cudrefin

N° 176
 Mayor et Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

6-143
 Aujourd'hui douze Aout _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Mayor, Marc-François-Louis, Comptable,
 de Echallens _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Marc François Charles _____ et de Marie Louise Porchet, sa femme,
 célibataire, _____
 né à Orbe, _____ le seize Octobre mil huit cent cinquante-quatre, _____

et

2. Gaudin, Louise-Marie, _____ Modiste, _____
 de Lausanne, Morges, Nyon & Severy _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Henri Paul François Louis Gaudin _____ et de Marie Catherine Chapuis, sa femme, _____
 célibataire, _____
 née à Lausanne, _____ le deux Novembre mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lausanne, Morges, Nyon & Severy, les vingt-quatre
 vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mayor
L^e Gaudin

des témoins :

J. de Fontanella
Emile Gaudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens, Nyon, Gancy & Morges

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. Certificats
 de publication de Echallens, Lausanne,
 Morges Nyon & Severy _____

N^o 177
Saddi & Burnens

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Saddi, Jean-Baptiste, _____ Cocher,
de Tenda (Cunio) Italie, _____ domicilié à Cannes, en séjour à Aix-les-Bains,
fils de Antoine Saddi _____ et de Marie Pantèri, _____
célibataire, _____
né à Tenda _____ le premier Juin mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Burnens, Marie-Louise, _____ Couturière,
de Oulens, _____ domiciliée à Cannes, _____
fille de Jean François Burnens, _____ et de Julie Marguerite Marianne Besson,
célibataire, _____
née à Oulens Renens _____ le trente Décembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Tenda, Oulens, Cannes & Aix-les-Bains, les vingt
vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Saddi Jean
Burnens Louise

des témoins :

Burnens François
P. N...

Henriette Burnens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Permis du Dept de
Justice & Police - Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens au Département de
Justice & Police

N^o 178
Parisod & Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Parisod, Isaac-François, agriculteur,
de Villette & de Savigny domicilié à la Croix sur Lutry,
fils de Louis Daniel Parisod et de Jeanne Susanne née Cordeny
célibataire,
né à la Grangelette vers Aray le huit Octobre mil huit cent vingt-huit

et
2. Piccard, Elise, agriculteur,
de Lutry & Grandvaux domiciliée à la Croix sur Lutry,
fille de Frédéric Piccard et de Louise Marianne née Piccard,
célibataire,
née à Savigny le vingt-cinq Aout mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Villette, Savigny, Lutry & Grandvaux, les seize & dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Isaac Parisod Emmanuel Henjoir
Elise Piccard Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'état civil de
Lutry

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Savigny

Registre des mariages A.

N° 179

Badoux et Krähenbühl

Aujourd'hui dix-sept Aout mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Badoux, Frédéric, Ouvrier de Ville de Dompierre, domicilié à Lausanne, fils de Jean Daniel Badoux et de Virginie née Bandet, célibataire né à Dompierre le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-un

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Krähenbühl, Rosina-Maria-Elira, de Läzizwil (Berne) domiciliée à Lausanne, fille de Susanne Krähenbühl et de _____ célibataire née à Berne le vingt-sept Novembre mil huit cent cinquante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Läzizwil & Lausanne, les vingt-quatre vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Badoux
Rosina Krähenbühl

des témoins :

J. M. Zürcher
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Dompierre, Läzizwil
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Dompierre (Lucens) & Hochstetten
(Läzizwil)

N° 180
Dreher & Lanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dreher, Ignace**, _____ Cordonnier,
de Gutenstein (Bade) _____ domicilié à Andry _____
fils de Maria-Anna Dreher _____ et de _____
veuf de Suzanne Catherine née Köhli, née le trois Octobre mil huit cent septante-neuf,
né à Gutenstein _____ le trente-un Juillet mil huit cent quarante-quatre,

2. **Lanz, Elisabeth**, _____ ^{et} _____ Cuisinière,
de Walterswyl (Berne) _____ domiciliée à Lansanne _____
fille de Jacob Lanz _____ et de Anna Maria Schneider, de femme
célibataire, _____
née à Kirchberg (Berne) le seize Juin mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Gutenstein, Walterswyl & Lansanne, le dix Juillet
mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ig. Dreher
Elisabeth Lanz

des témoins :

Heinrich Prof
Anton Roubelle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Walterswyl & au Département
de Justice & Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Déclaration consulaire -
Permis du Département de Justice & Police

N^o 181
Légeret et Pittet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Légeret, Samuel, Maçon, de Chevres, domicilié à Lausanne, fils de Jean Samuel Légeret et de Jeanne Françoise née Dupuis, célibataire, né à Lausanne, le trois août mil huit cent cinquante-huit

et
2. Pittet, Louise-Félicie, Tailleur, de Villars-le-Comte, domiciliée à Lausanne, fille de Henri Prothais Pittet et de Henriette Louise Charlotte Gander, célibataire, née à La Sarraz, le vingt août mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Chevres, Villars-le-Comte, Lausanne, les vingt-deux et vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Samuel Légeret
Louise Pittet

Jules-Frédéric Porchet
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. Ronier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissances des époux - Certificats de publication de Chevres & Villars-le-Comte Lausanne

officiers de l'état civil de Chevres & Echallens

Les Epoux ci-dessus ont reconnu & ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage : Samuel-Charles né de Louise Félicie Pittet le 2 août 1880, dit enfant incesté dans les registres de l'état civil de Lausanne, sous n^o 173 du VI^{me} Vol. des naissances Lausanne, le 19 août 1880
Samuel Légeret
Louise Pittet
L'off. de l'état civil : J. Ronier

N° 182

Delzanno et Verdonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Delzanno, Severin-Fortuné, Plâtrier, de Morondo (Novare - Italie) domicilié à Lausanne, fils de Jean Delzanno et de Marie Morotti, sa femme, célibataire, né à Morondo le huit Juin mil huit cent cinquante-trois.

et 2. Verdonnet, Emilie-Suzanne-Emma, Modiste, de Vuarens domiciliée à Lausanne, fille de Jacques Daniel Verdonnet et de Madelaine Annen, sa femme, célibataire, née à Lausanne le seize Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Morondo, Vuarens, Lausanne & à Genève, Consulat d'Italie, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Severin Delzanno
Emilie Verdonnet

Jacques Rattij
Charles Vietti

L'officier de l'état civil :

J. S. Verdonnet

[Signature]

Papiers présentés : Mariage a été communiqué aux

actes de naissance des Epoux - Certificats de publication, déclaration consulaire - Permis du Département de Justice & Police

officiers de l'état civil de Vuarens et au Département de Justice & Police

Le 29 juillet 1926, le Département fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve de S. S. Delzanno née Verdonnet, mentionnée ci-contre, dans le droit de vote du canton de Laud et de la commune de Vuarens.

Lausanne, le 2 août 1926...
L'officier de l'état civil :
[Signature]

R. au 29.7.27.

N° 183
Valet & Braissant

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Valet, Daniel-François _____ agriculteur _____

de Mex _____ domicilié à Mex _____

fil de Daniel Louis Valet _____ et de Jeanne Françoise Louise Ramel,

célibataire _____

né à Bussigny _____ le cinq Octobre mil huit cent trente-neuf _____

et
2. Braissant, Marie, _____ Couturière _____

de Mex _____ domiciliée à Mex _____

fille de Jean François Braissant _____ et de Jeanne Marie Gilliéron, _____

célibataire _____

née à Servion _____ le quatorze février mil huit cent quarante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Mex le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Valet
Marie Braissant

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbel
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Sullens (Mex)

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens

N° 184
Curchod et Bonjour
dit Brazey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Curchod, Henry** _____ Agent de Police, _____
de Dommartin et Chardonnay _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Pierre Samuel Curchod _____ et de Marie Marguerite Lechaire, _____
célibataire, _____
né à Dommartin _____ le vingt-un mars mil huit cent cinquante-six .

et

2. **Bonjour dit Brazey, Marie-Philippine** _____ lingère,
de St Léger-la-Chiésaz _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Pierre Henri Bonjour dit Brazey _____ et de Marie Françoise née Gillioz _____
célibataire, _____
née à St Léger _____ le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Dommartin, Chardonnay, St Léger-La-Chiésaz &
Lausanne, les vingt-sept, Vingt-huit & vingt-neuf mai 1880 quatre-vingt. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Curchod
Marie Bonjour

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Dommartin, Chardonnay
St Léger & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens, St Léger & St Cierges _____

N^o 185
Jaquier & Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Aout mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jaquier, Edouard, agriculteur, de Peyres et Possens, domicilié à Peyres, fils de Jean Gabriel Jaquier et de Suzanne Elisabeth Brochon, célibataire, né à Peyres le vingt-sept Aout mil huit cent cinquante-six

et
2. Jaccoud, Eugénie, agricultrice, de Sugrens, domiciliée à Sugrens, fille de Jean Louis Jaccoud et de Susanne Vauthey, célibataire, née à Sugrens le vingt-huit Juin mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Peyres & Possens & Sugrens, le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edouard Jaquier
Eugénie Jaccoud

Mais Aubry
P. Jaquier

Rosine Jaccoud.
Emma Jaccoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication & autorisation de l'off^r de l'Etat Civil de St. Cierges

St Cierges & Jey

N^o 186
David et Auckenthaler

4-32
Aujourd'hui vingt-quatre Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. David, Edouard, _____ Négociant, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, _____ domicilié à Ste foy - la Grande, (Géneve) France,

Noms des parents :

fil de Justin Henri David, _____ et de Marie Pellis, sa femme, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

né à Paris _____ le huit février mil huit cent cinquante trois, _____

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Auckenthaler, Theodora-Augustine, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully _____ domiciliée à Pully, _____

Noms des parents :

fille de Georges Franz Christian _____ et de Marie Frédérique fleischer, sa femme,
Auckenthaler

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Lausanne, _____ le dix-sept Mars mil huit cent soixante, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ste foy et à Pully, les vingt Juin, dix
Juillet mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ed. David, _____ et Louise
Rose Auckenthaler, _____ B. Abouze

C. Auckenthaler, _____ L'officier de l'état civil :

J. David, _____ Marie Auckenthaler, _____
M. Auckenthaler, _____
Papiers présentés : _____ Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux - _____ officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Ste foy, _____ Pully _____

Pully & Lausanne, _____

N° 187.
Mejonny & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six cent _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mejonny, François, _____ Employé de Bureau

de Mézières, _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Jean Daniel Mejonny _____ et de Marie Louise née Martin, sa femme,
célibataire, _____

né à Vevey _____ le dix Janvier mil huit cent cinquante _____

et

2. Blanc, Louise-Jenny, _____ Blanchisseuse,

de Belmont sur Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

filie de Marc Louis Samuel Blanc et de Jeanne Susanne Koffmann, sa
célibataire, _____ femme

née à Lausanne _____ le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt dixante _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Belmont & Lausanne, les quatre & sept cent
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots quatre-vingt _____

Signatures

des époux :

F. Mejonny
Louise Blanc

des témoins :

Eugène Fidei
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats de
publ. de Mézières Belmont & Lausanne
consentement du père de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Mézières & Pully _____

Registre des mariages A.

N^o 189
Eochanz & Baudtaz

Aujourd'hui vingt six aout mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Date des publications :

1. **Eochanz, Gottfried**, *Domestique de campagne*
 de *Sigiswyl (Berne)* domicilié à *Remens/Roche*
 fils de *Marguerite Eochanz* *défunte* et de *Catherine Dänzer* *défunte*
célibataire
 né à *Merligen (Suisse)* le *vingt-neuf* dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-neuf

et
 2. **Baudtaz, Louise-Rosine**, *Cuisinière*
 de *Agiez et de Suchy* domiciliée à *Lansanne*
 fille de *Louis Nicolas Baudtaz* et de *Marie née Planche* *sa femme*
célibataire
 née à *Agiez* le *six* Octobre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à *Sigiswyl, Agiez, Suchy, Remens, Lansanne*, les *six, sept & huit* aout mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Eochanz
Rosine Baudtaz

des témoins :

Joseph Hirsiger
André Bader

L'officier de l'état civil :

Joseph Louis

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanel, Sigiswyl, Belmont
Agiez

Papiers présentés :

*Actes de naissance des Epoux... Certi-
ficats de publication & autorisation
de l'Offi de l'Etat Civil de Romanel*

Dans sa séance du 6 Mars 1888, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus des Epoux Eochanz & Baudtaz soit rectifié en ce sens :

1^o qu'à l'indication des parents de l'Epoux Gottfried Eochanz les mots : « fils de Marguerite Eochanz » soient remplacés par ceux : « fils de Jean Eochanz défunt et de Catherine Dänzer, défunte ».

2^o qu'aux lieu & date de naissance de l'Epoux, les mots « né à Merligen (Suisse) le dix huit Octobre mil huit cent cinquante-neuf » soient remplacés par ceux : « né à Jarm (Suisse) le vingt-neuf Octobre mil huit cent cinquante-neuf ».

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, le 9 Mars 1888.

L'Officier de l'Etat Civil :
Joseph Louis

N^o 190
Junod et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Junod, Eugène-Henri**, _____ Valet de chambre,
de Lignières (Neuchâtel) _____ domicilié à Paris 8^{me} arrondissement,
fils de Gustave Adolphe Junod _____ et de Rose Emilie née Gauchat, _____
celibataire, _____
né à Lignières _____ le vingt-six mai mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. **Barraud, Fanny**, _____ sans profession,
de Bussigny et Villars-Ciercelin _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Marc Barraud _____ et de Henriette Louise Dussart, _____
celibataire, _____
née à Lausanne, _____ le quinze Novembre mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Lignières, Paris, Bussigny, Villars-Ciercelin & Lausanne,
les neuf, douze, quatorze & quinze Aout mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Junod
Fanny Barraud

des témoins :

Louis Rapin
P. Lospin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux et certificats de
publication de Lignières, Bussigny, Villars-
Ciercelin & Lausanne, Paris _____

Lignières, Bellens & Bussigny _____

N° 191

Cotting et Charzol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Cotting, Joseph-Vincent**, Commerçant
de Sentlingen (Fribourg) domicilié à Lausanne, avant à Montreux
fils de Jean Cotting et de Marie née Piller
célibataire
né à S. Sylvestre (Fribourg) le huit Septembre mil huit cent cinquante-quatre,

et

2. **Charzol, Adéline-Marie**, Femme de chambre
de Chatelard (Fribourg) domiciliée à Lausanne, avant à Montreux
fille de Jean Chassot et de Marquise née Grandjean
célibataire
née à Chatelard le dix Juillet mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Sentlingen, Chatelard, Montreux & Lausanne, les
vingt-deux, vingt-quatre & vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Cotting
Adéline Chassot

des témoins :

Bongard Auguste
Bongard Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Sentlingen, Chatelard,
Montreux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Giffers (Sentlingen), Chatelard &
Montreux

N^o 192
Rouge & Peneveyre

5-14

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rouge, Frédéric-Marc, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

du Mont sur Lausanne, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Ferdinand Daniel Rouge et de Augustine Louise Corsat,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lausanne, le premier Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :

2. Peneveyre, Elise-Françoise, ^{et} Conturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Frédéric Peneveyre, défunt, et de Jeanne Susanne Brevet,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Forcl le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Mont & à Lausanne le quatorze août mil huit
cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Rouge
Elise Peneveyre

des témoins :

Ed. Brelat
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consenté :
ment de la mère de l'épouse - Certificats de
publication de Lausanne & du Mont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cheseaux

N^o 193
Blatt et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Aout mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blatt Louis, Boucher
de Ochlenberg (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Blatt et de Verena Rowald,
célibataire
né à Ochlenberg le cinq Janvier mil huit cent quarante-neuf

et
2. Chappuis, Julie-Rosalie, Cuisinière
de Puidoux domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Henri Chappuis et de Madelaine née Gavin,
célibataire
née à Puidoux le quatorze Octobre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Ochlenberg, Puidoux & Lausanne les vingt-trois
Juillet, premier & trois Aout mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blatt
Rosalie Chappuis

des témoins :

Fritz Huber
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Ochlenberg - Puidoux
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Berzogenbuchsee et St-Saphorin

N^o 194
Blanc et Gulmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Aout mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc, Marc-Alexandre, Secrétaire,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de défunt Marc Blanc et de Jeanne Marie Susanne née Balissat,
célibataire,
né à Lausanne le vingt huit février mil huit cent soixante-trois

et
2. Gulmann, Marie, Comptable,
de Bruttelen (Berne) domiciliée à Echallens,
fille de Samuel Abraham Gulmann et de Susanne Marguerite Georgeat,
célibataire,
née à Echallens le six Aout mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bruttelen & Echallens, les treize et qua-
torze Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Blanc
Marie Gulmann

des témoins :

Louis Blanc
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

J. Rouv

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - consentement de la mère de l'époux - Acte de publication de Bruttelen, Echallens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens & Ins-pain Bruttelen.

Registre des mariages A.

N^o 195
Vollichard et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Vollichard, Louis,** _____ *Comelier,* _____
 de *Lugnez (Haut-Vully, Fribourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____
 fils de *Jean Samuel Vollichard* _____ et de *Elisabeth Anne Marie Françoise Fischer*
célibataire _____

né à *Lugnez (Bas-Vully)* le *vingt-quatre février* mil huit cent cinquante sept

et
 2. **Regamey, Elise-Marquette-Julie,** _____ *Blanchisseuse,* _____
 de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
 fille de *Louis Daniel Regamey* _____ et de *Rose Marie Auberson* _____
célibataire _____

née à *Lausanne* _____ le *dix-huit mars* mil huit cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à *Lugnez & Lausanne*, les *six et sept* *clout* mil
 huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Vollichard _____
Elise Regamey _____

des témoins :
Jules Corboz _____
Jenny Penthorey _____

L'officier de l'état civil :

Jenny Penthorey

Louis _____

Papiers présentés :

*Actes de naissance des Epoux - Autorisation
 du père de l'Épouse - Cert. de publication
 de Lugnez (Môtiers) & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ *Môtiers* _____

N^o 196
Aegler et Maître

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

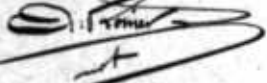
Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil du District de Lausanne, en date du 9 Juin 1881 le mariage ci-dessus a été dissous par le Divorce, en vertu de l'art #6, lettres a-b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage.

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, le 25 novembre 1881.

L'off. de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Flumenthal.

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Aegler, Mr. Joseph**, _____ *Cordonnier*,
de *Kammerzoch (Soleure)* _____ domicilié à *Lausanne*,
fils de *Catherine Aegler*, _____ et de _____
Veuf de *Bertha née Marguerat*, dès le trois novembre mil huit cent septante-huit,
né à *Kammerzoch* _____ le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante-six.

et
2. **Maître, Joséphine**, _____ *sans profession*,
de *Petit Bornand (Hte Savoie)* _____ domiciliée à *Lausanne*,
fille de *Jean Jacques Maître*, défunt et de *Louise Henriette Antoinette Champoud*,
célibataire, _____
née à *Lausanne*, _____ le trois Décembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à *Kammerzoch*, à *Petit-Bornand* & à *Lausanne*,
les trente, trente-un Juillet & premier Aout mil huit cent quatre-vingt, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Aegler
Joséphine Maître

des témoins :

Eugène Burchod
Jean Troisio

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement
de la mère de l'Épouse - acte de décès de la
l'Épouse de l'Époux - Acte de publication de
Kammerzoch, Petit-Bornand & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Flumenthal et au Départe-
ment de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 197
Vullietat et Chamot

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Vullietat, Charles-Louis**, Batelier, de Colochenaz et Denens domicilié à Duchy fils de Marc Auguste Louis Vullietat, et de Marie Antoinette Gillieron, célibataire

né à Duchy le cinq Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Chamot, Louise**, Cuisinière, de Mertens domiciliée à Lausanne fille de Jeanne Louise Chamot et de _____, célibataire

née à Etagnières le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Colochenaz, Denens, Mertens & Lausanne, les trente-un Juillet & premier Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Vullietat
Louise Chamot
Louis Vullietat

des témoins :

Henri Corbar
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Lausanne, Colochenaz, Denens & Mertens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Villars-St-Yves, Morgey & Pottand

N^o 198
Pache & Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Pache, François-Marins**, _____ *Charretier* _____
de *Epalinges* _____ domicilié à *Epalinges*, _____
fils de *Jean Abram Pache* _____ et de *Jeanne Susanne née Blanc*, _____
célibataire, _____
né à *Epalinges* _____ le quinze Avril mil huit cent cinquante-cinq

2. **Moulin, Rosine**, _____ *Conturière* _____
de *Lausanne* _____ domiciliée à *Epalinges*, _____
fille de *Constant Moulin* _____ et de *Jeanne Louise née Rieben* _____
célibataire _____
née à *Epalinges* _____ le dix-sept Avril mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à *Epalinges et à Lausanne*, les trois et dix Juillet
mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Pache Marins**Moulin Rosine*

des témoins :

*Paul Pache**Jules Corbois*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication d'*Epalinges et*
Lausanne. - Autorisation de l'off. de
l'Etat Civil d'*Epalinges* _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 199
Dufour et Bergier

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Dufour, Ever-Edeni**, Professeur,

de Goumoens-la-Ville domicilié à Lausanne,

fil de Louis François Ferdinand Dufour, et de Alexandrine Adèle née Regis sa femme, célibataire

né à Morges le onze Octobre mil huit cent cinquante deux

et
2. **Bergier, Marie-Elma**, sans profession,

de Lausanne et de Renens domiciliée à Lausanne,

filie de Charles Louis Henri Benjamin Bergier et de Eléonore Elma Bourard, sa veuve, défunt, célibataire

née à St-Maurice (Indre & Loire) le vingt Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, à Lausanne et à Renens, le quatorze Jout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dufour p.p.s.
Marie Bergier

des témoins :

J. B. ...
Ed. Dufour adj.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.
Cert. de publication de Goumoens, Renens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Echallens & Romanel

1880

N° 200
Läderman & Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Lädermann, Charles**, Agriculteur,
de Epalinges et du mont domicilié à Lausanne,
fils de David Samson Lädermann et de Jeanne Louise née Henry, sa femme,
célibataire

né aux Râpes sur Lausanne, le vingt Mai mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Bovard, Fanny-Marie**, Cuisinière,
de Cully domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Bovard et de Louise Ansermier, sa femme,
célibataire,

née à Cheseaux le vingt-deux février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Epalinges, au mont, à Cully & à Lausanne, les
vingt et vingt-un Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Lädermann
Fanny Bovard
Josephine Chovard

des témoins :

Jean Rochat
Jules Serbetz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Epalinges, Le-
Mont, Cully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges, Cully & Romanel (Le Mont)

N^o 201
Vidoudez & Pasche

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Vidoudez, Jean-Siméon-Arthur**, agriculteur
de Clarmont domicilié à Chigny
fils de Jean Vidoudez et de Rose Benicelli née Guiland, sa femme,
célibataire
né à Clarmont le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante.

et
2. **Pasche, Lucie**, sans profession,
de ferlens, domiciliée à ferlens,
fille de Jean Daniel Pasche et de Marie Susanne née Jordan,
célibataire,
née à fer le trois Septembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Clarmont, ferlens & Chigny, les trois, quatre
et six Aout mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arthur Vidoudez
Lucie Pasche

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbier
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Clarmont
Chigny & ferlens - autorisation de
l'officier de l'état civil de Vufflens-le-Château.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Vufflens-le-Château, Collemberg
& Oron

N° 202
Guignard & Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 Janvier 1888, adhérent exécutif le 16 février suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux Eoux en vertu de l'article 66 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Les Eoux Guignard-Michaud ne pourront contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à dater de la date du jugement.

Lausanne, le 28 février 1888.

L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Guignard, Frédéric-Marc**, *Gypsiar*,
de *Lieu* domicilié à *Lausanne*,
fils de *Jeannette Guignard* et de
célibataire,

né à *Lausanne* le quatorze Novembre mil huit cent cinquante-huit.

et
2. **Michaud, Marie-Louise**, *Lingère*,
de *Avenches* domiciliée à *Lausanne*,
fille de *Auguste Rodolphe Michaud* et de *Suzanne Marie Louise Gantou*,
célibataire,

née à *Vevey* le dix Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu au *Lieu*, à *Avenches* et à *Lausanne*, les dix & quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Guignard
Marie Michaud

des témoins :

Louis Tichaud
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

du *Lieu* & d'*Avenches*

Papiers présentés :

Actes de naissance des Eoux.
Certificat de publication de *Avenches*,
le *Lieu* & *Lausanne*

N^o 203
Francfort & Schöni

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Francfort, François-Louis-Marie**, Employé de Commerce de Bequins domicilié à Lausanne, fils de Ferdinand Auguste Francfort et de Rose Esther Marie Violon, célibataire, né à Chailly sur Lausanne le huit Mai mil huit cent cinquante-trois,

et
2. **Schöni, Rose-Susanne**, de Sumiswald (Berne) domiciliée à Chamblandes (Pully) fille de Marie Schöni et de _____, célibataire, née à Morat le vingt huit Mars mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Bequins, Sumiswald, Pully & Lausanne, les seize et dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

• Signatures

des époux :
Francois Louis
Rosa Schöni
des témoins :
Jules Noverraz
Dupont Albert

Proxime Maillyfer
M. Ruckenthaler
L'officier de l'état civil :
R. Romier

Papiers présentés : J. Ruckenthaler Le mariage a été communiqué aux
Actes de naissance des Epoux. officiers de l'état civil de
Certificats de publication de Bequins
Sumiswald, Pully & Lausanne Bequins, Sumiswald & Pully

N^o 204
Grand et Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Grand, Alphonse**, Employé de Commerce de Ecublens domicilié à Lausanne, fils de Pierre Samuel Grand et de Louise Sophie Raymond, célibataire, né à Ecublens le dix Janvier mil huit cent soixante.

et
2. **Dumuid, Adèle**, Blanchisseuse de Monnaz domiciliée à Lausanne, fille de Rodolphe Samuel Dumuid et de Jeanne Gander, célibataire, née à Ouchy le vingt-un Aout mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Monnaz & Lausanne, le vingt-huit Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Grand
Adèle Dumuid

des témoins :

Le Dumuid
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

J. Ronier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux & certificats de publication d'Ecublens, Vufflens-le-Château (Monnaz) & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens & Vufflens-le-Château.

Registre des mariages A.

N^o 205
Margot et Cachemaille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Margot, François**, sans profession,
 de Vuilleboeuf et St^e Croix domicilié à Vuilleboeuf,
 fils de François Margot et de Marianne Cochet,
 veuf de Jeanne Bernette Adelaïde Gautier d'au le vingt-cinq avril 1800 quatre-vingt
 né à Vuilleboeuf le vingt deux août mil huit cent dix

et
 2. **Cachemaille, Suzette-Marie**, sans profession,
 de Baulmes domiciliée à Baulmes,
 fille de Pierre François Cachemaille, et de Marianne Collet,
 célibataire,
 née à Baulmes le trois Juin mil huit cent trente cinq

Les publications ont eu lieu à Vuilleboeuf, St^e Croix, & Baulmes, les vingt, un &
 vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Margot
Amaro Cachemaille
A. Hirsch

des témoins :

Aug. Pordel
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

C. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Baulmes -
 - Vuilleboeuf & St^e Croix. - Autorisation
 de l'off^r de l'état civil de Baulmes

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St^e Croix & Baulmes

N^o 206.
Bridel & Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bridel, Auguste-Louis**, Editeur,

de Moudon et de Genève, domicilié à Lausanne

filz de Georges Victor Bridel et de Mathiane Augustine Gonin,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-dix

et

2. **Cottier, Marie-Virginie**, sans profession,

de Rougemont domiciliée à Lausanne,

fille de Charles Cottier et de Madelaine Anne Ernestine Andebez

célibataire,

née à St Denis (France) le vingt-sept Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Moudon, Genève, Rougemont & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Bridel

Marie Cottier

Adèle Petersen

Guine Wäner Marie Spöermann

Edmond Tissot Eug. Bridel Gust. Bridel

Louise Robert.

des témoins :

Ch. Cottier

Cyprien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux & certifi-

cats de publication de Moudon, Genève

Rougemont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon, Genève & Rougemont

N° 207
Junod et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Junod, Charles-David-Ami, Agriculteur,
de Champvent domicilié à Champvent,
fils de Louis Adolphe Junod et de Jeanette nie Margot,
célibataire
né à Vuittetboeuf le dix Août mil huit cent cinquante-trois

et
2. Martin, Louise, Ménagère,
de Valleyres-sous-Montagny domiciliée à Valleyres-sous-Montagny,
fille de François Louis Martin et de Marguerite Susanne nie Odin,
célibataire,
née à Valleyres-sous-Montagny le dix Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Champvent & Valleyres sous Montagny les seize
& quatorze Août mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Junod
Louise Martin

Emilie Martin
Julie Richard

Papiers présentés :

Certificats de publication de Champvent
& Montagny-Valleyres - autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Champvent

des témoins :

J. Würger
Jules Sorbier

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Champvent & Montagny

1880

N° 208
Gilliéron et Brélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gilliéron, Charles-Jules**, commis au chemin de fer, de Servion et de Ferlens, domicilié à Lausanne, fils de Jean Daniel Gilliéron et de Louise Marie Bution, sa femme, célibataire,

né à Lausanne le six Septembre mil huit cent cinquante-six

et
2. **Brélaz, Jeanne-Louise**, sans profession, de Lutry et de Forcl, domiciliée à Lausanne, fille de Marc Louis Brélaz, défunt, et de Louise Sauer, sa veuve, célibataire,

née à Ballaigues le treize février mil huit cent soixante-une.

Les publications ont eu lieu à Servion, Ferlens, Lutry, Forcl & Lausanne, les vingt sept & vingt huit Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Gilliéron
Louise Brélaz

des témoins :

Sauer Georges
La Roux

L'officier de l'état civil :

Louise Brélaz

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - acte de décès du père de l'épouse & consentement de la mère. - Cert. de publication de Oron, Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oron, Lutry & Forcl

Registre des mariages A.

N^o 209
Leduc et Mazullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Leduc, Louis** Chiffonnier, de Monestier, Puy de Dôme, France, domicilié à Lausanne, fils de Antoine Leduc défunt et de Marie Mathias sa femme, célibataire, né à Monestier le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-un.

et
2. **Mazullaz, Marie-Joséphite**, sans profession, de Morzine (H^t Savoie) domiciliée à Lausanne, fille de Jean Mazullaz et de Jacqueline Baud, célibataire, née à Morzine le huit Mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Monestier, Morzine & Lausanne, les dix-huit & dix-neuf Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Leduc
Josephite Marie Mazullaz

des témoins :

Ju Bitamp
Jean Harceay

L'officier de l'état civil :

J. Bernan Aubry

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - autorisation des parents des Epoux - Certificat de publication de Monestier, Morzine & Lausanne. Déclaration de l'ambassade de France à Rome. Permis du Département de Justice & Police en date du 18 septembre 1880.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

N° 210
Griottier & Petit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Griottier, Alfred-Georges-Louis**, *Coiffeur* de *Mues et de Pizy* domicilié à *Lausanne* fils de *Michel Griottier* et de *Jeanne Louise née Regamey* célibataire, né à *Epalinges* le *neuf février mil huit cent cinquante-sept*

et
2. **Petit, Louise-Emilie**, *Couturière* de *Crissier* domiciliée à *Lausanne* fille de *Henri Frédéric Samuel Petit* et de *Rose Augustine née Geiser* célibataire née à *Lausanne* le *vingt-huit Juillet mil huit cent quarante-neuf*

Les publications ont eu lieu à *Mues, Pizy, Crissier & Lausanne* les *vingt-six, vingt-sept & vingt-huit Aout mil huit cent quatre-vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Griottier Alfred
Louise Petit

des témoins :
Th. Kuhn
W. Kuhn

L'officier de l'état civil :
J. Bernani

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Copjet (Mues) Gimel (Pizy) Romanel (Crissier) & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de *Copjet, Gimel & Romanel*

N° 211

Pamblanc & Dupretex
née Michoud

5-24

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Pamblanc, Samuel-François, Concierge de Lausanne domicilié à Lausanne, fils de Jean Henri Pamblanc et de Louise Charlotte Frédérique Dupuis, veuf de Jenny Louise Vaney, dès le trois Mai mil huit cent septante-neuf né à Lussey le vingt-neuf Aout mil huit cent vingt-huit

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Dupretex née Michoud, Lucrèce dite Louise, blanchisseuse de Rougemont domiciliée à Lausanne, fille de Joseph Michoud et de Antoinette Raymond, veuve de Abram Louis Dupretex dès le deux Aout mil huit cent septante-dix, née à Neuvécelle (H^{te} Savoie) le vingt-deux Octobre mil huit cent trente.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Rougemont, les quatre & six Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Pamblanc
Louise Dupretex

des témoins :

J. S. Dégloy
Jules Bédet
L'officier de l'état civil :

J. Bernani

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, actes de décès des premiers conjoints. - Certificats de publication de Lausanne & Rougemont

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rougemont

N^o 212

Ducetel et Paget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ducetel, Jean-François**, agriculteur,
de Ecublens et de St Sulpice, domicilié à Ecublens,
fils de Abram Louis Ducetel et de Françoise Elise Guillet, sa femme,
cibataire,
né à Ecublens le douze Juillet mil huit cent cinquante.

et
2. **Paget, Julie-Charlotte**, agriculteur,
de St Croix domiciliée à Pully,
fille de Marc Louis Paget et de Louise Marguerite née Faisod,
cibataire
née à Pully le neuf Mars mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, St Croix, Pully & ~~Lausanne~~ les
vingt dix & vingt huit Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot ~~Lausanne~~ rayé ci dessus

Signatures

des époux :

François Ducetel
Julie Paget

des témoins :

Albat Frey
H. Sch...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats de pu-
blication de Ecublens-St Sulpice, St Croix & Pully.
Autorisation de l'Etat Civil de Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens, St Croix & Pully.

Registre des mariages A.

N^o 213
Suess et Kuhn

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. **Suess, Pierre-Jean,** Mouleur,
de Bullisholz (Lucerne) domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Suess et de Maria Josepha Ribet,
célibataire
né à Studen-Nottwil (Lucerne) le trois Octobre mil huit cent cinquante-deux.

et
2. **Kuhn, Anna-Barbara,** Coiffeuse,
de Lindau (Lucerne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jacob Kuhn et de Anna Regula Gossweiler,
célibataire.
née à Lausanne Lindau le premier Septembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Bullisholz, Lindau & Lausanne, les vingt huit & vingt neuf Aout et deux Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Lie Lindau au lieu de Lausanne, ci-dessus

Signatures

des époux :
Peter Suess
Anna Barbara Kuhn

des témoins :
Léon Leutscher
Jules Corbul

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux - Certifi.
acts de publication de Bullisholz,
Lindau & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Bullisholz & Lindau

1880

N^o 214
 Parlier et Gleyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Parlier, Charles,** _____ forgeron, _____
 de Bex _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Pierre Jacob Parlier _____ et de Susanne françoise Duperruis _____
 célibataire, _____

né à Bex _____ le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante deux

et
 2. **Gleyre, Marie-Reniette,** _____ Cuisinière, _____
 de Chevilly _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Marc Henri Gleyre _____ et de Susette née Faillietaz _____
 célibataire, _____

née à Chevilly _____ le douze Juin mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Bex, Chevilly & Lausanne, les vingt-six & vingt-huit
 Aout mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Parlier
Marie Gleyre

des témoins :

Th. J. J. J.
J. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
 de publication de Bex, Chevilly (La Sarraz)
 Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

La Sarraz & Bex _____

Registre des mariages A.

N^o 215
Poraz et Ziegler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Poraz, Jules**, agriculteur,
 de Levattens domicilié à Levattens
 fils de Jean David Poraz et de Susanne Henriette Mingard,
 célibataire
 né à Levattens le deux Janvier mil huit cent cinquante-un

et
 2. **Ziegler, Lina-Rosette**,
 de Unterramsern (Soleure) domiciliée à Unterramsern
 fille de Jean Joseph Ziegler et de Rosina Fischer,
 célibataire,
 née à Unterramsern (Soleure) le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Levattens et Unterramsern, les cent et quatre
Septembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage. *avec Jean-Joseph à la onzième ligne.*

Signatures

des époux :

Jules Poraz
Lina Ziegler

des témoins :

Dupuis Auguste
Louis Regarny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lucens et Unterramsern

Papiers présentés :

Certificats de publication de Levattens
(Lucens) et Unterramsern - autorisation
del'offe de l'Etat Civil de Lucens

Par jugement rendu le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois, déclaré définitif et exécutoire le dix-sept juin suivant, le Tribunal civil du district de Moudon a dissout par le divorce le mariage inchoé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux Lina Poraz, en vertu de l'article 146 § 2 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lucerne, le 24 juillet 1893.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N^o 216
Baudin et Schöttlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baudin, Félix, _____ Charpentier,

de Ursins _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Charles Baudin _____ et de Marie Susanne Goumaz _____

célibataire, _____

né à Sedettes _____ le quinze Octobre mil huit cent quarante-sept _____

et

2. Schöttlin, Elise-Marie, _____ Repasseuse,

de Unterhallau (Schaffhouse) _____ domiciliée à Pully _____

filie de Elisabeth Schöttlin _____ et de _____

célibataire, _____

née à Lausanne _____ le vingt Juin mil huit cent quarante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Ursins, Unterhallau, Pully & Lausanne _____ le vingt-trois
septembre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Baudin Félix _____

Marie Schöttlin _____

L. Diez Brun _____

des témoins :

Frédéric Schöttlin _____

Siméon Baudin _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Ursins, Unterhallau, Pully
& Lausanne. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ursins, Unterhallau & Pully. _____

N^o 217
Magnin et Hermin

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. **Magnin, Jules-Louis**, tailleur d'habits, de Cercelles sur Chavornay domicilié à Chavornay, fils de Jacques Henri Magnin et de Louise Julie Angélique Malherbe, veuf de Jenny Fache dès le ^{seize} vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt, né à Cercelles le vingt-huit Mars mil huit cent quarante-six.

et
2. **Hermin, Caroline-Denny**, ménagère, de Bavois domiciliée à Chavornay, fille de François Louis Hermin et de Rose Marie Bolomey, célibataire, née à Bavois le onze Juin mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Cercelles, Chavornay & Bavois le sept août mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. ^{lire seize pour date du décès de la 1^{re} femme de l'époux.}

Signatures

des époux : Jules Magnin, Jenny Hermin
des témoins : Valère Juvignat, Jules Corbar
Jeanne Sige Maguire
L'officier de l'état civil : [Signature]

Papiers présentés : Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Chavornay
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Chavornay

N^o 218
Schalbetter & Thomi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schalbetter, Pierre-Joseph, Portier,

de Grenjols (Valais) domicilié à Lausanne,

fil de Frantz Schalbetter et de Rosa Manzer,

célibataire

né à Grenjols le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante-un

et

2. Thomi, Anna-Elisabeth, Cuisinière,

de Landiswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Thomi défunt et de Christine Kagi,

célibataire

née à Chenne (Berne) le vingt-sept mars mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Grenjols, Landiswyl & Lausanne, le vingt-trente-un
Juillet mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre-Joseph Schalbetter
Anna Thomi

des témoins :

Jules Corber
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - consentement
de la mère de l'épouse - Certificat de publica-
tion de Grenjols, Landiswyl & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grenjols & Landiswyl

Registre des mariages A.

N^o 219
Corréard & Pavillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corréard, Laurent, Employé de Commerce,
de Reybon (Svère) France, domicilié à Lausanne,
fils de defunt Laurent Corréard et de Marie Guillot, defunte,
célibataire,
né à Reybon le sept Avril mil huit cent quarante-quatre

et
2. Pavillard, Bertha-Lucie-Jenny, dans profession
de Orbe domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Jules Pavillard, defunt, et de Gabrielle Rougli, sa veuve,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-quatre février mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Reybon, Orbe & Lausanne les quatre & cinq Septem-
bre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Corréard
L. Pavillard

des témoins :

Vincent Jordan
F. [Signature]

L'officier de l'état-civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Actes de décès des
père & mère de l'époux - Consentement de la mère
de l'épouse & acte de décès du père - Déclaration
consulaire - Permis du Département de J^e Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe & au Département de
Justice & Police

N^o 220
Bonnet et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bonnet, Emile, Valer de chambre,
de Renens, domicilié à Beaulieu sur Gilly,
fils de Jean Frederic Etienne Bonnet et de Jeanne Susanne Georgelle Burnet,
célibataire,
né à Renens le quatorze Mai mil huit cent cinquante-trois,

et
2. Müller, Elisabeth-Barbara dite Elise, femme de chambre,
de Craillsheim en Wurtemberg domiciliée à Lausanne,
fille de Elisabeth Müller et de _____
Célibataire
née à Franckfort / Mein le huit Septembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Renens, Craillsheim, Gilly & Lausanne, les huit, dix & douze Mai mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bonnet
Elise Müller

des témoins :

L. Heuillet
Jules Corbeaz
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats
de publication et Autorisation de l'off. de
l'Etat Civil de Gilly.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel, Gilly et au Département
de Justice & Police

N^o 221
Valet et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Valet, Edouard-Louis**, agriculteur
 de Mex domicilié à Mex,
 fils de François Louis Valet et de Jeanne Julie Beniette Pertriquin, sa
célibataire,
 né à Mex le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

et
 2. **Favre, Louise**, Agriculteur
 de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Lausanne,
 fille de Benjamin Samuel Louis Favre et de Julie Corbaz, sa femme
célibataire,
 née au Mont le seize Novembre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Mex, Goumoens-la-Ville & Lausanne les deux et
quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Valet
Louise Favre

des témoins :

François Chamot
Nicolas Pertriquin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Autorisation de l'off.
de l'Etat Civil de Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens & Echallens

222
Kull et Bärchlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent

quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kull, Jacques, Commis négociant,

de Niederlenz (Slovénie) domicilié à Lausanne,

fil de Hans Jacob Kull et de Elisabeth Heuber,

célibataire,

né à Niederlenz le cinq Aout mil huit cent cinquante-deux

et

2. Bärchlin, Rosa, sans profession,

de Schaffhouse domiciliée à Lausanne,

fille de Georges Bärchlin et de Barbara née Siegerist,

célibataire

née à Schaffhouse le douze février mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Niederlenz, Schaffhouse & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Kull
Rosa Bärchlin

des témoins :

Johann Eisen
Emil Blum

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - certificats
de publication de Niederlenz, Schaffhouse
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Niederlenz & Schaffhouse

N^o 224
Buzzi et Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Buzzi, Gottlieb**, Laitier,

de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne

fil de Christian Buzzi et de Barbara Schindler,

célibataire

né à Guggisberg le trois Janvier mil huit cent quarante-quatre

2. **Ulrich, Elisabeth** ^{et} Cuisinière,

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Ulrich et de Catherine née Staudemann,

célibataire,

née à Guggisberg le seize Avril mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Guggisberg & Lausanne, les dix-huit et vingt-un
Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Buzzi
Elisabeth Ulrich

des témoins :

Franz Huisin
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - Certifi.
cals de publication de Guggisberg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg

Registre des mariages A.

N° 225
Christin & Glauser
 née Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent
 quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Christin, Charles**, agriculteur *Lausanne*,
 de *Yverdon* _____ domicilié à *Montagny* _____
 fils de *Julie Christin*, _____ et de _____
 célibataire _____
 né à *Genève* _____ le *dix Juin* mil huit cent cinquante-neuf _____

et

2. **Glauser, Elise-Sophie**, née *Cochet*, _____
 de *Muri (Berne)* _____ domiciliée à *Montagny* _____
 fille de *françois Cochet* _____ et de *Marie Louise Givel*, _____
 veuve de *Louis Glauser*, dès le *vingt-cinq Juillet* mil huit cent septante-huit
 née à *Montagny* _____ le *trois Mars* mil huit cent cinquante-six _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, à Muri & à Montagny* le *quatorze dix-sept & vingt-un* de ce *mois* mil huit cent *quatre-vingt* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christin Charles
Elise Glauser

des témoins :

Fournat Henri
Juber Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de *Yverdon, Muri & Montagny*. - Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de *Montagny* _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Yverdon, Muri & Montagny _____

N^o 226
Guex & Loup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Guex, Héli,** _____ agriculteur,

de Bouleus et de Meudon _____ domicilié à Bouleus _____

fil de Jean Louis Guex _____ et de Susanne Julie Corday _____

veuf de Louise Augustine née Fremont d'âgé le vingt-cinq Août mil huit cent septante huit.

né à Chapelles _____ le treize Juin mil huit cent quarante-trois _____

et

2. **Loup, Rosine,** _____

de Rougemont _____ domiciliée à Bouleus _____

filie de Louise Loup _____ et de _____

militaire _____

née à Carrouge (Vaud) _____ le trente Juin mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Bouleus, Meudon & Rougemont, les vingt-six,
vingt-sept & vingt-neuf Août mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Guex
Rosine Loup

des témoins :

F. avant Huissier
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bouleus (St Cierges)

Meudon & Rougemont. - Autorisation de

l'officier de l'état civil de St Cierges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges, Rougemont & Meudon

Registre des mariages A.

N^o 227
Hlg et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hlg, Emile-Alrich-Louis-Isaac, Poëlier,
de Salenstein (Churgovie) domicilié à Lansanne,
fils de Sam Hlg et de Esther Louise Krüg,

célibataire,

né à Lansanne, le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Dutoit, Louise-Olympe, Cuisinière,

de Chavannes, Chesalles & Moudon, domiciliée à Lansanne,

filie de Jean Abram Dutoit, et de Jeanne Marie née Chalet,

célibataire,

née à Chavannes, le seize Février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Salenstein, Chavannes, Moudon & Lansanne,
les huit & onze Septembre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Hlg
Louise Dutoit

des témoins :

Porchet Jules
Auguste Döllerbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des deux Epoux

Certificats de publication de Salenstein

Chavannes, Chesalles, Moudon & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Moudon & Salenstein

N° 228

Cachin & Lagniaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cachin, Louis-Henri, Charpentier,

de Cerniaz domicilié à Cerniaz,

filz de Daniel Siméon Cachin et de Louise née Mottet,

célibataire,

né à Heuniez le premier août mil huit cent cinquante-six.

et

2. Lagniaz, Rosalie, Agriculteur,

de Neuzur domiciliée à Neuzur,

filz de Jacques Lagniaz et de Suzanne Marie Lagniaz,

célibataire,

née à Neuzur le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Cerniaz & Neuzur les trois & cinq Septembre mil huit
cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Cachin
Rosalie Lagniaz

des témoins :

François Bourgo
Jacques Pachet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes & certificats de publication de Villarzel

(Cerniaz) & Denezzy (Neuzur)

Autorisation de l'off. de l'état civil de Villarzel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villarzel & Denezzy

Registre des mariages A.

N^o 229
Nicolliez et Vez

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1. Nicolliez, Fritz, Employé de Bureau de Olleyres domicilié à Lonsanne fils de Jean François Nicolliez et de Susanne Julie Delacour, célibataire,

né à Grandcour le cinq février mil huit cent cinquante six

et
2. Vez, Marie-Marguerite-Emilie, sans profession, de Cheseaux domiciliée à Lonsanne

filles de Marc Jean Pierre Louis Vez et de Madelaine Georgette Hugel, célibataire,

née à Renens le premier aout mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Olleyres, Cheseaux Lonsanne les vingt-quatre et vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Nicolliez
E. Vez

des témoins :

Ch. Henry
Jules Corbeil
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux... Certificats de publication de Olleyres, Cheseaux Lonsanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Remanel & Aranches

N° 230.

Giudice et Holvoet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant acte produit, passé ce jour devant le Notaire Alexis Rossier à Lausanne, l'époux Louis Giudice, s'est reconnu le père de Suzette Sophie Marie Joseph Holvoet fille de l'épouse, née à Lausanne le 21 Octobre 1877, inscrite à Volume III fol° 116 des naissances A. de l'arrond^t de Lausanne. Les époux ci-contre père & mère de l'enfant reconnu, ont déclaré vouloir légitimer celui-ci par leur mariage.

Lausanne, le 13 Octobre 1880.

Louis Giudice
Mary Holvoet

L'off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Giudice, Louis, Sculpteur,

de Gènes (Italie) domicilié à Lausanne Gènes

filz de défunt Joseph Giudice et de Catherine Vexina,

célibataire,

né à Gènes le premier Septembre mil huit cent vingt-six

et

2. Holvoet, Marie-Sophie-Joseph, femme de confiance

de Mouvaux (Nord-France) domiciliée à Lausanne,

fille de défunt Charles Louis Holvoet et de Marie Catherine Fereix,

célibataire

née à Mouvaux le quinze avril mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Gènes, Mouvaux, Lausanne au Consulat d'Italie à Genève les dix-huit & vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Lausanne not rayé nul à la cinquième ligne

Signatures

des époux :

Louis Giudice
Mary Holvoet

des témoins :

F. avant Rossier
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux... actes de décès des père & mère de l'époux... acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère... Certificats de publication de Gènes, Mouvaux & Lausanne & du Consulat d'Italie à Genève... Déclaration consulaire et Permis du Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

N^o 231
Vincent & Richon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Vincent, Henri, Employé à la Gare, de Rossinières domicilié à Duchy fils de Jean Louis Vincent et de Henriette Verboux célibataire,

né à Duchy le neuf Mai mil huit cent cinquante-huit

2. Richon, Marie-Louise, Repasseuse de La Cour de Feilz, St-Léger et La Chiedaz domiciliée à Lausanne fille de Jean Georges Louis Richon, défunt et de Jeanne Françoise Cossy, sa veuve célibataire

née à Vevey le seize Mars mil huit cent dixante-trois

Les publications ont eu lieu à Rossinières, La Cour de Feilz, St-Léger & Lausanne les dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Vincent
Marie Richon

des témoins :

Vallotton Paul
Vincent Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Consentement de la mère de l'Epouse. - Certificats de publication de Rossinières, La Cour, St-Léger & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rossinières, St-Léger & La Cour de Feilz

N° 232

Grand et Aeberhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Grand, Aimé-Marc-Henri, _____ Cordonnier,

de Ecottaux _____ domicilié à Lausanne, _____

filz de Jean Paul Grand _____ et de Louise Chavan, _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le douze Décembre mil huit cent cinquante-huit,

et

2. Aeberhardt, Bertha, _____ Cuisinière,

de Uttenen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

filz de Samuel Aeberhardt défunt _____ et de Marie Hoigli, sa veuve, _____

célibataire _____

née à Genève _____ le quinze Décembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ecottaux, Uttenen & Lausanne, les vingt-cinq & vingt
dix Septembre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Grand
Bertha Aeberhardt

des témoins :

Georges Ledesny
Benjamin Chavan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palézieux & Segersdorf

Papiers présentés :

Actes de naissance de chacun des époux

Certificats de publication de Ecottaux, Uttenen & Lausanne

Consentement de la mère de l'épouse mineure

N° 233

Sabio del Valle et David.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Sabio del Valle, Segundo - Prêtre, de Madrid (Espagne) domicilié à Saragosse (Espagne) fils de Pablo Sabio et de Juana del Valle, célibataire, né à Madrid le deux Juillet mil huit cent cinquante-dix

et 2. David, Amélie, de Lausanne et Jouxtons-Mézery domiciliée à Lausanne, fille de Maurice Louis David et de Cécile Marcel, célibataire, née à St Quentin (Somme) le quatorze Mars mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Jouxtons-Mézery & à Lausanne, les dix-huit et vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Segundo Sabio del Valle, Amélie David

des témoins :

Jules (signature) L'officier de l'état civil :

J. Bernand (signature)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Jouxtons & Lausanne Permis du Département de Justice & Police

Romanet & au Département de Justice & Police

N^o 234
Blanc & Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, François Louis, agriculteur,

de Belmont sur Lausanne, domicilié à Lausanne,

filz de Jean Daniel Blanc et de Marianne Henriette Jeanneret,

célibataire,

né à Chailly sur Lausanne le sept Octobre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Vittoz, Jenny, Cuisinière,

de Froideville domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Pierre Frédéric Louis Vittoz et de Marie Louise née Martin,

célibataire,

née à Froideville le huit Janvier mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Belmont, Froideville & Lausanne, les deux et quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Blanc
Jenny Vittoz

des témoins :

J. Würzler
Jules Orban
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats de publication de Belmont (Pully), Froideville (Bollens) & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Pully & Bollens

Registre des mariages A.

N° 235

Rogivue et Gétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Rogivue, Louis-Samuel, Maçon, de Chatillens, domicilié à Chexbres, fils de François Rogivue et de Jeanne Cathérine née Edchumy veuf de Sophie née Jorney, né le vingt-cinq Octobre mil huit cent quarante-neuf à Oyonnax, née Chardonne, le premier Avril mil huit cent quarante-deux.

et
2. Gétaz, Louise-Sophie-Eugénie, de Chateau-d'Oex, domiciliée à Lausanne, fille de Beat Gabriel Gétaz et de Rose Louise Henriette née Pilet, célibataire, née à Russinières le vingt-sept Juin mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Chatillens, Chateau-d'Oex, Chexbres & Lausanne, les trente Septembre et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Samuel Rogivue
Sophie Gétaz

des témoins :

Jules Ney
Léopold Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chatillens,

Chexbres & Chateau-d'Oex Lausanne.

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Chexbres (St Saphorin)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Saphorin, Oyonnax & Chateau-d'Oex

N° 236
Blanc et Belet

11-171

Aujourd'hui vingt-un Octobre _____ mil huit cent

quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Blanc, Jules-Denis**, _____ agriculteur,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

filz de Georges François Blanc, _____ et de Louise Adamine Deluz, sa femme,

célibataire, _____

né au Bois-Gentil de Lausanne le trente-un Janvier mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. **Belet, Jeannette dite Augustine**, _____ agricultrice,

de Mont de Lausanne _____ domiciliée au Mont, _____

filz de Jean Pierre Belet _____ et de Jeanne Louise Marie Amanduz, sa femme,

célibataire, _____

née à Caux de Lausanne, _____ le trois Décembre mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au Mont, les vingt-huit & trente et un mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Henri Blanc
Jeannette Belet

Auguste Minnerpréparé
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Lausanne & du Mont
(Romanel) _____

officiers de l'état civil de

_____ Romanel _____

N^o 237
Gret et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gret, Charles, Contrôleur au Chemin de fer S-O.
de St Croix domicilié à Lansanne,
fils de Pierre Gret et de Jeanne Marguerite Borjeaud,
célibataire

né aux Biolettes & mortens, le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Steiner, Anna-Maria, sans profession,
de Gessenay (Berne) domiciliée à Lansanne,
fille de Jean Steiner et de Anna Barbara Vogt,
célibataire

née à Lansanne le sept Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Croix, Gessenay & Lansanne, les vingt-un, vingt-deux
et vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Gret
Maria Steiner

des témoins :

J. Würgler
Jules Verbeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux. - Certifi-
cats de publication de St Croix,
Gessenay & Lansanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix & Gessenay

N° 233.
Pinaud & Boden-
müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pinaud, Louis-Clément, Maître d'Hotel,

de Allinges (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,

filz de Pierre Marie Pinaud, défunt et de Eugénie Pinaud, défunte,

célibataire,

né à Allinges le premier Octobre mil huit cent cinquante.

et
2. Bodenmüller, Anna-Louisa, sans profession,

de Niederzeihen (Argovie) domiciliée à Lausanne,

fille de Anna Maria Bodenmüller défunte et de

célibataire,

née à Wuttenlingen (Argovie) le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Allinges, Niederzeihen & Lausanne, les vingt-neuf Septembre
deux & trois Octobre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Pinaud
Anna Bodenmüller

des témoins :

J. Thanne
S. Brunelle

L'officier de l'état civil



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Actes de décès

des parents des deux Epoux - Certificats de publica-

tion - Déclaration consulaire - Permis du Dép. de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Niederzeihen & au Département de

Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 239
Fürderez & Donat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Fürderez, Jean-Népomuk**, Coiffeur, de Heitersheim-Stauffen (Bade) domicilié à Lausanne, fils de Jean Fürderez et de Rosa née Meyer, célibataire, né à Heitersheim le trente-Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Donat, Thérèse-Emilie**, sans profession, de Wehlen (Argovie) domiciliée avant à Lausanne, fille de Joseph Leon Donat et de Anna Maria Dubler, célibataire, née à Wehlen le vingt-deux Avril mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Heitersheim, Wehlen & Lausanne, les douze & quatorze Août mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jean Nep. Fürderez
Thérèse Emilie Donat

des témoins :
G. Brunelle
J. Fritsch

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des époux - certificats de publication
Déclaration Consulaire - Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Wehlen & au Département de Justice & Police

N^o 240
Simonin & Baumgart
- nez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Simonin, François, Menuisier,

de Rances domicilié à Lausanne,

filz de Jean Pierre Simonin et de Louise Augustine Nigroz

célibataire,

né à Pully le huit Septembre mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Baumgartner, Anna-Elisabeth, Cuisinière,

de Seedorf (Berne) domiciliée à Neuchâtel,

fille de Frédéric Baumgartner et de Marie Gammann,

célibataire

née à Berne le vingt-neuf Septembre mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Rances, Seedorf, Neuchâtel & Lausanne, les deux, quatre
cinq & six Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Simonin.
Elisa Baumgartner

des témoins :

Besset Froni
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Rances, Seedorf, Neu-
châtel & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Baulmes, Seedorf & Neuchâtel.

N^o 241
Pache et Dorner

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pache, Jean-Jules-Alexandre, appareilleur,
de Epalinges domicilié à Lausanne,
fils de Jeanne Susanne Pache et de _____
célibataire
né à Lausanne le vingt-six Novembre mil huit cent soixante.

et
2. Dorner, Jeanne, sans profession,
de St Etienne (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Dorner défunt et de Madelaine Buri
célibataire
née à Lweisimmen (Berne) le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Epalinges, St Etienne & Lausanne, les vingt & vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jules Pache
Jeanne Dorner

des témoins :
Dussere Maurice
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des époux. Consentement de la mère de chacun des époux. Certificats de publication d'Epalinges, St Etienne & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Epalinges & St Etienne

1880

N° 242.

Brunner et Buentzod
née Bieri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les époux d'autre part ont déclaré avoir
par acte reçu par le notaire Alexis Hewia
à Lausanne, le joint, reconnu & vouloir
légitimer par leur mariage Alice
Rosa fille de Elisabeth Buentzod
née à Lausanne le 9 Octobre 1879

ainsi fait et signé par les
époux & l'officier de l'état civil,
à Lausanne, le vingt
huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt.

Joseph Brunner
Elise Buentzod
L'off. de l'état civil

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brunner, Joseph, Charretier,

de Rothenburg (Lucerne) domicilié à Lausanne,

fil de Pierre Brunner et de Anna Biner,

célibataire,

né à Wohlhausen (Lucerne) le sept Octobre mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Buentzod née Bieri, Elisabeth, blanchisseuse,

de Rougemont domiciliée à Lausanne,

filles de Samuel Bieri et de Elisabeth Joos,

veuve de André Marc Louis Buentzod, dès le trenté Décembre mil huit cent septante-six

née à Seedorf (Berne) le vingt Avril mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Rothenburg, Rougemont & Lausanne, les vingt-cinq
& trente Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Brunner
Elise Buentzod

des témoins :

Alexander Wolf
Jules Corbuz
L'officier de l'état civil.

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats de
publication de Rothenburg Rougemont
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rothenburg & Rougemont

Registre des mariages A.

N^o 243
Curchod et Gosteli

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Curchod, Eugène, Coiffeur,
de Dommarin domicilié à Lausanne,
fils de Jean-Claude Curchod et de Marianne Amette DelSSERT,
célibataire
né à Chapelles / Moudon le dix-huit Juin mil huit cent cinquante-huit

2. Gosteli, Elise-Léa, et Sans profession,
de Bolligen (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Louis Gosteli et de Elise Sagne,
célibataire
née à St Imier (Berne) le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Dommarin, Bolligen & Lausanne, les neuf & dix
Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Eugène Curchod
M^{lle} Elise Léa Gosteli

des témoins :
J. Kramer
Ch. Imhoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Dommarin Bolligen
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Bottens & Bolligen

1880

N^o 244
Mäder et Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mäder, Robert,** _____ Employé de Banque,

de Wolfswyl (Solence) _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Mrs Mäder, _____ et de Barbara Niggli, _____

célibataire, _____

né à Wolfswyl _____ le sept Juin mil huit cent cinquante-deux _____

et
2. **Mäder, Marie,** _____

de Wolfswyl (Solence) _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Victor Mäder _____ et de Léocadie Charlotte Longhaye, _____

célibataire, _____

née à Solence _____ le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante-dix _____

Les publications ont eu lieu à Wolfswyl et à Lausanne, les vingt-neuf septembre et deux

Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Mäder

M. Mäder

des témoins :

G. Wittweier

Ch. Imhoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat

de publication de Wolfswyl Lausanne

ne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wolfswyl _____

N° 245

Garin et Devouassoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Garin, Joseph-Henri**, — fonctionnaire postal, de Collombey (Valais) — domicilié à Lausanne, — fils de Julien Garin, — et de Marie Geneviève Guex, — célibataire

né à Martigny-Peiry, Valais, le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante trois.

et

2. **Dévouassoux, Marie-Florentine**, — ^{couturière} de Argentières (H^{te} Savoie) — domiciliée à Lausanne, — fille de Jean Pierre Dévouassoux défunt et de Marie Melanie Saviez, défunte, — célibataire,

née à Martigny — le deux Septembre mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Collombey, Argentières & Lausanne, les trente Septem^r bre, deux & trois Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Garin
Marie Dévouassoux

des témoins :

Perrin
Koret

L'officier de l'état civil :

Officier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. — Actes de décès des père & mère de l'Épouse. — Certificats de publication de Collombey, Argentières & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Collombey & au Département de Justice & Police

N° 246

Desmouillet et Raaslaub
née Praderwand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par acte notarié Alexis Ravier, à
Lausanne, le 5 août 1880, fleur
Desmouillet, menuisier, de Lyon
(France) domicilié à Lausanne,
est reconnu le père de Charles
Claudius né à Lausanne, le
24 décembre 1878, de Emma
Raaslaub née Praderwand.

Les époux ci-contre ont déclaré vouloir
légitimer cet enfant par leur mariage
Lausanne le 28 octobre 1880

Fleur Desmouillet

Emma Raaslaub Praderwand

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Desmouillet, Fleuri, Menuisier,
de Lyon domicilié à Lausanne,
fils de Jean Desmouillet et de Rose Eymette, sa femme,
célibataire,
né à Lyon le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante.

2. Raaslaub née Praderwand, Emma, Cailleuse,
de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Isaac Daniel Praderwand et de Susanne Marguerite Sommer,
divorcée de Christian Raaslaub, dès le quinze Septembre mil huit cent septante six
née à Payerne le trois Aout mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lyon, Gessenay & Lausanne, le dix Juillet mil huit
cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fleur Desmouillet
Emma Raaslaub Praderwand

des témoins :

Journeux
Jules Corbat
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

acte de naissance de l'époux. Consentement de parents
de l'époux - acte mariage & acte de divorce
de l'épouse - certificats de publication - Permis
du Département de Justice - Déclaration
Consulaire.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay & au Département de Justice
& Police

Registre des mariages A.

N° 247
 Chatelain et Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Chatelain, David-andré,** Architecte

de Genève et de Cramelan (Beune) domicilié à Petit Saconnex (Genève)

fil de Théophile Chatelain et de Marie Alary,

veuf de Marie Louise Henriette née Vulliamy, dès le vingt-cinq mai 1800 septante-neuf

né à Genève le vingt-quatre Juin mil huit cent quarante

et
 2. **Wüst, Jenny-fanny-Henriette,** Institutrice

de Belmont sur Lausanne domiciliée à Lausanne,

fille de Henri Etienne Wüst et de Jenny-francoise Henriette Cretaz,

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Genève, Cramelan, Belmont, Petit Saconnex, Lausanne, les sept-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Chatelain Th. Chatelain Ch. H. Gauthy
 J. Wüst R. Chatelain J. Desplan
 Fanny Chatelain
 M^e Chatelain

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, acte de décès de la

officiers de l'état civil de

1^{re} femme de l'époux. Certificats de publication

Genève (cantonal), Pully

et autorisation de l'off. de l'état civil de Petit Saconnex

N° 243

Blanc et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Edouard, agriculteur,

de Lausanne domicilié aux Rupes sur Lausanne

filz de Charles Daniel Blanc et de Elise née Lademann,

célibataire

né à Epalinges le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante deux.

et

2. Lavanchy, Louise-Julie, sans profession,

de Savigny et de Forel domiciliée au Martinet vicè Savigny

filie de Jean Louis Lavanchy et de Jeannette Oecombar

célibataire

née à Savigny le quatorze Avril mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Forel les vingt-huit vingt-neuf
et trente-un Aout mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Blanc
Louise-Julie Lavanchy

des témoins :

Charles Lavanchy
Jean Louis Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Lausanne, Savigny &
Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny & Forel

Registre des mariages A.

No 240

Freymond et Quinçlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Freymond, Louis-Samuel,** _____ facteur postal,
de Mézery (Mollendins) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de François Louis Freymond _____ et de Henriette Charlotte Deausire, _____
célibataire, _____
né à Grandson _____ le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante trois.

et
2. **Quinçlet, Elise,** _____ Lingère,
de Tuidoux _____ domiciliée à St Saphorin (Savary) cant. de Berne
fille de Jean Louis Quinçlet _____ et de Susette née Testin, _____
célibataire _____
née à Chexbres _____ le quatorze Mai mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Mézery, Tuidoux, St Saphorin, Berne & Lausanne,
les six, sept & neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Freymond Louis Samuel
Elise Quinçlet

des témoins :

Albert Aebi
St Maulin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats de
publication de Mézery, Tuidoux, St Saphorin
Berne & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Mollendins, Berne & St Saphorin _____

N^o 250
Wetti & Brugger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Wetti, Charles**, commis négociant,

de Leimbach-Enge (Zurich) domicilié à Lausanne,

fils de Jacob Wetti et de Anna Elisabeth Meier,

célibataire,

né à Enge le vingt-neuf juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Brugger, Maria-Anna**, femme de chambre,

de Mannheim (Bade) domiciliée à Lausanne,

fille de Joseph Brugger et de Maria Anna Riedmüller,

célibataire,

née à Binzen (Bade) le trente-un août mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Leimbach, Mannheim & Lausanne, les deux, quatre & six Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wetti
Maria A. Brugger

des témoins :

R. Schmidt
F. G. Wenter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Leimbach & au Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication de Leimbach, Mannheim & Lausanne.

Actes de naissance des deux Epoux

N° 251

Marzo et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Marzo, François-Auguste**, fonctionnaire postal, de Planfayon et de Sozens (Fribourg) domicilié à Lausanne, fils de François Joseph Marzo et de Jeanne Fanchette Bergeaud, célibataire, né à Penthaz le vingt-deux septembre mil huit cent cinquante-trois

et
2. **Cruchon, Zenzielle-Julie**, Compositrice, de Béchier domiciliée à Lausanne, fille de Jean Samuel Cruchon et de Fanchette Recordon, célibataire, née à Béchier le cinq février mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Planfayon, Sozens, Béchier, Lausanne, les quinze et seize octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug^t Marzo
Julie Cruchon

des témoins :

Jules Blanc
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Romet

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne,
Planfayon, Sozens & Béchier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Planfayon, Sozens & St Cierges

N° 252

Chappuis et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chappuis, Henri-Louis**, — Employé de bureau, —
de Puidoux _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Henri Chappuis _____ et de Madelaine Gavin, _____
célibataire, _____
né à Forel _____ le premier avril mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. **Regamey, Adèle-Élise-Charlotte**, sans profession
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Pierre Juste Regamey _____ et de Isaline Henriette d'Allmen, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt-un janvier mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Puidoux & Lausanne, les sept et neuf octobre mil
huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Chappuis
E. Regamey

des témoins :

Regamey d'Allmen
André Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Puidoux _____
Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

[Signature]

N° 253

Regamey et Chollet

2-330

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Regamey, Henri**, Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Daniel Regamey et de Jeanne Françoise Devaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à aux Raïes sur Lausanne le neuf Août mil huit cent cinquante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. **Chollet, Henriette dite Charlotte**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jeanne Marianne Chollet et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le trente Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maracon & Savigny les vingt-un et vingt-deux Août mil huit cent quatre-vingt.

Les époux ci-contre ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage Jeanne Louise Chollet née à Savigny le 13 Septembre 1878, inscrite dans les registres de dit arrondissement à folio 60 du Volume A des naissances.

Lausanne, le 4 Novembre 1880.

H. Regamey

Charlotte Chollet

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Signatures

des époux :

H. Regamey
Charlotte Chollet

des témoins :

Jules Verbeke
J. Würzler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats
de publication de Lausanne, Maracon
& Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux & Savigny

N° 254

Braun & Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Braun, Edouard, Coiffeur,

de Oibe domicilié à Lausanne

fil de Jean Braun et de Marie Catherine Mettraux

célibataire

né à Moudon le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-deux

et

2. Cardinaux, Marie-Louise, Demoiselle de magasin,

de Chatel St Denis (Fribourg) domiciliée à Lausanne

filie de Jacques Joseph Cardinaux et de Louise Caroline née Weibel

célibataire

née à Fribourg le huit Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Oibe, Chatel St Denis & Lausanne, le vingt-trois
Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ed Braun

M. Cardinaux

des témoins :

Jean Rosenberger

P. B...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication de Oibe, Cha-
tel St Denis & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oibe & Chatel St Denis

N^o 255
 Idely et Corthéry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Idely, Benjamin-Jean, ingénieur,
 de Mühleberg (Berne) et de Syens domicilié à Brenles,
 fils de Pierre Daniel Idely et de Jeanne Marguerite née Morel,
célibataire
 né à Reyssenges le vingt-trois Juillet mil huit cent quarante-deux.

et
 2. Corthéry, Rosine Nancy, sans profession,
 de Brenles et de Dompierre domiciliée à Brenles,
 fille de Jules François Corthéry et de Jeanne Philippine née Gavin,
célibataire,
 née à Brenles le dix Juin mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Mühleberg, Syens, Brenles & Dompierre les douze,
treize & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Jean Idely
Rosine Nancy Corthéry
P. Corthéry

des témoins :

Fritz Meyer
Jacques Louis Blanc

L'officier de l'état civil :

P. Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mühleberg
Moudon & Lucens et autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Lucens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Mühleberg, Moudon & Lucens

N° 256

Granjux et Vallélian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Granjux, Jean-Marie, _____ Bachelier,
 de Lugrin (Haute-Savoie) _____ domicilié à Lugrin, _____
 fils de François Granjux, défunt, _____ et de Jeanne Bouffand, défunte,
célibataire, _____
 né à Lugrin _____ le vingt-un Mars mil huit cent quarante-six.

2. Vallélian, Marie-Elisabeth-Antoinette, _____ Couturière,
 de Paquier (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Garin Simon Jude Vallélian et de Marie Madelaine Grivet _____
célibataire _____
 née à Paquier _____ le dix-sept Aout mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lugrin, Paquier & Lausanne, les seize & dix-
sept Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Granjux Jean
Vallélian Antoinette

des témoins :

Collet Auguste
Marius [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Actes de décès
des père & mère de l'époux - Certificats de
publication - Déclaration Consulaire -
Permis de célébration délivré par le Dépar-
tement de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Grugères (Paquier) & au Département
de Justice & Police

N^o 257
Desmeules et Chauvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Desmeules, Aloïs, Agriculteur
de Repraz domicilié à Collombier
fils de Henri Desmeules et de Jeanne Louise née Gilliac
célibataire

né à Montprevezes le six Janvier mil huit cent cinquante trois

et

2. Chauvet, Marie-Elise, sans profession
de Collombier domiciliée à Collombier
fille de Marc François Louis Chauvet et de Louise Jenny Adèle née Müller
célibataire

née à Collombier le vingt Novembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Repraz & Collombier les seize vingt Octobre
mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloïs Desmeules
Elise Chauvet

Marie Moret Chauvet

des témoins :

Jules Moret
Jules Moret

L'officier de l'état civil :

Jules Moret

Papiers présentés :

Certificats de publication de Repraz
(Corcelles) & Collombier - Autorisation
de l'offr. de l'état civil de Collombier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier & Corcelles

1880

no 258
Grin et Voruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grin, François, Pasteur,
de Gressy et de Belmont sur Yverdon, domicilié à Suchy
fils de Antoine Samuel Emmanuel Grin et de Jeanne née Perret,
célibataire
né à Gressy le deux Mars mil huit cent quarante-dix.

et
2. Voruz, Bertha, sans profession,
de Moudon, et de Sottens, domiciliée à Lausanne
fille de Louis Philippe Voruz et de Louise Charlotte Constance Cortaux
célibataire,
née à Lausanne le quatorze Septembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Gressy, Belmont, Moudon, Sottens, Suchy, Lausanne
les huit, neuf & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Grin pasteur
Bertha Voruz
Le Beney

des témoins :

Ph. Voruz
Sous-Maire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - autorisation de l'offr. de
l'Etat Civil de Belmont-Suchy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, Moudon & St Cerges.

N^o 259
Gay et Bouillant

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Gay, Constant-Marc-Auguste, Employé au Télégraphe
de Essertines sur Rolle domicilié à Lausanne
fils de Louis Gay et de Louise Jenny Raymond
célibataire
né au Lieu le trois Octobre mil huit cent cinquante-deux

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Bouillant, Cécile-Alexandrine, Cuisinière
de Villars-sous-Yens domiciliée à Lausanne
fille de Charles Bouillant et de Marie Françoise Pavillon
célibataire
née à Villars sous Yens le trente un Janvier mil huit cent cinquante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines Villars s/ Yens Lausanne les seize &
quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Gay
Alexandrine Bouillant

des témoins :

Journeid
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Essertines
Villars s/ Yens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly Villars s/ Yens

1840

N^o 260
Goy et Schindler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent
quarante-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Goy, Alexandre,** Commis,
de Genève domicilié à Genève,
fils de feu Emile Goy et de Françoise Manuel la veuve,
célibataire,
né à Genève le premier Juillet mil huit cent quarante-quatre.

et
2. **Schindler, Frédérique Elisabeth-Henriette,** sans profession,
de Biemme (Beine) domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre Samuel Schindler et de Pauline Mommier, la femme,
célibataire
née à Carmones le premier février mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Genève, Biemme & Lausanne, les seize & dix-huit Septem-
bre mil huit cent quarante-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Goy
Henriette Schindler

des témoins :

Minister Mommier
C. Carrozade

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Genève Biemme & Lausanne.
autorisation de l'off. de l'état civil de Genève.

Genève & Biemme

N^o 261
Bürki et Perdonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deize novembre mil huit cent
quarze-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bürki, Louis-Albert, Rentier,
de Berne et Berthoud, domicilié à Berne,
fils de Charles Louis Samuel Bürki et de Julie Sophie Louise de Jenner,
célibataire,
né à Berne le vingt-cinq février mil huit cent cinquante,

et
2. Perdonnet, Marguerite dite Daisy, originaire de
de Ville d'Aray (Seine & Oise) & bourgeoise de Vevey domiciliée à Lausanne,
fille de Gustave Perdonnet et de Elisabeth Anne née Kaden,
célibataire,
née à Lausanne le huit décembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Berne, Berthoud, Ville d'Aray, Vevey & Lausanne,
les quatorze, quinze, seize et dix sept Octobres mil huit quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alb. Bürki Charles de la Harpe
Daisy Perdonnet Alphonse Stata
Julie Bürki & Jenny J. Perdonnet
E. Perdonnet Officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats de
publication & autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Berne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Berne, Berthoud, Vevey & au Département
de Justice & Police.

N^o 262

Michoud et Carrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Michoud, Louis-Jaques-Charles,** Coiffeur,

de Lutry, Riez et Grandvaux _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Marc Louis Michoud _____ et de Jeanne Pauline Champoud, _____

célibataire _____

né à Lausanne, _____ le vingt-sept mai mil huit cent cinquante-trois, _____

et

2. **Carrat, Charlotte-Ursule,** sans profession, _____

de Lutry et de Villetle _____ domiciliée à Lutry, _____

fille de Jean Samuel Louis Carrat _____ et de Jeanne Marie née Mégeot, _____

célibataire _____

née à Lutry _____ le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante-huit _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Riez, Grandvaux, Villetle & Lausanne, le
seize Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Michoud

Charlotte Carrat

des témoins :

J. Carrat

Henri Gay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Lausanne, Lutry & Cully
(Riez-Grandvaux & Villetle) _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Cully

Registre des mariages A.

N^o 263
Deluche et Comte

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Deluche, Alexis,** Pionnier Coiffeur,
de Carrouge près Mézières, domicilié à Carrouge,
fils de Suzanne Deluche et de _____
Célibataire,
né à Carrouge le vingt dix mai mil huit cent cinquante-sept

et
2. **Comte, Jenny,** Cuisinière,
de Ropraz domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Henri Comte, et de Jeanette née Chappuis,
célibataire
née à Oren le vingt-trois Décembre mil huit cent dix-neuf

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Ropraz & Lausanne, les vingt-huit & trente Octobre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Coiffeur rayé.

Signatures

des époux :
Alexis Deluche
Jenny Comte

des témoins :
Jules Trey
U. Gremli

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux. - Certificats de
publication de Carrouge & Ropraz. - Autorisa-
tion de l'off. de l'Etat Civil de Mézières (Carrouge)
consentement en faveur de l'Epouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Mézières & Corcelles

n° 264
David & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **David, Marc-Samuel**, Jardinier

de Charvannes-le-Veyron domicilié à Lausanne,

filz de Jean Simeon Julien David et de Jeanne Henriette née Duvaud

célibataire,

né à Charvannes le quatorze Mars mil huit cent quarante-trois,

et

2. **Gavillet, Marie-Charlotte**, Jardinier

de Peney et de Vucherens domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Samuel Gavillet et de Elise Marie Dument

célibataire,

née à Lausanne le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Charvannes à Peney Vucherens Lausanne les trente & trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Samuel David
Marie Gavillet

des témoins :

Jean Pierre Michel Gavillet
Jacques David Blam

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat
de publication de Charvannes
Peney, Vucherens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, Corcelles & Grancy

Registre des mariages A.

N° 265
Cuendet et Kapp

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **Cuendet, David-Louis-Félix**, Horloger,
de Sainte-Croix domicilié à Lonsanne,
fils de Timothée Cuendet et de Jeanne Marie Dupont,
veuf de Aimée Séphire Lassicur, dès le dix août mil huit cent septante-dix
né à Ste Croix le vingt-quatre Mars mil huit cent huit

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. **Kapp, Louise-Augustine**, Couturière,
de Belfort (France) domiciliée à Lonsanne,
fille de Charles Henri Kapp et de Jeanne Charlotte Adeline Badan,
célibataire
née à Pilly le deux Mars mil huit cent trente-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ste Croix Belfort Lonsanne, les quatorze, quinze & dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David-Louis-Félix Cuendet
Louise-Augustine Kapp

des témoins :

Emile Lense
François Pauly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès de la femme de l'Epoux - Certificats de publication de Ste Croix, Belfort & Lonsanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sainte Croix & au Département de Justice & Police

N° 266

Baudraz & Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Baudraz, Jean-Daniel**, agriculteur,

de Agiez domicilié à Agiez,

fil de Louise Baudraz et de

veuf de Louise-Suzette Raymond née le quatorze Novembre mil huit cent septante-neuf

né à Agiez le trois Janvier mil huit cent quarante.

et
2. **Malherbe, Louise**, agriculteur,

de Chavornay domiciliée à Chavornay

fille de Emmanuel Malherbe et de Marianne Liselle Payot,

célibataire

née à Chavornay le douze Janvier mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Agiez & Chavornay les vingt & vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Baudraz
Louise Malherbe

des témoins :

Jules Corbier
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Agiez & Chavornay - autorisation de l'off. de l'Etat Civil d'Agiez

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Agiez & Chavornay

N° 267
Droz et Lavenex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant Jugement rendu
par le Tribunal de première
instance d'Arbois (Jura)
en date des vingt-deux Julliet
1891. le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé par
défaut contre le mari.

L'extrait du jugement et
la déclaration constatant qu'il
est exécutoire est déposé aux
archives avec les pièces du
mariage.

Lausanne le 6 nov. 1893.
L'Off: de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Droz, Constant-Renobert**, Négociant,
de Salins (Jura-France) domicilié à Lausanne,
fils de Augustin Droz et de Henriette Grenaud,
célibataire
né à Salins le dix-sept Juin mil huit cent quarante-cinq

et
2. **Lavenex, Angéline-Suzette**,
de Arnex domiciliée à Lausanne,
fille de Jacques Arnaud Lavenex et de Genevieve Perricat,
célibataire
née à Arnex le sept Avril mil huit cent dix-sept

Les publications ont eu lieu à Salins, Arnex & Lausanne les dix-sept vingt trois
dix-huit mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature Constant Droz]
[Signature Angéline Lavenex]

des témoins :

[Signature G. Monnier d'Arnex]
[Signature H. Louis Brethouillet]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Arnex & au Département de Justice
& Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.
Consentements des parents des époux.
Certificats de publication de Salins, Arnex &
Lausanne. Déclaration de l'ambassade
française. Permis de célébration du
Département de Justice & Police.

N^o 268
Pache & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pache, Jules**, agriculteur,

de Epalinges domicilié à Epalinges

filz de Meise Pache et de Henriette Pache, sa femme,

célibataire,

né à Epalinges le onze Juin mil huit cent quarante-deux

et

2. **Chapuis, Fanny**, sans profession,

de Epalinges domiciliée à Epalinges

fille de David Henri Chapuis et de Louise Richon, sa femme,

célibataire,

née à Epalinges le dix-neuf Juin mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Epalinges le vingt-deux Octobre mil huit cent
quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Pache
Fanny Chapuis

des témoins :

Henri Baud
Jules Corbel
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication & antécession
de l'officier de l'état civil de Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 269

Spielmann et Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Spielmann, Frédéric**, agriculteur, de Messen (Soleure) domicilié à Sivizier (Fribourg) fils de Jean Spielmann et de Marie née Ingold, célibataire, né à Schwadernau (Berne) le dix-huit août mil huit cent quarante-six.

et
2. **Rouillet, Louise-Romaine**, Cuisinière, de Sommentier (Fribourg) domiciliée à Lausanne, fille de Claude André Rouillet, et de Véronique Veronique Jenny, célibataire, née à Bulle le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Messen, Sommentier, Sivizier, Lausanne, les cinq et dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-_____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

F. Spielmann
Romaine Rouillet
M. J. Denevrand

David Louis Tacher
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance des époux - Certificats de publication de Messen, Sommentier, Sivizier & Lausanne - Autorisation de l'état civil de Sivizier

Messen, Sivizier & Uristeren

N° 270

Braissant & Praderwand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Braissant, Louis-Adam, agriculteur,
de Chevilly domicilié à Mortens,
fils de Louis Laurent Cyrille Ulrich et de Elisabeth Eschank,
célibataire,
né à Marseille le vingt mai mil huit cent cinquante-deux.

et
2. Praderwand, Mary-Julia, sans profession,
de Payerne domiciliée à Vennes sur Lausanne,
fille de Isaac Daniel Praderwand et de Marguerite Susanne Summerer,
célibataire,
née à Lausanne le trois mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Mortens, Payerne & Lausanne, les
vingt-huit, vingt-neuf & trente Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Braissant
Julia Praderwand

des témoins :

Jules Houriez
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication & autorisation de
l'off. de l'état civil de Bollens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bollens, La Sarraz & Payerne

N° 271

Van Muyden et Grenier

M-375

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Van Muyden, Henri-Sédor-Hermann, Employé de Banque de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fils de Charles-Henri Théodore Frédéric et de Caroline Amélie Elisabeth Augusta Sautter,

Etat civil :

veuf de Marie Julie née Grenier, dès le vingt-quatre août mil huit cent deplante quatre,

Date de la naissance :

né à Lausanne le deux Mai mil huit cent quarante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Grenier, Emma-Antoinette, sans profession de Vevey domiciliée à Lausanne,

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fille de David Georges Constantin Kenzi, et de Marie Charlotte Lina Bourgeois,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Vevey, le vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

H. van Muyden

A. Muyden

Emma Grenier

Grues de sept

H. van Muyden Sautter

L'officier de l'état civil :

S. Grenier Bourgeois

[Signature]

Alie de Nittel Caroline van Muyden

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

Actes de naissance des époux -- Acte de décès de

la femme de l'époux -- Certificats de publication

Vevey

de Lausanne, Vevey

N^o 272
 Dupuis et Vallotton née
 Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dupuis, François-Louis, Commissionnaire
 de Vuarens domicilié à Lansanne
 fils de Pierre Abram Dupuis et de Marianne née Vullyamo
célibataire
 né à Vuarens le dix-sept mai mil huit cent vingt-sept

et
 2. Vallotton née Buffat, Marie-Louise-Venctielle,
Lingère
 de Agiez & de Vallorbes domiciliée à Lansanne
 fille de Jacques Abram Buffat et de Marguerite Barraud
veuve de Daniel Vallotton, dès le sept Juillet mil huit cent septante-neuf
 née à Vuarens le vingt deux Mars mil huit cent trente deux

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Agiez, Vallorbes & Lansanne, les douze &
treize Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis François Dupuis Jean Samuel Proven
Marie Vallotton Charles Thi Gailllet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès
du l'un de l'Epouse - Certificats de publication
de Vuarens, Agiez & Vallorbes, Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Vuarens, Vallorbes & Agiez

N° 273

Dentan et Tauxe

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Dentan, Jean-françois-Louis, fondateur,
de Lutry domicilié à Lausanne,
fils de Frédéric Amédée Dentan, et de Suzanne Françoise Mange,
célibataire,
né à Lausanne, le onze août mil huit cent cinquante-dix

et
2. Tauxe, Fanny-françoise-Julie, sage-femme,
de Leyzin & Ormont Dessous, domiciliée à Lausanne,
fille de Jaques Philippe Tauxe, et de Jeanne Louise Françoise Nicole,
célibataire,
née à Bussigny le dix-huit novembre mil huit cent dixante.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Leyzin, Ormont-Dessous & Lausanne, les
dix, sept, dix & treize novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dentan François
Fanny Tauxe

des témoins :

Edouard Dusserre
Eugène Menn

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Lutry, Leyzin, Ormont-Dessous & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry, Leyzin & Ormont-Dessous

N^o 274
Volet et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Volet, Emile, Maréchal,
des Chioleyres et de Chatillens domicilié à Paléziens,
fils de Jean Samuel Volet et de Jeanne née Ruez,
célibataire,

né à Chexbres le six Mars mil huit cent cinquante-deux.

et
2. Chappuis, Elise,
de Puidoux domiciliée à La Grangelle / Puidoux,
fille de Suzanne Louise fille de Jean et de François Chappuis,
célibataire

née à Puidoux le sept février mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu aux Chioleyres, Chatillens, Paléziens & Puidoux les six
sept & neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Volet
Elise Chappuis

des témoins :

Daniel Perraud
Alfred Volet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil de Paléziens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Paléziens, St Saphorin & Oron

Registre des mariages A.

N^o 255
 Perroud et Müllener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
 quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Perroud, Jean-Daniel**, Cultivateur,

de Paléziens domicilié à Paléziens,

filz de Jean François Perroud et de Jeannette née Dufey,

célibataire

né à Paléziens le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Müllener, Louise-Françoise**, Tailleurse,

de Gruz (Chatelet) Berne domiciliée à Oron-la-Ville,

filz de Jean François Müllener et de Marianne née Oger,

célibataire

née à Pont (Fribourg) le dix Mars mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Paléziens, Chatelet & Oron, les cinq, six et sept
 Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Daniel Perroud
 Louise Françoise Müllener

des témoins :

Emile Vollet
 Alfred Vollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
 de l'officier de l'Etat Civil de
 Paléziens.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Paléziens, Oron & Chatelet.

1880

N° 276

Jordan & Debarrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jordan, Gustave, Agriculteur,

de Boulers domicilié à Boulers

fil de Jean Marc Auguste Jordan et de Emmy née Guex,

célibataire,

né à Boulers le vingt-deux novembre mil huit cent cinquante-six

et
2. Debarrens, Elise,

de Sarzens domiciliée à Boulers

fille de François Louis Debarrens et de Jeanne Marie née Cavin,

célibataire,

née à Sarzens le dix-huit février mil huit cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Boulers & Sarzens, les vingt-quatre & vingt-sept
Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Jordan
Elise Debarrens

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbier
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & antécéden-
tion de l'état Civil de St Cierges (Boulers)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges Lucens

Registre des mariages A.

N^o 277
Vulliens & Piot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vulliens, Jules, agriculteur,
de Saint-Cicques & Boulers domicilié à Boulers,
fils de Jean Henri Vulliens, et de Suzanne Marie née Guex,
célibataire
né à Boulers le vingt deux mil huit cent quarante-sept.

et
2. Piot, Jenny,
de Chicrens domiciliée à Boulers,
fille de Jean Daniel Piot, défunt et de Suzanne née Emery, veuve,
célibataire
née aux Cullayes le vingt deux Juin mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à S^t Cicques & Boulers & Chicrens le onze
Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Vulliens
Jenny Piot

des témoins :

Alexis Place
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil de
S^t Cicques.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Cicques.

N^o 276
Reynold & Lamblanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Reynold, Nicolas-Claude, Lithographe

de Fribourg domicilié à Lausanne

fil de Pierre Reynold et de Josephine Bourger

célibataire

né à Fribourg le dix Janvier mil huit cent soixante

et
2. Lamblanc, Louise-Augusta-Pauline, médecin,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

fille de Louis Samuel Lamblanc et de Lucie Françoise Jaquet

célibataire

née à Lausanne le vingt-huit Aout mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Fribourg et à Lausanne, les dix-neuf et vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reynold Claude
Lamblanc Pauline

des témoins :

E. A. Braun
J. Schmutz

L'officier de l'état civil :

J. V. Louis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Fribourg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fribourg

N^o 279
Felli et Meylan Gandet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Felli, François-Salvatore, Milan,

de Casalzuigno (Varese - Come) Italie, domicilié à Lausanne,

fil de Antoine Felli et de Caroline Colombi,

célibataire,

né à Casalzuigno le quinze Février mil huit cent quarante-neuf

et
2. Meylan née Gandet, Henriette-Louise, sage femme,

des Chérit domiciliée à Lausanne,

filles de Isaac François Gandet et de Louise Suzanne Cordey,

siuocée de Charles Henri-François Meylan, dès le dix-neuf Novembre mil huit cent septante-huit

née à Deyon le vingt-huit Juin mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Casalzuigno, au Chérit, à Lausanne et au Consulat d'Italie, les sept, neuf et dix Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Felli François
Henriette Meylan Gandet

Romain J. S. P. P.
Jules Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance des Epoux. - Acte de divorce de l'Épouse. - Certificats de publication Déclaration Consulaire. Permis du Département de Justice & Police du 20 Octobre 1870

Le Sentier & au Département de Justice & Police

1880

n° 280

Blanc et Cothézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Blanc, Jules,** agriculteur,
de Brenles domicilié à Brenles
fils de Jean Adam Blanc et de Catherine Julie née Blime,
célibataire,
né à Brenles le sept mai mil huit cent cinquante-trois.

et
2. **Cothézy, Elise-Isaline,**
de Brenles & Dompierre domiciliée à Brenles
fille de Abram François Cothézy et de Rosette née Fattobert,
célibataire,
née à Brenles le neuf Juin mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Brenles & Dompierre le onze novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Blanc

Elise Isaline Cothézy

des témoins :

U. Gremb!

P. Morley

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication & Autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Lucend.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucend

N^o 281
Cochard & Soltermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Cochard, Jean-Pierre-Vincent**, — Cultivateur,
de Chatelard — domicilié à Baugy, Chatelard —
fils de Jean Vincent Cochard — et de Susanne Marie née Vuichoud —
célibataire,

né à Baugy, Chatelard le dix-huit deont mil huit cent vingt-cinq

et
2. **Soltermann, Rosina**, — Sans profession,
de Vechigen (Berne) — domiciliée à Berne,
fille de Jean Soltermann — et de Maria Baumgartner,
célibataire

née à Berne le deux mai mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chatelard (Montreux) Vechigen & Berne, les quatre, cinq
& six Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. P. Cochard
Rosina Soltermann

des témoins :

J. Würgler
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-
tion de l'off. de l'Etat Civil de Mon-
treux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux, Vechigen & Berne

1880

Registre des mariages A.

N^o 282
Palaz et Despland
née Kreneloup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Palaz, Jean-Samuel**, — Chef de Bureau à la Poste,
de Riez et de Luty, _____ domicilié à LANSANNE, _____
fils de Jean Louis Palaz, _____ et de Jeanne Suzanne Corboz, _____
veuf de Adine Meslach dès le trois douze mil huit cent septante-neuf, _____
né à Lansanne _____ le treize Octobre mil huit cent quarante-quatre. _____

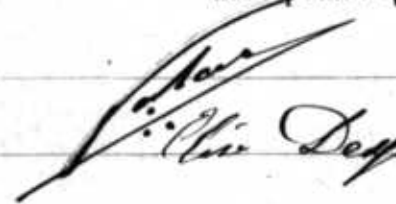
et
2. **Despland née Kreneloup, Louise-Victoire-Elise**,
de Grandson, _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Jean François André Théodore _____ et de Jeanne Louise Victoire Grand, _____
divorcée de Louis Samuel Despland, ^{Kreneloup} dès le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt, _____
née à Morges _____ le deux Décembre mil huit cent trente-quatre. _____

Les publications ont eu lieu à Riez, Luty, Grandson & Lansanne, les vingt-huit
vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt. _____

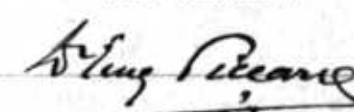
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :



des témoins :




François Epars
L'officier de l'état civil;

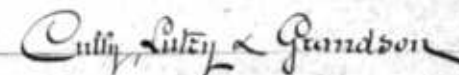


Papiers présentés :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux. _____
acte de divorce de l'Épouse. — Certificats de
publication de Riez, Luty, Grandson & Lansanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de


Cully, Luty & Grandson

Registre des mariages A.

N^o 283
Meylan née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan, Charles-François, Agriculteur
du Lieu domicilié à Epalinges,
fils de Jean Abraham Meylan et de Jeanne-Françoise née Delisle,
célibataire,

né à Froideville le neuf Juillet mil huit cent quarante-quatre.

et
2. Pache, Lucie, Couturière,
de Epalinges domiciliée à Epalinges,
fille de Jacques Samuel Pache et de Marie Anne née Pache,
célibataire,

née à Epalinges le vingt-cinq Juin mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Epalinges au Lieu des Ventes le dix-neuf Novembre
mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles François Meylan
Lucie Pache.

des témoins :

Époux Henriquin
Jules Corlaux
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Epalinges
du Lieu. Autorisation de l'officier de
l'Etat Civil d'Epalinges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges Le Lieu

N° 2811

Le Comte a Blanc
née Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Le Comte, Ferdinand-Philippe-Ernest**, Chancelier
d'Etat,
de St Saphorin (Lavaux) domicilié à Laudanne,
fils de Auguste-Henri-Frédéric-Edouard — et de Jeanne-Charlotte-Marianne-Désirée,
veuf de Françoise dite Fanny-Éostache, dès le vingt-dix octobre mil huit cent septante-six
né à Laudanne le six-huit août mil huit cent vingt-six.

2. **Blanc née Panchaud, Anne-Sophie-Louise**,
d'origine Anglaise, de Genève, domiciliée à Laudanne,
fille de Jean-François-Edouard Panchaud et de Suzanne-Marthe-Henriette Poterat,
divorcée de Henri-Jules Blanc dès le six-sept Juin mil huit cent septante-six
née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent trente-huit.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin (Lavaux) à Genève à Laudanne, les vingt-
cinq & vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Le Comte
Anne Blanc

des témoins :

D. Panchaud
M. Panchaud
L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Acte de divorce de l'épouse - Actes de décès de la
l'épouse de l'époux - Dispense des publications en
Angleterre - Certificats de publication de St Saphorin
Genève & Lausanne.

officiers de l'état civil de

St Saphorin Genève & Lausanne
Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 285
Bovey & Porchet

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovey, François-Louis-Auguste, maréchal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel & de Cheseaux domicilié aux Rajets sur Lausanne,

Noms des parents :

fil de Louis Benjamin Bovey et de Louise Françoise Michon,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gilly le vingt-quatre Décembre mil huit cent quarante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Porchet, Julie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée aux Sangealles & Lausanne,

Noms des parents :

filles de Jean Louis Porchet et de Anna Marie née Delaport,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Jorat le dix sept mil huit cent cinquante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Corcelles-le-Jorat & Lausanne
les vingt & seize novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bovey Auguste
Julie Porchet

des témoins :

J. Würgler
Jules Torbay
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. Certificats de
publication de Romanel-Cheseaux, Cor-
celles & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Corcelles-le-Jorat

n° 286
Bovy et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre _____ mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Bovy, Charles-Albert-Jean-Louis** agriculteur,
de Vufflens-le-Château, _____ domicilié à St Saphorin / Morges, _____
fils de Jacques François David Bovy _____ et de Françoise Henriette née Rochat, _____
célibataire _____

né à St Saphorin sur Morges le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante-trois,

et
2. **Margot, Jenny-Louise**, _____ femme de Chambre
de St Croix, _____ domiciliée à St Saphorin / Morges, _____
fille de Henri Ulysse Margot _____ et de Jenny Marianne née Bornand,
célibataire _____

née à Auberson Granges de St Croix le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, St Croix & St Saphorin / Morges,
les treize et seize Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Bovy

des témoins :

Emile Bovy

Jules Corbois

Jenny Margot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Collombier
(St Saphorin)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier Vufflens-le-Château
& St Croix

Registre des mariages A.

N° 287
Breitenstein & Sillétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Breitenstein, César-Jean-Marc-Daniel, agriculteur

de Lavigny domicilié à Lavigny

fil de Louis Christ César Breitenstein et de Anne Marie Schläppi,

célibataire,

né à Chardonnay sur Morge, le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Sillétaz, Marie-Louise, tailleur

de Lavigny & de Gimmel domiciliée à Lausanne,

fille de Jean François Rodolphe Sillétaz et de Jenny Sophie Rochat,

célibataire,

née à Chailly & Lausanne le six Janvier mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Gimmel & Lausanne, les dix-sept & vingt
Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

César Breitenstein
Louise Sillétaz

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & au-
torisation de l'off. de l'Etat Civil de
Villars & Yver

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimmel & Villars & Yver

N° 288

Léchaize et Léchaize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Léchaize Pierre-Abram, agriculteur,

de Lovattens domicilié à Lovattens,

fil de Pierre François Léchaize et de Jeanne Marguerite née Léchaize,

célibataire,

né à Lovattens le vingt-neuf Octobre mil huit cent vingt-quatre.

et

2. Léchaize Jeanne-Esther,

de Lovattens domiciliée à Lovattens,

fille de Pierre Daniel Léchaize et de Susanne Marie née Giroux,

célibataire,

née à Lovattens le huit mai mil huit cent trente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lovattens le vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Abram Léchaize
Jeanne Léchaize

des témoins :

Louis Regarny
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'off. de l'état civil de Lovattens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lincen.

Registre des mariages A.

N° 280
Ogay et L'échaize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ogay, Edouard, agriculteur,
de Lovattens domicilié à Lovattens,
fils de Jean Simon Ogay et de Jeanne Marie née L'échaize,
célibataire
né à Lovattens le premier Mai mil huit cent cinquante trois,

et
2. L'échaize, Alice,
de Lovattens domiciliée à Lovattens,
fille de Abram Samuel L'échaize et de Marie Germond
célibataire
née à Lovattens le douze Décembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lovattens le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Ogay
Alice L'échaize

des témoins :

Pierre Abram L'échaize
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'off. de l'état civil de Lovattens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

[Signature]

N° 290

Décoppet & Marendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Décoppet, Louis-Eugène**, agriculteur,

de Suscèvez (Vaud) domicilié à Method

fil de François Samuel Décoppet et de Rosine née Briaet

célibataire

né à Suscèvez le vingt-dix Juillet mil huit cent quarante-neuf

et

2. **Marendaz, Emma-Marie**, ménagère,

de Method (Vaud) domiciliée à Method

fille de Pierre Emmanuel Marendaz et de Louise née Eitar

célibataire

née à Method le onze Août mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Suscèvez & à Method le trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Décoppet

Marendaz Emma

Emma Girard Marendaz
Emma Décoppet

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation

de l'officier de l'état civil de Champvent

des témoins :

Georges Décoppet

François Marendaz

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Champvent

Champvent

Registre des mariages A.

N^o 291
Branche & Chautems

Aujourd'hui six-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Branche, Louis, agriculteur,
de Champvent domicilié à Champvent
fils de Jean-Baptiste Branche et de Suzanne née Bonnet,
veuf de Marie Adeline née Chautems née le vingt-quatre mars mil huit cent dix-sept
née à Champvent le vingt-quatre août mil huit cent quarante

et
2. Chautems, Marie, Ménagère,
de Champvent domiciliée à Champvent,
fille de Jean-Baptiste Louis Chautems, et de Marianne née Chevalier,
célibataire
née à Champvent le vingt-trois Juin mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Champvent, le quatre Décembre mil huit cent
quatre-vingt.

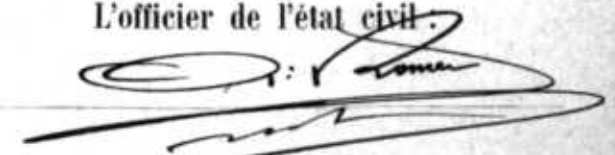
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Branche
Marie Chautems

des témoins :
F. Branche
J. Chautems

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :
Autorisation & certificat de publication
donné de l'officier de l'Etat Civil de
Champvent

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Champvent

1880

N° 292

Kropf et Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Kropf, Jean, Canneur,
 de Gensenthal (Berne) domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Kropf et de Anna Elisabeth Brand,
 célibataire,
 né à Gruisbachen (Berne) le neuf Septembre mil huit cent cinquante-quatre.

et
 2. Diserens, Méry-Hermionne sans profession,
 de Lutry domiciliée à Lausanne,
 fille de Marié Françoise Diserens et de _____
 célibataire,
 née à St Cierges le vingt Juin mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Gensenthal, Lutry & Lausanne, les premier & quatre
Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kropf Jean
Méry Hermionne Diserens

des témoins :

J. P. J. J.
Jules Carlot
 L'officier de l'état civil :
J. P. J. J.

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certifi-
cats de publication de Gensenthal, Lutry
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Hilterfinger

Registre des mariages A.

N^o 293
Mazzet et Pettin née
Strauffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mazzet, Louis, Sellier
de Estavayer-le-lac (Fribourg) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Mazzet défunt et de Louise Memmen,
célibataire
né à Estavayer le vingt-deux Juillet mil huit cent cinquante-trois

et
2. Pettin née Strauffer, Louise-Victorine-Augustine, Dame
de Comptoir,
de Montfond (Jura-France) domiciliée à Lausanne,
fille de Victor Louis Strauffer et de Julie née Strauffer,
veuve de Charles Léopold Pettin Pettin, dès le quatorze Décembre mil huit cent septante-trois
née à La Chaux-de-fonds le neuf Avril mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Estavayer-le-lac à Lausanne, les vingt-cinq & vingt-sept
Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mazzet Louis
et
Pettin Louise

des témoins :

Jean Schreiner
Pierre Prassery

L'officier de l'état civil :

Louis

Papiers présentés :

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse - consentement
du père de l'épouse - Cert: de publication de Estavayer
Lausanne - lettre du maire de Montfond

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Estavayer & Département
de Justice & Police

N° 294

Girardet et Berquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Girardet, Marc-Louis-Ami, Charcutier,

de Crisdier et de Suchy domicilié à Lausanne,

filz de Charles François Louis Girardet, et de Jeanne Martin, sa femme,

célibataire,

né à Crisdier le dix-huit mil huit cent cinquante-six.

et
2. Berquet, Julie-Fanny, Cuisinière,

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Louis Henri Berquet et de Lisette née Rochty, sa femme,

célibataire

née à Romanel le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Crisdier, Suchy, Wattenwyl & Lausanne, les vingt,
vingt-un & vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Girardet
Julie Berquet

des témoins :

Ch. Petit-Cornu
Edouard Desormier

L'officier de l'état civil :

J. Romus

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats
de publication de Crisdier Suchy, Watten
wyl & Lausanne.

Romanel, Belmont & Wattenwyl

N° 294

Girardet et Berquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Girardet, Marc-Louis-Ami, Charcutier,

de Crisdier et de Suchy domicilié à Lausanne,

filz de Charles François Louis Girardet, et de Jeanne Martin, sa femme,

célibataire,

né à Crisdier le dix-huit mil huit cent cinquante-six.

et
2. Berquet, Julie-Fanny, Cuisinière,

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Louis Henri Berquet et de Lisette née Rochty, sa femme,

célibataire

née à Romanel le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Crisdier Suchy, Wattenwyl & Lausanne, les vingt,
vingt-un & vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Girardet
Julie Berquet

des témoins :

Ch. Petit-Cornu
Edouard Ansermier

L'officier de l'état civil :

J. Romur

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel, Belmont & Wattenwyl

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats
de publication de Crisdier Suchy, Watten,
wyl & Lausanne.

— 1879. —
Aviolat & Angélez 53

— 1880. —
Beschmann & Newcombe 120
Aubeck & Aubeck 140
Amy & Meile 224
Aegler & Maille 302.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1879	
Bonnard	4 Duperron
Bonjour	4 Gmehlin
Bitz	4 Meylaender
Blanchoud	8 Jaquillard née Guillet
Bovey	8 Belet
Barbey	8 Duffey
Blanc	8 Jaton
Badan	8 Perreaz
Bonnellance	8 Valet
Blanc	8 Gandillon
Barrand	8 Pantet
Burnand	8 Luquiens
Bandy	8 Gubler née Dicole
Bret	8 Thonney
Blatti	8 Peclard née Bugnenet

1880.

Badoux	8 Rohrbach
Bonjour	8 Pilet
Blanc	8 Chaney
Bänziger	8 Bitter
Blum	8 Schluchter
Bohler	8 Dorner
Butticaz	8 Wellenberg
Burnand	8 Dutoit
Brelaz	8 Regamey née Thomas
Bardy	8 Monnier née Bonard
Bolomey	8 Delactandaz
Bänninger	8 Fürtot
Bolomey	8 Gindre
Besson	8 Monnier
Bechet	8 Marget
Bohler	8 Meylan
Brochon	8 Wagnières
Barbaz	8 Assinaze
Blanc	8 Rieben
Bandois	8 Rithemer née Pache

fol ^{os}				
	Borgeaud	8	Vittoz	248.
6	Borel	8	Badoux	254
47	Burnat	8	Magnenat née Cordey	269
64	Barbey	8	Pinget	271
66	Barras	8	Barras	280
67	Badoux	8	Krähenbühl	285
68	Blatt	8	Chappuis	299.
69	Blanc	8	Gutmann	300
72	Bridel	8	Cottier	312
81	Bandin	8	Schüttlin	322
83	Bonnet	8	Müller	326
85	Bertossa	8	Cugny	329
86	Buzzi	8	Ulrich	330
91	Blanc	8	Vittoz	340
102	Blanc	8	Belet	342
105	Brunner	8	Buenrod née Bieri	348
	Blanc	8	Lavanchy	354
109	Braun	8	Cardinanz	360
117	Birki	8	Perdonnet	367
118	Bandraz	8	Malherbe	372
119	Braissant	8	Praderwand	376
125	Blanc	8	Cothésy	386
137	Bovey	8	Pochet	391
146	Bovy	8	Margot	392
149	Breilstein	8	filléaz	393
154	Branche	8	Chautems	397
160				
161				
167				
170				
199				
203				
207				
219				
227				
241				
246				

1879

Chollet	2	Serec	9
Chambaz	2	Challet	14
Cavin	2	Desmenles <small>nie Gessenay</small>	23
Cottier	2	Gonvera	26
Capellino	2	Peneu	38
Christinat.	2	Mutzenberg	51
Cuèrel	2	fauze	52

1880

Plot	2	Cosandey	132
Chavan	2	Basset	138
Cardinaux	2	Gavillet	143
Cornu	2	Vincent	153
Chappuis	2	Chappuis	165
Cherret	2	Hermann	172
Chave	2	Saillens	195
Chappuis	2	Cocunt	197
Claude	2	Gillieron	205
Chappuis	2	Gillieron <small>nie Bonnavan</small>	238
Chappuis	2	Kod <small>nie Bovert</small>	260
Chevalley	2	Dutoit	265
Comte	2	Cerey	270
Cavin	2	Jaunin	277
Cosandey	2	Cazzanx	279
Curchod	2	Bonjont <small>dit Brazey</small>	290
Cottiny	2	Chasdot	297
Correard	2	Favillara	325
Christin	2	Glauser <small>nie Cochet</small>	331
Cachin	2	Lagniaz	334
Curchod	2	Gosteli	349
Chatelain	2	Wist	353
Chappuis	2	Regamey	358
Cuendet	2	Kapp	371
Cochard	2	Soltermann	387

1879		fol ^{os}
Dällenbach	8	Peneveyre 11
Delétaz	8	Décosterd 20
Delédevant	8	Amiguet 24
Dusseze	8	Marti 30
De Siebenthal	8	Desponda 39
De Siebenthal	8	Honeste 43
Dufaux	8	Brousoz 45
Despland	8	Preneloup 49
Dupaquier	8	Esseiva 55
Diamond	8	Audria 95
Dupuis	8	Egolf nie Domann 100.

1880		
Diderens	8	Stöckli 113
Dagon	8	Dupret 114
Davel	8	Ruchonnet 135
Deddler	8	Allamanda 157
Despland	8	Wüst 184
Décombaz	8	Sallar 196
de Meillon	8	Renévier 201
Deppierraz	8	Ducommun 204
Deledert	8	Bichet 221
Dony	8	Bandère 234
Delapierre	8	Meylan 240
Dessarzin	8	Ducet nie Marbel 272
Dreher	8	Lanz 286
Delzanno	8	Verdonnet 288
David	8	Auckenthaler, 292
Dufour	8	Bergier 305
Ducet	8	Paget 318
Desmeillet	8	Raafstamb nie Raderwand 352
Desmeules	8	Chauvet 363
Deluche	8	Comte 369
David	8	Gavillet 370
Droz	8	Lavenex 373
Dupuis	8	Vallotton nie Buffat 378
Dentan	8	Caupe 379
Déoppet	8	Marendaz 396

_____ 1879 _____
Echenard & Martin
_____ 1880. _____
Estoppey & Coef

Sol.
194

144

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1879		febr.	
Fabricius	4	Crenca	5
Fontenelle	4	Joss	17
Freymond	4	Badoux	90
Freymond	4	Gleyze	106
Fontannaz	4	Schubillard	25
1880			
Favrat	4	Galli née Jaquin	108
Fontenoy	4	Bucnier	173
Forney	4	Baillat	186
Fühmann	4	Steffen née Von Siebenthal	189
Fellay	4	Fellay née Stucki	218
Freymond	4	Guilloud	225
Foulachon	4	Matchand	239
Failleraz	4	Dumauthioz	275
Fontanellaz	4	Gandin	281
Francfort	4	Schöni	309
Fürdeter	4	Donat	345
Freymond	4	Quinlet	355
Felli	4	Meylan née Gander	385

1879

fol^{es}

Golaz	2	Jeallard	13
Gantschy	2	Gyr	33
Gergerat	2	Gindroz	34
Gros	2	Mayor	40
Golay	2	Chave	77
Glaus	2	Bihler	87
Gutmann	2	Bieri	89
Genayre	2	Breuning	99

1880.

Gonvers	2	Duboux	121
Genicond	2	Laventure	126
Garagnon	2	Lavancky	127
Ginglièzi	2	Enschod	131
Gygax	2	Walser	136
Gmehlin	2	Marquerat	156
Gyler	2	Schlächter	159
Gailloud	2	Grenb	166
Goux	2	Mignot	172
Gyler	2	Stauffner Bovard	179
Golay	2	Boudry	181
Gandon	2	Pemat	210
Gubernati	2	Anarèoli	216
Gutmann	2	Kuhn	244
Garin	2	Ganthey	266
Gnignard	2	Michaud	308
Grand	2	Dumnid	310
Gilliecon	2	Brelaz	314
Griottier	2	Petit	316
Guee	2	Loup	332
Gindice	2	Holvoet	336
Grand	2	Oeberhard	338
Griet	2	Steiner	343
Garin	2	Devouassoux	351
Granjux	2	Vallélian	362
Gen	2	Vozuz	364
Guy	2	Bouillant	365
Goy	2	Schindler	366
Girardet	2	Berquet	400

G

H

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

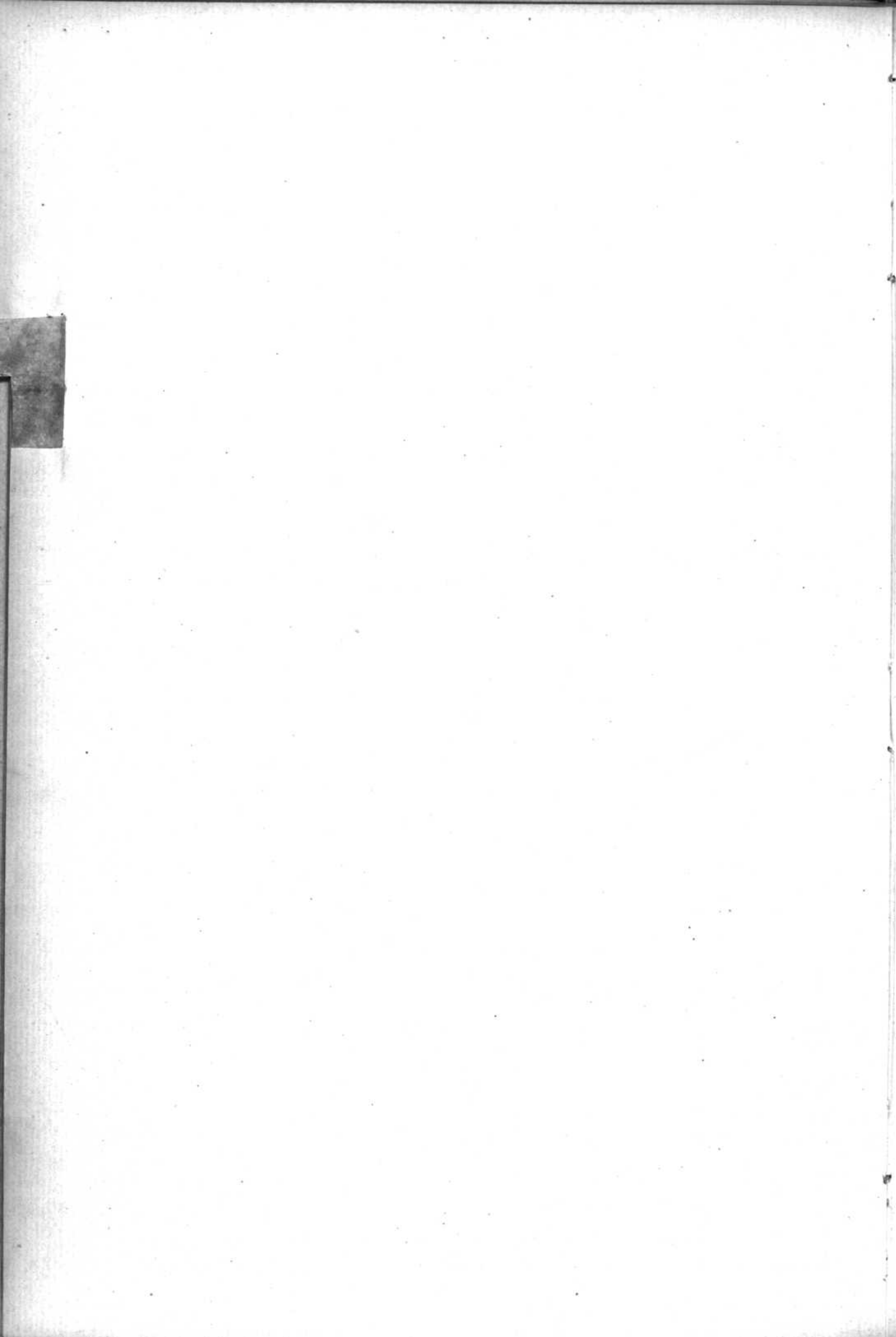
V

W

X

Y

Z



1879

fol^{os}

Köhler	h	Bocconi	15
von Kothausen-Carnitz	h ac	Paléziens dit falconnet	35
Kenneberger	h	Lüdermann	63

1880.

Kentz	h	Parisod nie Meyer	147
Killer von Gärtingen	h	Reitzmann	268
Kaldi	h	Penevce nie Nabel	274

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1879

Jeanjaquet	2	Mäder	57
Fossevel	2	Pouly	58
Jaccottet	2	Verzoua	65
Jordan	2	Pouly	97

1880

Jaggi	2	Pignet nie Schluchter	133
Jan	2	Stuby	148
Jung	2	Borgeand	170
Jonneret	2	Chappuis	235
Junod	2	Benny	273
Jehly	2	Delisle	278
Jaquier	2	Jaccoud	291
Jaques	2	Déglon	294
Junod	2	Barrand	296
Junod	2	Martin	313
Jly	2	Dutoit	333
Jehly	2	Cothésy	361
Jordan	2	Derazens	382

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1879

folios

Klein	2	Ferrisse	7
Koltzer seit Holster	2	Beuger mit Vallotton	16
Kabbfuss	2	Garroni	76

1880

Körner	2	Wenger	141
Krauer	2	Jucker	209
Kämpf	2	Luginbühl	211
Käser	2	Müller	223
Krieg	2	Regamer	255
Kull	2	Baschlin	328
Kropf	2	Diserens	398

K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1879

fol.

Ligeret	8	Martin	48.
Lugli	8	Manzolini	62.
<u>Zenz</u>	1880	<u>Gretter</u>	74
Lometti	8	Devand nie Michel	237
Ladermann	8	Moulin	264
Liechti	8	Ezeboux	267
Lavanchy	8	Jaques nie Martin	276
Legeret	8	Pittet	287
Ladermann	8	Bovard	306
Leduc	8	Mazullar	315
Le Comte	8	Blanc nie Panchard	390
Lechaire	8	Lechaire	394

L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1879

1879

Marquin	2	Pierre-Kumber	12
Maget	2	Otey	12
van Mynnen	2	Motel-fatio	25
Mitterhoffen	1	Schneider	27
Mignot	2	Pièce nê Corvat	31
Meyer	2	Ammann	36
Maiier	2	Krieger	57
Mathen	2	Pellet	79

1880

Maye	5	Vuagniane	111
Mozell	2	Cerez	124
Marceaux	2	Pezin	134
Mayor	2	Guillaume nê Decoppet	142
Mino	2	Blanchoud	157
Möcklin	2	Studer	158
Moore	2	Erachtel	180
Meili	2	Motel	192
Martin	2	Dutoit nê Humbert-Eroz	200
de Meuron	2	Renavier	201
Mally	2	Maget	202
Maurer	2	Kanni	214
Mino	2	Diebold	220
Mazzia	2	Chambettaz	222
Monney	2	Pahin nê Gillieron	231
Moder	2	Buten nê Denys	242
Meyer	2	Witschi	243
Maillefer	2	Rossy	256
Meystre	2	Badoux	262
Mayor	2	Gandin	282
Mojonny	2	Blanc	293
Margot	2	Cachemaille	311
Magnin	2	Hermin	323
Mäder	2	Mäder	350
Marro	2	Cuchon	357
Michoud	2	Cassat	368
Meylan	2	Pache	389
Masset	2	Pezin nê Stauffer	399

M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1879		folios	
Tovenaar	8	Kutni	46.
Tovaretti	8	Coda	61.
Tovenaar	8	Droguet	78.
Tovarina	8	Bringold	82.
Tutz dit Profit	8	Meyer	92.
1880.			
Nasse	8	Peillat-Charlat	115.
Nicollier	8	Ver	335.

N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

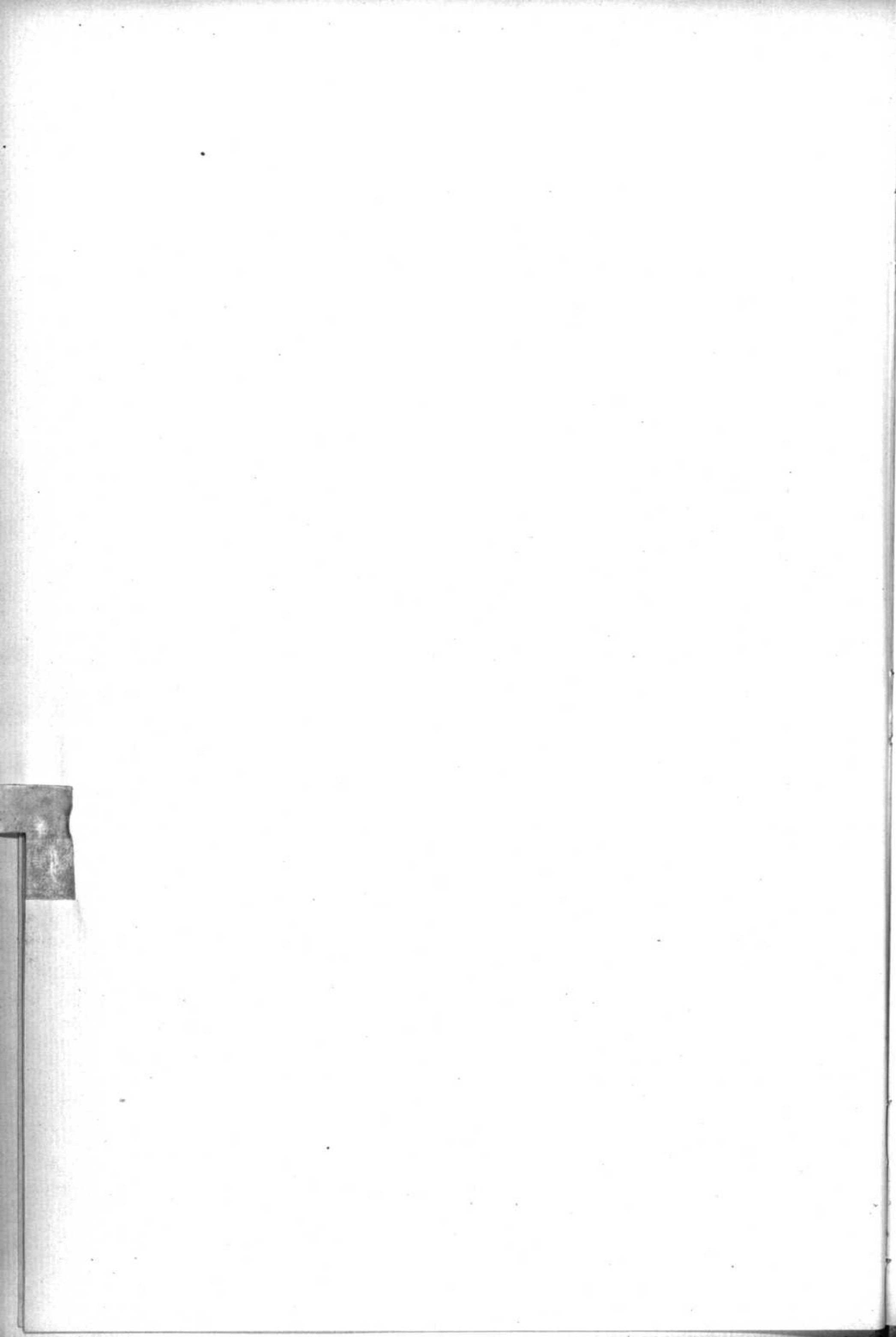


		1879	<u>folos</u>
Olivier	2	Clavel	4
Odot	2	Rouiller	28
Oesch	2	Vozchet	80
Othh	2	Reymond	104

		1880.	
Otrecht	2	Dupetris	232
Ogay	2	Lechaire	395.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	1879		fol ^{os}
Pingoud	2	Maer	3
Péret	4	Ravey	44
Piquet	4	Bernard	56
Paris	2	Rochat	73
Paquier	2	Henrioud	88
Pilliond	4	Gay	98
	1220		
Pahud	1	Pahud <small>nie Pichin</small>	107
Pinget	2	Dupont Bisogni	128
Ponnoz	2	Grandjean	174
Pasche	2	favez	175
Pozchet	2	Pache	183
Pache	2	Christinat	228
Peitrequin	2	Jamin	236
Perronet	2	Meylan	247
Palaz	2	Mounoud	252
Perrin	2	Disceus	263
Parisod	2	Piccard	284
Pache	2	Moulin	304
Pamblanc	2	Dupette & Michoud	317
Partier	2	Gleyre	320
Pozaz	2	Ziegler	321
Pinard	2	Bodenmuller	344
Pache	2	Doerze	347
Pache	2	Chapuis	374
Perroud	2	Müllener	381
Palaz	2	Despland - Senkloup	388

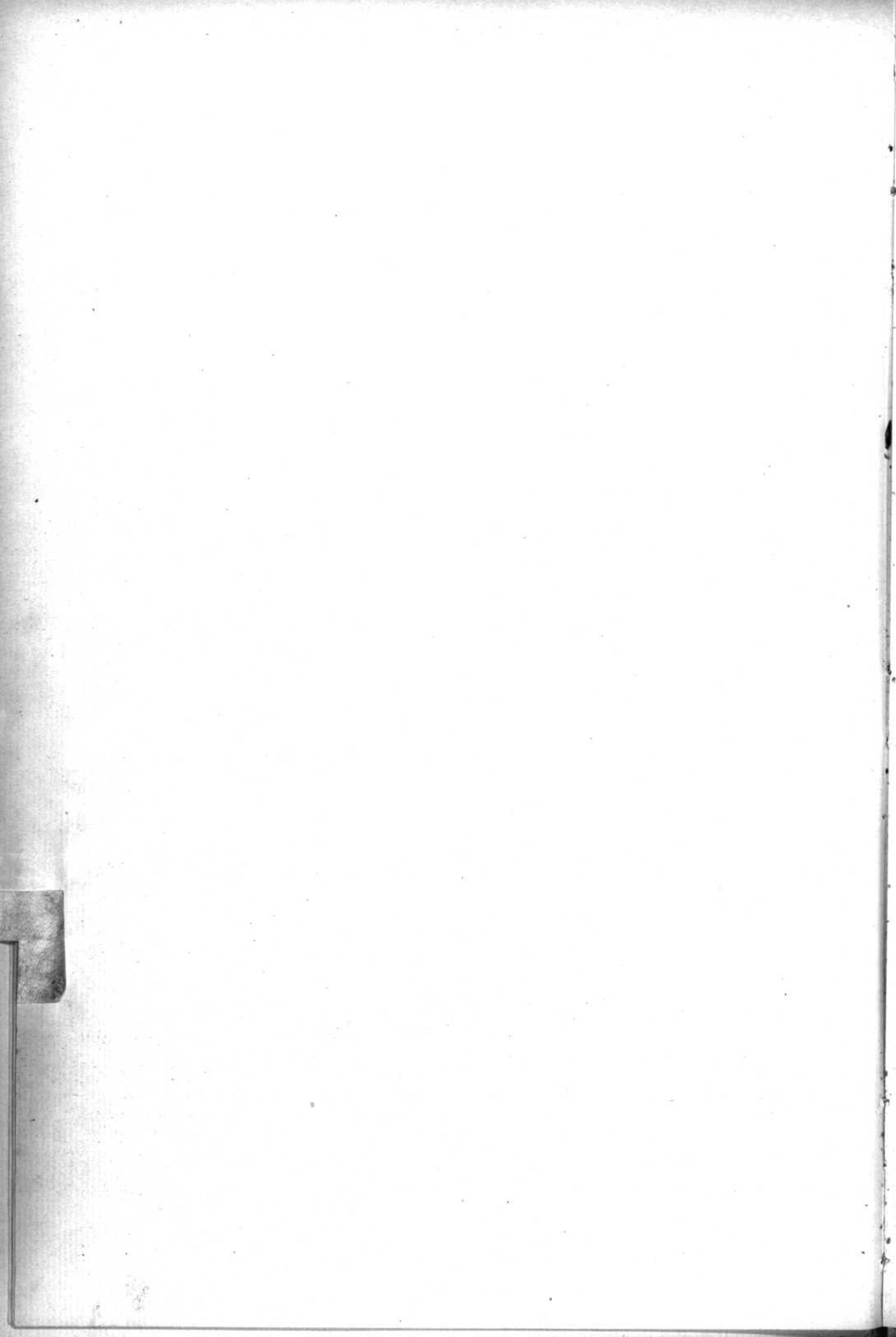


Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1879		fol ^{no}
Roth	2	Bischoff 1
Richard	2	Pittet 10
Rey	2	Villard 42
Rittiman	2	Witz 50
Regamey	2	Bossi 70
Rieben	2	Meyste in Delessert 71
Rappaz	2	Pittet 84
Roland	2	Kirchmann 103

1880		
Reymat	2	Sorden 145
Ramsier	2	Parisod 162
Ravey	2	Butnicz 163
Regamey	2	Pache 168
Reybar	2	Liaudet 193
Regamey	2	favat 198
Robellaz	2	Laduenz 229
Ramelet	2	Richard in Calame 257
Robert	2	Regamey 259
Rouge	2	Penevenze 298
Rogivue	2	Getaz 341
Regamey	2	Chollet 359
Reynold	2	Pamblanc 384

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1879

folios

Sambuc	x	Lochmann	121
de Siebenthal	x	Desponds	39
Sutter	x	Lanener	41
de Siebenthal	x	Honeste	43
Schildknecht	x	Rusillon	96

1880

Suhm	x	Kentsch	112
Saddey	x	Vellard	122
Schopfer	x	Affolter	155
Schmidt	x	Lavanchy	171
Schmidt	x	Bachmann	185
Schweizer	x	Beck	187
Steiner	x	Chenevard	188
Suter	x	Koffmann	190
Soutter	x	Barbezat	194
Stouky	x	Spengler	213
Spycher	x	Streit	215
Schmidt	x	Wetzog	217
Strehl	x	Munier	230
Sahli	x	Wittwer	233
Sandoz	x	David	240
Schar	x	Butt	245
Sassi	x	Buenens	283
Suess	x	Kuhn	319
Schalbeter	x	Thomi	324
Sabio ad Valle	x	David	339
Simonin	x	Baumgartner	346
Spielmann	x	Houiller	375

1879

Folios

Ceydeite	&	Jaccottet	8
Thomas	&	Jannin	32
Carin	&	Gascard nie Syss	59
Gille	&	Kohler	93
Chmillard	&	Coeytan	101

1880

Venthoey	&	Jaton	110
Corche	&	Jaccoud nie Voicol	123
Treuthard	&	Decoultra Bandet	152
Shelin	&	Kolliger	164
Cripet	&	Vallotton	169
Swillet	&	Lannaz	130
Coso	&	Wentrioud	212
Savetney	&	fankhauser	258
Edchan	&	Baudrat	295

T
U
V
X
Y
Z

- 1880 -

Internatiner ~ Heddiyer
91scL ~ Jay

folo
150
205

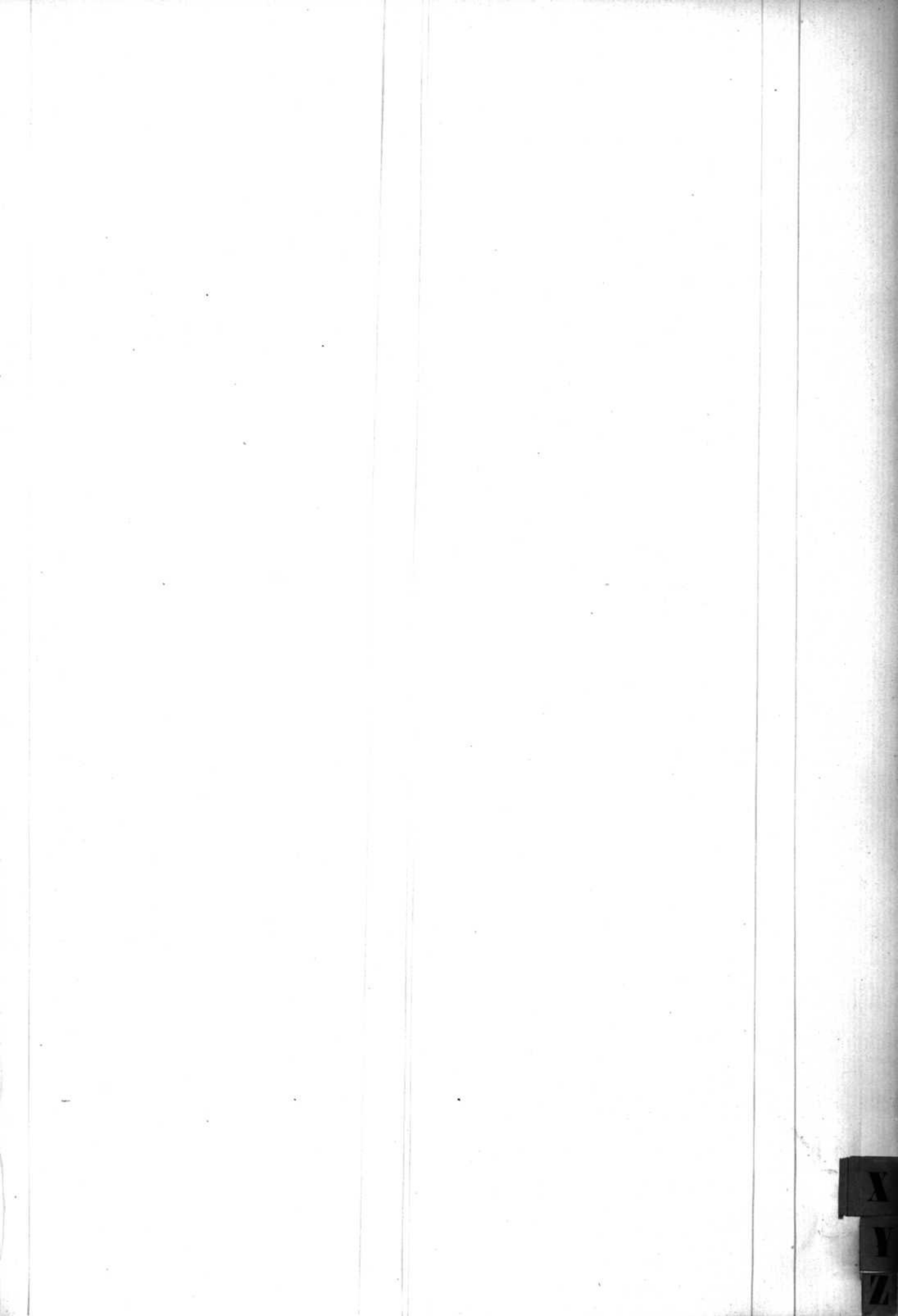
U
V
X
Y
Z

1879 folios

Wissa	2	Galliard	18
Verdan	2	Rochat	19
Wiss	2	Penneveyre	22
Van Mynen	2	Motel-fatio	25
Witzler	2	Liard	29
Von Haxthausen- Carnitz	2	de Paléziens dit Falconnet	35
Wüst	2	Braun	37

1880

Wolke	2	Miauton	110
Wolke	2	Miauton	110
Weitzel	2	Secelan	129
Viscardi	2	Hertig	139
Van Kempen	2	Mellet	178
Vantheij	2	Lament	191
Vasserot	2	Genton	208
Vinzio	2	Witz	226
Vulliens	2	Rosset nâ Nicodet	250
Weber	2	Schmidhauser	253
Vaney	2	Vighelli nâ Menoud	261
Valer	2	Braissant	289
Vollichard	2	Regameny	301
Vullierat	2	Charnot	303
Vidoudez	2	Parache	307
Valer	2	Favre	327
Vincent	2	Richon	337
Wolti	2	Bengjer	356
Van Mynen	2	Grenier	372
Velot	2	Chappuis	380
Vulliens	2	Piot	383



X
Y
Z

— 1880 —
Hersin e Hersin

fol
257

Y
Z

<u> </u>	1879	<u> </u>	fols
Zwahlen	&	Giardet	60
<u> </u>	1880.	<u> </u>	
Binden	&	Hans	183.

